

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE II.

TENTATIVES INFRUCTUEUSES POUR ÉTABLIR DES COLONIES ET PORTER LA FOI DANS L'ACADIE.

I.

De Monts succède à de Chaste, et veut établir une Colonie dans l'Acadie.

Dans le voyage que de Monts avait fait en Canada avec Chauvin, il avait eu occasion de reconnaître, que le monopole des pelleteries pouvait enrichir en peu de temps, celui qui jouirait de ce privilège ; et, après la mort du commandeur de Chaste, il résolut d'en faire la demande au roi. Le pays de Tadoussac lui ayant paru peu avantageux et le climat trop rude, il désira de pénétrer dans le fleuve Saint-Laurent, ou même de s'établir plus au midi, dans le pays appelé la Norymbègue, connu depuis sous le nom de Cadie ou d'Acadie, dont le climat était plus agréable et plus doux. Il offrit donc à Henri IV de faire un établissement solide dans ce pays, sans que ce prince y contribuât en rien de ses coffres, et demanda, en dédommagement de ses dépenses, le droit d'y concéder des terres, surtout le privilège du monopole des pelleteries pendant dix ans. De Monts, gentilhomme de la chambre du roi, était gouverneur de Pons pour le parti protestant, et Henri IV, qui avait quelque considération pour lui, agréa sa demande et lui fit expédier des lettres de commission telles que l'autre le désirait. Il lui donna donc, à lui et à ses associés, exclusivement à tous autres, le commerce des pelleteries pendant dix années, dans l'Acadie et le Canada, avec pouvoir d'y conquérir et d'y distribuer des terres, de donner des charges et de faire la guerre et la paix. Enfin il lui accorda une diminution des droits d'entrée en France, sur les marchandises que lui et ses associés apporteraient de ces pays.

II.

De Monts promet de faire prêcher la foi dans l'Acadie.

Mais la condition essentielle de tous ces privilèges, c'était, comme le fait remarquer Champlain, d'y planter la foi catholique, apostolique et romaine. Aussi Henri IV insista-t-il, dans ses lettres, sur cette obligation imposée à son lieutenant général. " Etant mû d'un zèle singulier, " avant toute autre considération, dit-il, et d'une dévote et ferme résolu- " tion, que nous avons prise avec l'aide et l'assistance de Dieu, auteur, " distributeur et protecteur de tous les royaumes : de faire instruire au " christianisme les peuples qui habitent en ces contrées, qui sont des gens " barbares, athées et sans religion ; de les tirer de l'ignorance ou de l'in- " fidélité où ils sont, de les amener à la créance de notre foi, et de les " convertir à la profession de notre religion : nous vous avons établi " (sieur de Monts) lieutenant général pour représenter notre personne en " ces pays et pour en faire instruire les peuples à la connaissance de Dieu " et, par votre autorité et toutes autres voies licites, les amener à la " lumière de la foi et à la pratique de la religion chrétienne." Ces lettres furent données à Fontainebleau le 6, ou, selon d'autres, le 8 novembre 1603.

III.

De Monts s'établit à Ste. Croix avec sa recrue.

De Monts, qui n'était pas en état de fournir seul aux frais de ce nouvel établissement, continua la société que son prédécesseur avait formée avec des marchands de Rouen, de la Rochelle, de Saint-Malo et assembla des soldats et des hommes de toute sorte de métiers. Pour mieux assurer le succès de son expédition, en profitant des conseils et de l'expérience de Champlain, il lui proposa de l'accompagner à l'Acadie, ce que l'autre accepta avec plaisir. Le sieur de Poutrincourt, dont nous aurons bientôt occasion de parler, se joignit aussi à de Monts, mais dans l'intention de voir d'abord le pays, d'y obtenir de lui une concession, en vertu de sa commission royale, et de s'y fixer ensuite. Par les ordres du sieur de Monts, on équipa deux navires, dont l'un, sur lequel il s'embarqua avec Poutrincourt, partit du Havre le 7 mars 1604, et l'autre mit à la voile le 10 suivant. Ils portaient environ cent personnes et avaient des vivres pour hiverner. La navigation fut assez prompte. De Monts arriva à l'Acadie au commencement de mai, et, ayant rencontré une petite île qui lui parut propre à un établissement, il s'y arrêta, s'y logea assez commodément, et la nomma *Sainte-Croix*. Comme cette île n'a qu'une demi-lieue de circuit, elle fut bientôt toute défrichée ; on y sema incontinent du blé, qui produisit une récolte très-abondante. Poutrincourt avait suivi

de Monts dans l'espérance de se fixer à l'Acadie, si ce pays lui paraissait agréable ; il lui demanda, en effet, le lieu appelé depuis *Port-Royal*, qu'il trouva fort à son gré ; de Monts le lui accorda ; et, comme l'autre devait repartir immédiatement pour la France, avec les navires de de Monts, celui-ci lui fit promettre de revenir à Port-Royal au bout de deux ans, c'est-à-dire en 1606, avec plusieurs familles, pour l'habiter et le mettre en culture.

IV.

Triste début de la colonie de Ste.-Croix.

Cependant le nouvel essai tenté par de Monts n'eut pas des résultats plus heureux que n'en avaient obtenu les entreprises précédentes, tant pour l'établissement d'une colonie que pour la prédication de la foi parmi les sauvages. D'abord on ne tarda pas à reconnaître qu'en allant se fixer dans cette île, on avait fait un mauvais choix. Lorsque l'hiver fut venu, les colons se trouvèrent sans eau douce et sans bois ; et comme ils furent bientôt réduits aux chairs salées, et que plusieurs, pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau sur le continent, s'avisèrent de boire de la neige fondue, une maladie, semblable à celle qui avait désolée la recrue de Jacques-Cartier, se mit dans la nouvelle compagnie, et y fit de si grands ravages, que d'environ quatre-vingts qui en furent atteints, elle en emporta trente-six. De Monts ne fut pas plus heureux dans le choix de sa recrue que dans celui du lieu où il s'établit. En se servant de gens sans aveu pour former une colonie, on court le risque, comme le fait observer judicieusement le P. Biard, de faire " une caverne de voleurs, une réunion de brigands, un réceptacle d'écumeurs, un atelier de scandale et de toute méchanceté ", et il paraît que tel fut, dès son début, le nouvel établissement de Sainte-Croix. Du moins Lescarbot nous apprend qu'on était contraint d'y faire le guet la nuit, par la crainte d'être surpris, non pas seulement par une peuplade de sauvages qui s'étaient établis au pied de l'île, mais aussi par une autre sorte d'ennemis, " car la malédiction et la rage de beaucoup de chrétiens est telle, ajoute cet écrivain, qu'il se faut plus donner de garde d'eux que des peuples infidèles : chose que je dis à regret ; plut à Dieu qu'en cela je fusse menteur, et qu'il n'y eût aucun sujet de faire un aveu si déplorable ! "

V.

De Monts, découragé, transporte sa recrue à Port-Royal.

Dès que la navigation fut libre, de Monts s'empressa de chercher un autre site où il put s'établir avec plus d'avantage ; mais, après avoir longtemps parcouru la côte, sans en rencontrer aucun qui lui parût propre à son dessein, il retourna à Sainte-Croix, dans l'intention de repasser en

Europe, si, après un certain temps dont il convint avec ses compagnons, il n'avait pas reçu de nouvelles de France. Son retour en Europe n'était pas sans difficultés : depuis qu'il avait renvoyé ses vaisseaux, il ne lui restait plus qu'un bateau et une barque, et toute son espérance était de trouver quelque bâtiment venu pour la pêche de Terre-Neuve, qui pût le tirer de ce triste lieu. Enfin, le temps convenu étant expiré, de Monts se disposait à partir avec son monde, lorsqu'on vit arriver Dupont-Gravé, avec une quarantaine de nouveaux colons. On résolut alors de quitter l'île de Sainte-Croix, et de transporter l'établissement à Port-Royal, et le navire de Dupont-Gravé servit tout à propos pour ce transport, qui fut effectué assez promptement. Mais à peine fut-on établi dans ce nouveau lieu, que de Monts nomma pour son lieutenant Dupont-Gravé, et partit incontinent pour la France, où sa présence était jugée nécessaire, afin d'empêcher la suppression de son privilège, qui excitait de vives réclamations, et de prévenir ainsi la ruine de son établissement.

VI.

La recrue de de Monts est peu propre à porter la vraie foi dans l'Acadie.

Toutefois la condition principale de ce privilège, c'est-à-dire l'obligation de faire instruire les sauvages dans la doctrine chrétienne, et de les amener à la religion catholique, avait été entièrement négligée par de Monts ; ou du moins les moyens qu'il crut devoir employer, étaient plutôt un obstacle à cette fin essentielle de son entreprise. Comme, depuis l'édit de Nantes, les huguenots avaient le libre exercice de leur culte en France, et que de Monts était lui-même huguenot, le roi, en lui imposant la condition de porter la foi catholique, apostolique et romaine dans l'Amérique, lui permettait, à lui et à tous les calvinistes qu'il y conduirait, d'y vivre selon leur religion, et d'avoir avec eux les ministres de leur secte. Aussi de Monts, qui avait formé sa recrue de gentilhommes, de soldats et d'artisans, les uns catholiques, les autres protestants, n'avait pas manqué de conduire un ministre pour les huguenots, aussi bien qu'un prêtre pour les catholiques, et on conçoit qu'un pareil amalgame était peu propre à procurer l'accomplissement de la condition imposée.

VII.

Les disputes des catholiques et des huguenots éloignent les Sauvages de la foi chrétienne.

Champlain, présent sur les lieux, nous apprend lui-même quels en furent les tristes résultats. “ Deux religions contraires, dit-il, ne font
 “ jamais un grand fruit pour la gloire de Dieu parmi les infidèles que
 “ l'on veut convertir ; et ce fut ce qui se trouva à redire dans cette
 “ entreprise. J'ai vu le ministre et notre curé s'entre-battre à coups de
 “ poings sur le différend de la religion et vider de cette façon les points

“ de controverse. Je ne sais pas qui était le plus vaillant et qui donnait de meilleurs coups ; mais je sais très-bien que le ministre se plaignait quelquefois au sieur de Monts d'avoir été battu. Je vous laisse à penser si cela était beau à voir : les sauvages étaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; et les Français, mêlés suivant leur diverse croyance, disaient pis que prendre de l'une et l'autre religion, quoique le sieur de Monts y apportât la paix le plus qu'il pouvait. Ces insolences étaient véritablement un moyen de rendre l'infidèle encore plus endurci dans son infidélité.” “ En ces commencements où les Français furent vers l'Acadie, ajoute le P. Sagard, il arriva qu'un prêtre et un ministre moururent presque en même temps. Les matelots qui les enterrèrent, les mirent tous deux, par une dérision impie, dans une même fosse, pour voir si, après leur mort, ils demeureraient en paix, puisque, durant leur vie, ils n'avaient pu s'accorder ensemble ; et toute cette scène funèbre se tourna en risée bouffonne.”

VIII.

De Monts ne peut procurer le baptême à aucun sauvage.

Lescarbot, dans ses vers, usant apparemment d'une licence poétique, suppose néanmoins que de Monts procura la conversion de plusieurs sauvages ; mais, dans sa prose, il semble avoir mis un correctif à ses vers, du moins, pour ce qui concerne Port-Royal. Car il avoue que de Monts, incapable de fournir plus longtemps à la dépense, et n'étant point assisté par le roi, fut contraint de rappeler tous ceux qu'il avait laissés à l'Acadie, et que, dans cette extrémité, on jugea qu'il eût été téméraire de conférer le baptême à des sauvages qu'on allait abandonner, et qui retourneraient bientôt à leurs anciennes superstitions.

IX.

De Monts, attaqué sur son privilège, reste en France et envoie Poutrincourt à Port-Royal.

A son arrivée en France, de Monts avait trouvé les esprits fort prévenus contre son entreprise par les réclamations des marchands, dont plusieurs peut-être avaient été traités par lui avec trop de rigueur. Lorsqu'il était allé à l'Acadie, en 1604, ayant mouillé, le 6 mai, en un certain port, il avait confisqué un navire du Havre, qui faisait la traite des pelleteries, contrairement au privilège que le roi lui avait accordé récemment ; et le capitaine de son second vaisseau avait arrêté, de son côté, quatre navires basques qui faisaient la même traite. Se voyant donc attaqué dans la possession de son privilège, et combattu aussi pour ses opinions religieuses, il jugea que le meilleur moyen de soutenir la lutte, c'était de rester en France, et de presser le départ de Poutrincourt, à qui il n'avait

donné la propriété de Port-Royal, qu'à condition qu'il l'habiterait et y conduirait des familles. Il lui écrivit donc, en lui offrant de s'embarquer sur un navire qu'il allait équiper, et Poutrincourt accepta la proposition. Ce navire, nommé *le Jonas*, du port de cent cinquante tonneaux, fut en effet armé à la Rochelle par les soins et aux frais de de Monts et des marchands ses associés.

X.

Lescarbot; son caractère; il veut accompagner Poutrincourt à Port-Royal.

Poutrincourt était particulièrement lié avec un avocat au parlement de Paris, à qui il proposa de l'accompagner dans ce voyage. C'était Marc Lescarbot, déjà nommé dans cette histoire, homme d'esprit, qui écrivait avec une égale facilité en vers et en prose, observateur judicieux quand il n'était pas égaré par la passion, et qui nous a donné les meilleurs mémoires que nous ayons sur ce qui s'est passé dans les entreprises de de Monts et de Poutrincourt. Mais naturellement frondeur et indépendant, il était huguenot de cœur, quoique catholique de nom: ce qui devait le rendre plus dangereux pour les colons et les sauvages de Port-Royal, que ne l'eût été un ministre calviniste. Toutefois, il savait dissimuler dans l'occasion ses vrais sentiments, et affecter le zèle d'un apôtre, pour servir la cause de Poutrincourt et de de Monts, qu'on accusait avec raison de négliger la conversion des sauvages. Au reste, il montrait assez, par la légèreté de ses procédés dans ses rencontres mêmes, qu'il se jouait de la religion catholique, sans avoir peut-être plus d'estime pour la secte de Calvin, quoiqu'il donnât toujours à celle-ci la préférence.

XI.

Poutrincourt ne conduit aucun prêtre à Port-Royal. Pourquoi.

Il rapporte que Poutrincourt, étant venu à Paris pour aller de là à la Rochelle, entra dans plusieurs églises, et demanda s'il n'y aurait pas un prêtre, qui fût disposé à l'accompagner à Port-Royal, afin de soulager celui que de Monts y avait laissé, et qu'il croyait être encore vivant. Ce trait montre combien Poutrincourt avait peu à cœur de conduire avec lui des prêtres catholiques, puisqu'il ne pouvait ignorer que, pour en obtenir quelqu'un, il eût dû s'adresser à quelque communauté ou à quelque évêque. " Comme on était alors dans la Semaine Sainte, ajoute Lescarbot, temps auquel les prêtres sont occupés aux confessions, il ne s'en présenta aucun, les uns s'excusant sur les incommodités de la mer et sur la longueur de ce voyage, les autres remettant l'affaire après Pâques, en sorte qu'il n'y eut moyen d'en tirer quelqu'un hors de Paris, parce que le temps de l'embarquement pressait, et que

“ la mer n'attend personne. Nous nous acheminâmes donc à Orléans, et chacun des catholiques fit ses pâques, d'autant que nous allions en voyage.” Durant le trajet, Lescarbot, se livrant à son humeur poétique, médita des adieux en vers à la France, sa patrie, et les fit imprimer à la Rochelle dès le lendemain de son arrivée.

XII.

Vers de Lescarbot contre les catholiques et les évêques.

Dans cette pièce, qu'il répandit par les huguenots de cette ville, il osa bien insulter aux évêques et aux prêtres, et donner à cette entreprise commerciale l'air d'une œuvre sainte qui, au défaut du clergé, n'aurait eu pour motif, de la part de simples laïques, que la conversion des sauvages et la gloire de Dieu.

Prélats, que Christ a mis pasteurs en son Eglise,
 A qui, partant, il a sa parole commise,
 Afin de l'annoncer par tout cet univers,
 Et à sa loi ranger, par elle, les pervers;
 Sommeillez-vous, hélas ! Pourquoi de votre zèle
 Ne faites-vous paraître une vive étincelle,
 Sur ces peuples errants qui sont proie à l'enfer,
 Du sauvement desquels vous devriez triompher ?
 Quoi donc, souffririez-vous l'ordre du mariage,
 Sur votre ordre sacré avoir cet avantage
 D'avoir eu, devant vous, le désir, le vouloir,
 Le travail et le soin de ce chrétien devoir ?
 Pourquoi n'employez-vous à ce saint ministère,
 Ce que vous employez seulement à vous plaire ?
 Cependant, le troupeau que Christ a racheté,
 Accuse, devant lui, votre tardiveté.

La ville de la Rochelle, qui s'était déclarée pour la secte de Calvin, reçut ces vers avec acclamation, et, comme le chef de l'entreprise était protestant, et que personne n'ignorait qu'un grand nombre de ceux qui avaient essayé précédemment d'aller fonder des colonies, étaient morts de misère ou de maladie dans les pays lointains, à la Rochelle, chacun plaignit le sort de ceux qui allaient s'embarquer pour l'Acadie, et on fit même des prières publiques pour le succès de leur prétendu apostolat. “ Je dirai que c'est pour nous une chose honteuse (dit Lescarbot en affectant ici le langage d'un catholique), que les ministres de la Rochelle priassent Dieu chaque jour dans leurs assemblées, pour la conversion des pauvres peuples sauvages et même pour notre navigation, et que nos ecclésiastiques ne fissent pas le semblable. En vérité, nous n'avions prié ni les uns ni les autres d'en user de la sorte ; mais en cela se reconnaît le zèle de chacun.”

XIII.

Zèle simulé de Lescarbot pour la religion catholique.

Avant le départ, Lescarbot renouvela à la Rochelle les recherches simulées que Poutrincourt avait faites à Paris pour avoir un prêtre. Il alla trouver le curé ou le vicaire de la paroisse, et demanda quelque ecclésiastique qui se joignit à eux : “ D’autant, ajoute-t-il, que, cette ville étant “ maritime, je pensais que les prêtres prissent plaisir de voguer sur les “ flots ; mais je ne pus rien obtenir. Il me fut dit pour excuse, qu’il faudrait “ des gens qui fussent poussés d’un grand zèle pour aller en tels voyages, “ et qu’il serait bon de s’adresser aux pères jésuites pour cela.” C’était précisément ce que Lescarbot et Poutrincourt étaient résolus de ne pas faire ; et, pour colorer leur refus, ils alléguèrent encore ici la proximité du départ, qui ne permettait pas de délai. Bien plus, par une hardiesse impie, Lescarbot osa bien demander qu’au défaut de prêtres pour administrer les sacrements aux colons, on remit entre ses mains la sainte Eucharistie, afin qu’il la portât avec lui dans son voyage, alléguant l’exemple des premiers chrétiens, qui en usaient quelquefois ainsi. Dans le récit qu’il fait lui-même de cette circonstance, il montre que, s’il affectait les dehors de la piété catholique, il était calviniste de sentiment et de cœur ; car il ajoute : “ Ce pain sacré de l’Eucharistie était appelé viatique ou nourriture, *et néanmoins je suis d’accord que cela s’entend spirituellement.* “ Je demandai donc si on nous voudrait accorder la même faveur qu’aux “ anciens chrétiens, qui n’étaient pas moins sages que nous. On me dit “ que cela se faisait en ce temps-là, pour des considérations qui ne sont “ plus aujourd’hui ; et je fus refusé en ceci comme au reste.”

XIV.

A Port-Royal, Lescarbot fait les fonctions de prédicateur.

Enfin, le samedi veille de la Pentecôte, 13 mai 1606, on leva l’ancre et on fit voile pour l’Acadie, où le navire aborda heureusement. En arrivant à Port-Royal, on apprit que le prêtre laissé par de Monts était décédé ; et, pour le remplacer en partie, Poutrincourt pria Lescarbot de faire lui-même, à l’égard des catholiques de la colonie, les fonctions de prédicateur. Celui-ci avait porté avec lui les psaumes de Marot et la Bible ; et on peut bien s’imaginer quels furent être les sujets ordinaires de ses entretiens. “ J’ai rempli ce ministère par nécessité, dit-il, en étant “ requis chaque dimanche, et quelquefois extraordinairement, presque “ tout le temps que nous avons été à Port-Royal. Fort heureusement, “ j’avais porté ma Bible et quelques autres livres, sans y penser ; car “ autrement une telle charge m’eût fort fatigué et eût été cause que “ je m’en fusse excusé. Mais cela ne fut pas sans fruit, plusieurs “ m’ayant rendu témoignage que jamais ils n’avaient tant entendu

“ parler de Dieu en bonne part, ne sachant auparavant aucun principe de la doctrine chrétienne.” On voit par cet aveu, quels tristes éléments de Monts et Poutrincourt avaient ramassés, pour donner naissance à leur colonie, quoique destinée à porter la foi catholique en ce pays. Lescarbot ajoute : “ S’il y eut de l’édification d’un côté, il y eut aussi de la médisance de l’autre, parce que, d’une liberté gallicane, je disais volontiers la vérité.” C’est-à-dire, qu’il prenait occasion de ses prédications, pour déclamer impunément contre les catholiques.

XV.

Malgré les efforts de de Monts, le monopole est révoqué.

Cependant les armateurs et les marchands basques, bretons et autres, remuaient à Paris pour faire révoquer le privilège de de Monts. Ils se plaignaient des mauvais traitements qu’ils recevaient de ses employés, et de ce qu’il ôtait la liberté de commerce aux sujets du roi, sur les mers et dans une terre qu’ils fréquentaient de temps immémorial. Ils alléguaient encore la cherté excessive du castor, occasionnée par le monopole accordé à de Monts. Enfin ils firent tant que, par l’entremise de quelques personnes puissantes, ils obtinrent, en 1607, que son privilège fût révoqué. Lescarbot ajoute qu’on donnait de cette révocation un troisième motif : “ C’est que, le sieur de Monts, ayant, pendant trois ans, joui de ce privilège, n’avait encore fait aucun chrétien.” Ce qui était véritable, de l’aveu même de Lescarbot : *Je ne suis point, dit-il, aux gages de de Monts pour défendre sa cause.* Celui-ci et ses associés avaient dépensé, durant ces trois ans, plus de cent mille livres ; la moitié de leurs gens étaient morts, et, en dédommagement de ces pertes, le conseil du roi leur adjugea six mille livres, à prendre sur les vaisseaux qui allaient à la Nouvelle-France, pour le trafic des pelleteries. Mais il y avait plus de quatre-vingts vaisseaux qui fréquentaient ces côtes ; et comme le recouvrement de cette somme eût exigé beaucoup de frais, de Monts et ses associés ne retirèrent presque rien. Ces pertes furent cependant cause que, l’année suivante, 1608, de Monts, qui voulait aller s’établir sur le fleuve Saint-Laurent, obtint de nouveau le monopole des pelleteries, pour le terme d’une année seulement ; ce qui, comme nous le dirons dans la suite, devint l’occasion de l’établissement de Québec. Mais, en 1607, lui et ses associés, voyant que leur privilège était révoqué, et que leur mise de fonds avait dépassé la recette, refusèrent de continuer leur société plus longtemps ; ce qui obligea de Monts à rappeler en France tous ses gens, avec Poutrincourt.

XVI.

La recrue repasse en France, Henri IV confirme à Poutrincourt la donation de Port-Royal.

La nouvelle de cette révocation, portée par une barque que conduisait un jeune homme de Saint-Malo, arriva à Port-Royal le jour de l’Ascen-

sion de cette année 1607. Voyant cette voile qui se dirigeait vers le fort, les colons se livrèrent aux sentiments d'une vive allégresse ; mais, dès qu'on commença à faire publiquement la lecture des lettres adressées à Poutrincourt, la joie fit place aux regrets les plus amers. On mandait, en effet, que le privilège accordé pour dix ans était révoqué ; que la Société de commerce était dissoute, et qu'en conséquence on rappelait tous ceux qui étaient à l'Acadie. Parlant ici comme l'eût fait un zélé missionnaire, Lescarbot ajoute : " Nous eûmes une grande tristesse de voir une si belle " et si sainte entreprise rompue, et l'espérance de planter là le nom de " Dieu et la foi catholique s'évanouir. Voilà les effets de l'envie et de l'in- " satiable avarice des marchands qui n'avaient point part à l'association de " de Monts." Il fallait en effet que la cupidité des spéculateurs eût éteint en eux tout autre sentiment ; car ceux qui allèrent chercher les hommes de de Monts pour les ramener en France en vinrent jusqu'à déterrer les corps des sauvages morts, pour enlever les robes de castors avec lesquelles ils avaient été ensevelis, selon l'usage de ces peuples. Un acte si révoltant d'impiété devait rendre, et rendit en effet, le nom Français odieux et digne de mépris parmi les indigènes ; ils en furent même si indignés, qu'ils tuèrent celui des sauvages qui avaient montré aux envoyés de de Monts les sépulcres de leurs morts. Toute la colonie quitta donc l'Acadie, ne laissant, pour monument de ses exploits dans ce pays, que deux habitations entièrement vides, celle de Sainte-Croix et celle de Port-Royal. Cependant, à son retour en France, Poutrincourt présenta à Henri IV des produits de la terre qu'il avait fait défricher, spécialement du froment, du seigle, de l'orge et de l'avoine. Il lui offrit aussi cinq outardes qui furent mises dans les jardins du château de Fontainebleau et firent grand plaisir au roi ; et, profitant de ces favorables dispositions du monarque, il le pria de ratifier la donation que de Monts lui avait faite de Port-Royal, ce qui lui fut accordé.

XVII.

Henri IV choisit les Jésuites pour l'Acadie ; écrit au Pape et presse Poutrincourt d'aller à Port-Royal.

Henri IV se montra d'autant plus facile à confirmer cette donation qu'il avait déjà résolu de former un établissement dans l'Acadie pour procurer la conversion des sauvages de ce pays. Il déclara même alors au père Coton, son confesseur, religieux de la Compagnie de Jésus, qu'il voulait se servir des Jésuites pour y porter la foi, et lui donna ordre d'en écrire au père général, afin qu'il désignât quelques religieux pour ce voyage, ajoutant qu'il les appellerait au premier jour et qu'il promettait de ux mille livres pour leur entretien. Ce prince fit plus encore ; il écrivit au pape Paul V, au mois d'octobre 1608, pour l'informer de ses religieux desseins en faveur des peuples de la Nouvelle-France, et probablement aussi pour

lui demander les pouvoirs nécessaires aux missionnaires qui y seraient envoyés. De son côté, Poutrincourt, qui affectait dans l'occasion un grand zèle pour la conversion de ces barbares, fit composer par Lescarbot une lettre qu'il adressa aussi au Pape, pour lui demander sa bénédiction sur son entreprise. S'il eût fallu juger de la pureté du zèle de Poutrincourt par cette pièce, rien n'eût été plus désintéressé ni plus apostolique que son dessein : "Très-saint Père, la terre où je me rends n'a pas l'avantage d'offrir des mines d'argent et d'or ; mon dessein n'est pas d'aller dépouiller des nations étrangères : c'est assez pour moi si je puis, par la grâce de Dieu, jouir du revenu annuel de la terre que la munificence royale m'a donnée et de celui de la mer, pourvu que j'en gagne les peuples à Jésus-Christ." Après la confirmation du don de Port-Royal fait à Poutrincourt, Henri IV avait cru qu'il s'y était rendu sans délai ; mais, sur la fin de l'année suivante, 1609, ayant appris qu'il n'avait point encore quitté la France, il en témoigna son mécontentement. Poutrincourt, venu à Paris sur ces entrefaites, y fut très-sensible et répondit que, puisque Sa Majesté avait tant à cœur cette affaire, il donnerait tout de suite ses ordres pour l'embarquement.

XVIII.

Poutrincourt refuse de conduire des Jésuites à Port-Royal.

Le père Coton, informé de son départ prochain, alla le trouver et lui offrit des membres de son Ordre. Embarrassé à cette proposition, Poutrincourt répondit qu'il serait plus expédient de différer leur départ jusqu'à l'année suivante, ajoutant que, dès qu'il serait arrivé à Port-Royal, il renverrait son fils en France, et qu'en retournant en Acadie il y conduirait ceux de ces pères qu'il plairait au roi d'y envoyer. Comme la révocation du privilège de de Monts avait été fondée, entre autres motifs, sur ce qu'il n'avait baptisé personne durant l'espace de trois ans qu'il en avait joui, Poutrincourt, pour ne pas perdre la faveur du roi, avait grandement à cœur de hâter le baptême des sauvages ; et craignant, peut-être avec raison, que les Jésuites ne fussent pas disposés à user de cette précipitation, il conduisit avec lui un prêtre du diocèse de Langres nommé Jessé Fléché, qui devait se montrer plus facile. Le Nonce du Pape (*), Robert Udalbin, lui donna le pouvoir général d'absoudre, à l'exception des cas réservés au saint-siège, avec diverses autres facultés qu'on accordait de

(*) Nous verrons dans la suite de cet ouvrage que les Nonces résidant à Paris furent plusieurs fois chargés de transmettre ces sortes de pouvoirs, que les Souverains Pontifes peuvent seuls communiquer comme ayant juridiction dans tout l'univers. Lescarbot, toujours enclin vers les nouveautés historiques, fait sur ce sujet une réflexion de sa façon : "A mon avis, dit-il, la mission donnée par un évêque de France eût bien été aussi bonne que celle du Nonce, qui est un évêque étranger."

coutume aux missionnaires qui allaient dans les pays d'outre-mer. Tous les préparatifs du voyage étant faits, la nouvelle recrue partit de Dieppe le 25 février 1610, sous la conduite de Poutrincourt, et, après une navigation pleine de traverses, durant laquelle ce dernier faillit être victime d'un complot, on arriva à Port-Royal au mois de juin suivant.

XIX.

Sauvages baptisés à Port-Royal sans avoir été instruits.

Le désir empressé de donner le baptême aux sauvages fut cause que Poutrincourt chargea le sieur de Biencourt, son fils, âgé seulement de dix-neuf ans, d'en instruire plusieurs, au défaut de son missionnaire, entièrement étranger à leur langue ; et enfin, contre toutes les règles de l'Église, qui ordonne d'éprouver les catéchumènes avant de les baptiser, ce missionnaire en baptisa vingt-et-un le jour même de la Saint Jean-Baptiste, 24 du même mois. Sur le bruit de ce qui s'était passé dans cette circonstance, plusieurs autres sauvages se présentèrent à Poutrincourt pour recevoir aussi le baptême ; ils y furent admis comme les premiers, et, après eux, plusieurs autres, jusqu'au nombre de plus de cent, si on en croit Lescarbot. Comme Poutrincourt voulait surtout plaire au roi et aux grands, il eut soin de donner à ceux qui furent baptisés le jour de la Saint Jean-Baptiste, les prénoms des personnages de la famille royale et des principaux seigneurs de la cour. Ainsi un chef sauvage, Mambertou, fut nommé Henri, du nom du roi, qu'on croyait être encore vivant et qui venait d'être assassiné le 4 du même mois ; le fils aîné de ce chef fut nommé Louis, du nom du Dauphin qui fut Louis XIII ; sa femme fut nommée Marie, du nom de la reine, et ainsi des autres.

XX.

Lescarbot exalte ces baptêmes comme l'effet d'un zèle tout apostolique.

Ces baptêmes, que Lescarbot appelle *un chef-d'œuvre de piété chrétienne*, quoique tous les théologiens, et notamment la Sorbonne, les condamnent comme de vraies profanations, donnèrent lieu cependant à cet écrivain, en exaltant le prétendu zèle de Poutrincourt *pour la cause de Dieu*, d'insulter aux évêques et aux grands du royaume, comme n'en ayant pas fait autant pour la conversion de ces infidèles.

Où êtes-vous, Prélats, que n'avez-vous pitié
De ce peuple, qui fait du monde la moitié ?
Du moins, que n'aidez-vous à ceux de qui le zèle,
Les transporte si loin, comme dessus son aile,
Pour établir ici de Dieu la sainte loi,
Avecque tant de peine, et de soin et d'émoy.

Mais, voulant donner à toute la France une grande idée des progrès de l'Évangile à Port-Royal, Poutrincourt envoya son fils à Paris porter la

nouvelle de ces baptêmes, et, afin qu'ils eussent plus de retentissement, Lescarbot composa une brochure in-12 de quarante-six pages, qui fut répandue dans le public, sous ce titre : *La Conversion des Sauvages qui ont été baptisés en la Nouvelle-France, cette année 1610*. Tout cet écrit est un panégyrique outré, pour ne rien dire de plus, du prétendu zèle apostolique de Poutrincourt, qui aurait sacrifié sa fortune, aussi bien que sa personne, pour la propagation de la religion chrétienne dans ce pays. Lescarbot y raconte cependant une particularité qui, si elle est sans fondement pour Poutrincourt, montre combien celui-ci avait mal choisi la nouvelle recrue : c'est qu'après les premiers baptêmes, un des colons Français, s'étant évadé de Port-Royal, alla dire à un certain chef de sauvages que tout ce que Poutrincourt leur enseignait de Dieu n'était qu'invention de son esprit, qu'il n'en devait rien croire, qu'enfin c'était un fourbe qui les ferait mourir pour avoir leurs castors.

XXI.

Les PP. Biard et Massé, agréés par la cour pour aller à Port-Royal.

Sur la nouvelle du baptême de tant de sauvages, les Jésuites se présentèrent pour avoir part à cette mission, en rappelant que Henri IV, trois ans avant sa mort, avait promis d'y envoyer des religieux de leur compagnie et d'assigner deux mille livres de pension pour leur entretien. La reine, Marie de Médicis, agréa leur demande et recommanda très-particulièrement au sieur de Biencourt les pères Pierre Biard et Ennemond Massé, qui furent destinés pour cette mission (*). Bien plus, elle fit donner à ces religieux cinq cents écus, en exécution de la promesse de Henri IV ; et les dames de la cour voulurent témoigner aussi leur générosité aux missionnaires. La marquise de Verneuil leur donna des ornements et des vases sacrés, remarquables pour leur richesse ; madame de Sourdis, le linge d'autel, et la marquise de Guercheville se chargea des provisions nécessaires à leur subsistance. Enfin, pour assurer aux deux Jésuites le libre exercice de leurs fonctions à Port-Royal, la reine leur remit une lettre qu'elle écrivait à Poutrincourt, et une autre du jeune roi

(*) On ne sait pas pourquoi le P. de Charlevoix écrit Masse au lieu de Massé. Le P. du Creux, au livre VI de son *Histoire canadienne*, a donné une notice du P. Massé ; il l'appelle constamment *Massæus*, ce qui suppose qu'il était appelé en français Massé ; car dans l'autre cas il l'eût traduit en latin pas *Massus*. Au reste, l'orthographe de ce nom ne peut offrir aucune incertitude, après que Champlain, qui avait connu le P. Massé, écrit constamment son nom de la sorte dans la relation de ses voyages et même dans un opuscule de ce Père qu'il a ajouté à son édition de 1632. Enfin, le P. Biard, dans sa *Relation de la Nouvelle-France et du voyage des Pères Jésuites aux dites contrées*, Lyon, 1616, in-12, écrit invariablement Massé. Il est à regretter qu'en réimprimant ce dernier ouvrage à Québec, en 1858, et d'autres relations où il est parlé du P. Massé, on ait suivi l'orthographe fautive du P. de Charlevoix, au lieu de se conformer à l'ancienne, qui est la véritable.

Louis XIII, son fils, du 7 octobre 1610, datées de Monceaux, où la Cour se trouvait alors. Celle du roi était conçue en ces termes : “ Monsieur de Poutrincourt, envoyant en la Nouvelle-France les pères Pierre Biard et Ennemond Massé, religieux de la Société de Jésus, pour y célébrer le service divin et prêcher l’Evangile aux habitants de cette contrée, j’ai bien voulu vous les recommander par cette lettre, afin qu’en toutes occasions vous les assistiez de votre protection et de votre autorité, pour l’exercice de leurs bons et saints enseignements, vous assurant que je le tiendrai à service très-agréable.” La lettre de la reine était semblable pour le fonds : “ Monsieur de Poutrincourt, maintenant que ces bons pères Jésuites s’en vont vous trouver pour essayer, sous l’autorité du roi, monsieur mon fils, d’établir, par delà, notre sainte religion, je vous écris par cette lettre de leur donner, pour le succès de ce bon œuvre, toute la faveur et l’assistance qui dépendra de vous, comme une chose que nous avons fort à cœur et que nous tiendrons à service très-agréable, priant Dieu, monsieur de Poutrincourt, qu’il vous ait en sa sainte et digne garde.

“ BRULART.”

MARIE, régente.

XXII.

Dujardin et Duchesne refusent de recevoir des Jésuites sur leur navire.

Cependant Poutrincourt, qui avait essuyé de grandes pertes et ne pouvait suffire aux frais d’une nouvelle expédition, s’était associé avec le sieur Thomas Robin, dit de Coloignes, qui prit l’obligation d’approvisionner l’habitation de Port-Royal, durant cinq ans, de toutes les choses nécessaires, et de fournir, en outre, des marchandises pour le trafic avec les sauvages. Il paraît qu’en se chargeant ainsi de la dépense, Robin, qui n’était pas en état d’y fournir, donna lui-même commission à deux marchands huguenots de Dieppe, Dujardin et Duchesne, de faire, à leurs frais, la cargaison du navire, et leur promit une part du profit qui reviendrait de la traite des pelleteries et de la pêche des morues. Le rendez-vous assigné pour l’embarquement était la ville même de Dieppe, et le jour du départ avait été fixé au 24 octobre de cette même année. Mais quand les deux marchands huguenots virent arriver les pères Jésuites avec leurs effets, ils refusèrent absolument de les recevoir sur leur navire. On eut beau les presser, ils s’opiniâtrèrent en jurant qu’ils ne souffriraient jamais des Jésuites sur leur bord. La reine régente, informée de ce qui se passait à Dieppe, fit déclarer à ces marchands que sa volonté expresse et celle du roi défunt étaient que des religieux de cette Société allassent dans la Nouvelle-France. Les marchands ne changèrent pas d’avis ; et comme les sieurs de Biencourt et Robin étaient dans la dépendance de ces deux huguenots, qui faisaient toutes les avances de l’entreprise et demandaient même qu’on leur rendît l’argent déboursé par eux, si on voulait embarquer des Jésuites,

Biencourt et son associé, hors d'état de faire ce remboursement, se voyaient contraints de donner l'exclusion à ces religieux. On peut soupçonner que l'obstination des deux marchands huguenots, avait pour motif leur aversion pour le catholicisme et l'espérance que, sans les Jésuites, on pourrait plus aisément établir dans l'Acadie l'hérésie de Calvin, comme on avait tenté déjà de le faire au Brésil et à la Floride ; et il est même à remarquer que le capitaine et le pilote du vaisseau qu'ils avaient frété, faisaient l'un et l'autre profession du calvinisme. Au reste, rien n'était plus irrégulier que ce refus, puisque la cour, n'ayant donné Port-Royal à de Monts et ensuite à Poutrincourt que sous la condition expresse d'y établir la religion catholique, elle avait droit d'y envoyer tels missionnaires qu'elle jugerait à propos ; et enfin comme ces marchands exigeaient obstinément le remboursement de leurs dépenses, ils ne pouvaient se plaindre si on satisfaisait à leur demande, et si à cette condition on embarquait des Jésuites pour l'Acadie : ce fut ce qui arriva.

XXIII.

Madame de Guercheville rembourse à Dujardin et à Duchesne l'argent avancé par eux.

Car la marquise de Guercheville, indignée de ce mépris formel des ordres de la reine, chercha les moyens de punir ces marchands, en les excluant eux-mêmes de la société de Biencourt ; et, ayant su que tout ce qu'ils pouvaient avoir fourni ne s'élevait pas au delà de quatre mille livres, elle fit une quête à la cour, et la somme fut bientôt recueillie. Elle jugea même que cette somme, employée à payer le prix de la cargaison, pourrait former un fonds de revenu pour entretenir les Jésuites à la Nouvelle-France, sans qu'ils fussent à la charge de Poutrincourt ou de quelque autre ; et, comme la somme devait être employée au profit de la Société formée entre les sieurs Biencourt et Coloignes, elle voulut, de plus, que les Jésuites eussent part à leur association et aux émoluments qui en proviendraient. Telles furent les conditions du contrat d'association passé le 20 janvier 1611 par-devant Levasseur, notaire à Dieppe, contrat qui excita alors, surtout de la part des huguenots, les réclamations les plus vives et pourtant les plus injustes. Lescarbot, toujours disposé à prendre fait et cause pour eux, en fut même si piqué qu'il prit de là occasion de faire à son *Histoire de la Nouvelle-France* des additions pleines de fiel contre les Jésuites, où il donne à ce contrat les plus sombres comme les plus fausses couleurs (*). Enfin, après un long délai occasionné par le refus des deux

(*) Le P. de Charlevoix, qui a ignoré l'existence de cette deuxième édition, et qui, d'ailleurs, a parcouru trop rapidement la première, prodigue à Lescarbot des éloges peu mérités, pour ne rien dire davantage ; et son jugement précipité a induit en erreur la plupart de ceux qui ont écrit après lui. L'auteur de l'article *Lescarbot*, dans la *Biographie universelle*, en parle en ces termes : " Il paraît sincère, sensé et impartial ; c'est le " témoignage que lui rend le P. de Charlevoix, dont l'autorité est ici d'un grand poids."

marchands, le vaisseau partit de Saint-Malo le 26 janvier 1611, sous la conduite du capitaine et du pilote huguenots dont on a parlé, et, au bout de près de cinq mois de navigation, arriva à Port-Royal le 22 du mois de juin.

(A continuer.)

DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE.

CHAPITRE IX.

AUTORITÉ UNIVERSELLE ET ABSOLUE DE LA RÉVÉLATION.

L'existence de la révélation reconnue et constatée, il faut considérer maintenant quelle est l'étendue et le poids de son autorité. Tel sera le sujet du présent chapitre.

La révélation, nous l'avons vu, c'est le témoignage de Dieu même. Or il est de toute évidence que le témoignage de Dieu est absolument et universellement infaillible. Quiconque n'aurait pas la parfaite conviction d'une vérité si manifeste, ne mériterait guère qu'on lui fît l'honneur de disputer avec lui. Conséquemment l'autorité de la révélation est universelle et absolue. Ainsi quel que soit son objet, spéculatif ou pratique, physique ou morale, naturel ou surnaturel, compréhensible, il faut l'admettre sans tergiversation aucune. Ainsi dans les diverses branches de la connaissance humaine, dans les sciences métaphysiques, physiques, morales et sociales, et dans toute l'étendue de leurs ramifications sans nombre, nul ne peut écarter, au contraire chacun doit respecter souverainement l'enseignement révélé. Ces déductions sont évidentes comme leur principe ; et le sens commun de l'humanité les a toujours et partout sanctionnées.

Toutefois par intérêt de passion ou de système, certains philosophes ont cru pouvoir, en cette matière comme en beaucoup d'autres, marcher hors de la voie commune. Je dois signaler surtout les éclectiques, les progressistes et le sceptique Bayle dont nous avons déjà exposé la doctrine à cet égard.

S'il en fallait croire les éclectiques, dans l'enseignement révélé, alors du moins qu'il devient l'objet de la pensée humaine, il y aurait, comme dans tout autre enseignement, mélange de vérité et d'erreur ; car l'idée par où nous saisissons la révélation, est nécessairement fautive : nécessairement vraie, puisqu'elle est inspirée par la réalité ; nécessairement fautive, à raison de la nature infirme et bornée de notre intelligence qui ne peut

jamais saisir, avec une entière exactitude, la réalité qu'elle embrasse, ni traduire fidèlement, par la parole, ce qu'elle a conçu. (*)

Ce n'est point ici le lieu de réfuter *Ex professo* l'éclectisme. Il suffit de produire brièvement contre ce système, quelques argumens péremptoirs.

Dans l'homme, nous dit-on, l'idée est nécessairement fautive, et la traduction fidèle de l'idée par la parole est impossible. Eh bien ! soient les deux propositions suivantes, expressions de deux idées, sans doute :

La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.—La ligne droite n'est pas le plus court chemin d'un point à un autre.

Qu'on nous montre la part d'erreur qui se trouve dans la première, et la part de vérité que renferme la seconde. Que l'on fasse voir pareillement comment les mots sont ici une traduction infidèle des idées. On n'aura garde, pour défendre la doctrine que nous combattons, de se placer sur un terrain si parfaitement circonscrit. C'est que l'éclectisme dont les généralités vagues et indéfinies pourraient peut-être faire illusion, apparaît manifestement absurde, dès qu'on veut en faire certaines applications particulières.

Quand Dieu daigne se révéler à l'homme, ne peut-il pas lui donner une idée exacte de ce qu'il veut lui apprendre, et lui inspirer le mot propre pour le dire fidèlement ? Ne peut-il pas en outre établir un interprète infailible de sa révélation ? S'il le peut faire, comme il est évident, de quel droit les éclectiques osent-ils nous dire que l'idée révélée, tombée dans l'homme, renferme nécessairement un alliage impur ; et qu'elle ne saurait d'ailleurs être fidèlement traduite par un discours quelconque.

Spectacle bien ridicule, s'il n'était pitoyable ! Voyez ces mêmes philosophes éclectiques qui dégradent ainsi la puissance et la sagesse du divin Auteur de la religion révélée, entreprendre bravement, par après, de faire, avec leurs idées en partie vraies et en partie fausses, (1) le triage de la vérité et de l'erreur qui se rencontrent dans la révélation, comme en tout ce qui fait l'objet de l'activité humaine ! Il faut avoir, ce me semble, une singulière outrecuidance, ou plutôt un inqualifiable orgueil, pour s'en aller dire à l'univers : lors même que Dieu vous parlerait en personne, vous ne pourriez avoir de ce qu'il vous enseignerait que des idées en partie vraies et en partie fausses. Seul, l'éclectisme appliquant à l'enseignement révélé le type universel de la réalité, la conscience, pourra l'offrir un jour à vos regards, séparé de toute erreur.

Partisans déclarés de la vérité relative, variable et mobile, les progressistes n'auraient garde, lors même qu'ils en confesseraient l'existence,

(*) Jouffroy.

(1) A moins que les éclectiques ne prétendent au privilège contre nature, d'avoir de la réalité des idées purement, exclusivement vraies.

de reconnaître l'autorité universelle, absolue, de la révélation. La vérité révélée serait pour eux, comme toute autre vérité, circonscrite dans le temps et l'espace : elle n'aurait qu'une valeur relative, variable et mobile.

Mais l'hypothèse progressive touchant la nature du vrai, est de tout point insoutenable et repose sur le vide : c'est une doctrine sceptique, subversive de tout l'ordre religieux, moral et social.

En effet, si vous mettez en principe que ce qui est vrai aujourd'hui, ne l'était pas encore hier et ne le sera plus demain ; que ce qui est vrai dans un lieu, ou pour de certains esprits, n'est pas vrai dans un autre lieu ou pour des esprits différents ; si vous imposez à la vérité les conditions de l'espace, du temps et des individualités qui la perçoivent, quel fond pourrez-vous faire sur ce sable mouvant ? Il n'y aura, dans le domaine de l'intelligence, rien de fixe ni de solide, sur quoi l'on puisse établir une affirmation quelconque. L'empire de la vérité ne sera plus qu'un vide immense où l'être spirituel devra périr, comme on voit périr l'être animal partout où il n'y a plus d'air respirable.

Comment croire d'une foi sincère à une vérité temporaire, locale et individuelle ? Si je mets en principe que ce que je crois vrai aujourd'hui, demain je devrai l'estimer faux ; qu'aujourd'hui même, là où je suis, ou dans des lieux différents, plusieurs tiennent légitimement pour faux ce que je tiens légitimement pour vrai, n'est-il pas évident que je ne saurais plus m'attacher à rien, si ce n'est à ce point unique, que de toutes parts règne une incurable et désespérante incertitude ? Mais alors que devient l'ordre religieux, moral et social ? Tout y est douteux et incertain, comme partout ailleurs. Quel système religieux, moral et social que je regarde comme vrai, et qui l'est réellement aujourd'hui, était faux auparavant et le sera dans la suite. Quelle foi, quel amour, quel dévouement peut-on avoir pour de semblables vanités ? Demandez plutôt le prix et la valeur de ces bulles légères que l'on voit se former quelquefois à la surface de l'onde agitée.

Cette funeste et choquante doctrine de la vérité relative, variable et mobile, n'a du reste aucun fondement solide. On ne peut l'étayer que sur des jeux de mots et des équivoques que nous allons exposer.

Il paraît clair, dit-on, que l'on doit admettre des vérités temporaires et locales, comme aussi des vérités relatives à certains ordres de choses et de personnes. Tous les faits, tous les événements quelconques sont évidemment des vérités locales et temporaires. Maintenant que vous tracez ces lignes, il est vrai que vous écrivez en tel point particulier de l'espace ; mais cela même n'est pas vrai dans les autres parties de l'étendue ; il ne l'était nulle part quelques heures auparavant, et bientôt il ne le sera plus dans aucun lieu du monde.

En 1810 il était bien vrai que Napoléon régnait sur les français ; mais il ne l'était pas encore en 1793 et avait cessé de l'être en 1816.

Les lois positives sont aussi, de l'aveu de tout le monde, des vérités temporaires et locales. Il est vrai qu'elles n'obligent qu'en de certains temps et dans de certains lieux. Les chrétiens enseignent qu'il en était ainsi de la partie la plus étendue de la révélation judaïque.

L'ordre liturgique, civil et politique de cette législation venue du ciel, n'était obligatoire que dans le petit pays d'Israël, et depuis longtemps le Christ l'a universellement abolie.

C'est-à-dire encore une fois que les lois positives, même divines, et les événements divers, ne sont que des vérités temporaires et locales.

Paraillement, il est manifeste que des assertions vraies dans un certain ordre de choses et de personnes, sont fausses dans un ordre différent. Ainsi affirmer que dans un état démocratique, tous les citoyens ont des droits égaux, serait un dire véritable ; la même affirmation serait fausse, si elle avait pour objet une monarchie absolue.

Le prêtre, le magistrat, l'homme d'épée sont assujétis à diverses catégories de devoirs auxquels il serait faux de dire que les autres citoyens sont également soumis. Voilà bien, sans contredit, des vérités relatives à un ordre particulier de choses et de personnes.

Ce qu'il y a de vrai dans ce discours peut se traduire ainsi : la réalité contingente est circonscrite dans le temps et l'espace, et relative à des classes particulières d'êtres. En effet, la réalité contingente n'est ni éternelle, ni immense, elle ne soutient pas des rapports, du moins certains rapports avec tous les êtres de la nature. Fort bien, mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille admettre une vérité relative, variable et mobile. La réalité, qui n'existe que dans un moment de la durée et sur un point de l'espace, ou que pour une certaine catégorie d'êtres, est pourtant perceptible avec les mêmes attributs, dans tous les temps et dans tous les lieux, et par tous les êtres doués d'une intelligence suffisante. Or, c'est seulement dans l'acte de percevoir que se trouve proprement la vérité ou l'erreur. Selon que la perception est ou n'est pas conforme à l'objet en soi, elle est vraie ou fausse. Puis donc que la perceptibilité de l'objet est la même partout, toujours et pour tous les êtres, il s'en suit que la vérité est la même partout, toujours et pour tous les êtres, ou qu'elle n'est pas relative, variable et mobile.

En d'autres termes, ou vous considérez la réalité contingente comme existante, ou vous la considérez comme perçue : dans le premier cas, la réalité n'est proprement ni vraie ni fausse ; car en rigueur la vérité ne se trouve que dans l'idée ou la perception par où l'on saisit la réalité. Dans la deuxième hypothèse, la perception de la réalité est la même toujours, partout et pour tous ceux en qui elle est fidèle. Sans doute le point de vue peut varier ; il varie même très-souvent ; mais il ne saurait y avoir contradiction entre les représentations paternelles, mais fidèles, du même objet.

Que l'on envisage, comme on le doit faire, la réalité contingente dans les limites qui la circonscrivent, et l'on verra manifestement qu'elle ne saurait servir de base à l'hypothèse de la vérité relative, variable et mobile.

L'expression légitime d'une réalité contingente est une proposition vraie dans tous les temps, dans tous les lieux et pour toutes les intelligences capables de la bien concevoir. Soient les divers exemples signalés dans l'objection. En 1810, Napoléon gouvernait l'empire français. La loi judaïque obligeait tout le peuple et le pays d'Israël, au temps du saint roi David. Le prêtre catholique est tenu au célibat. Eternellement, il devrait être et sera vrai que Napoléon était empereur des Français en 1810 ; que la loi judaïque était obligatoire en Israël, à l'époque où vivait le saint roi David, et qu'aujourd'hui du moins le prêtre catholique, du rit latin, est tenu au célibat. Ces propositions peuvent s'énoncer aussi légitimement à Pékin qu'à Jérusalem. Chacun, ecclésiastique ou laïque, catholique ou hérétique, barbare ou sauvage, a ou peut avoir le même droit de les affirmer.

Les raisonnements qui précèdent, posent sur le grand principe de contradiction ; ils ont pour base cette affirmation nécessaire, que deux propositions contraires ne peuvent subsister ou être vraies en même temps.

. (A continuer.)

JULES CÉSAR.

Analyse de la deuxième Lecture faite au cabinet paroissial.

Nous avons dit, dans la précédente lecture, qu'un des mérites principaux du nouvel ouvrage sur Jules César, était d'être le fruit de travaux immenses, qu'un Souverain seul pouvait entreprendre et mener à bonne fin avec tous les moyens qu'il a, à sa disposition. Nous croyons devoir donner quelques détails à ce sujet. D'abord tous les historiens anciens ont été compulsés ; voici les principaux dont on invoque le témoignage et dont on cite les passages dans la suite de la narration : Tite-Live, Salluste, Tacite, Aulugelle, Denys d'Halycarnasse, Florus, Macrobius, Festus, Polybe, Cicéron, Appien, Varron, Dion-Cassius, Strabon, Valère Maxime, Plutarque, Suetone, Ovide, Contantin Manassès, Quintilien, Seneque, Isidore, etc., etc. On sait d'ailleurs combien il y a à profiter dans une telle revue des historiens anciens ; quelle sagesse on trouve en eux, quelle élégance dans le style, quels modèles de gravité dans le fond et d'intérêt dans les détails ; ils parlent comme des politiques et des guerriers, ils sont peintres et dramatiques au suprême degré ; l'Auteur a

trouvé à l'occasion du sujet qu'il traitait les meilleurs modèles qu'il pouvait se proposer à imiter, et l'on peut reconnaître qu'il a admirablement profité de ses recherches. Il ne s'est pas contenté des anciens, il a lu les modernes en différentes langues, et il a mis à contribution leurs appréciations : Nieburg, Otfriën Muller, Monmsen, Marquart, A. Thierry, Goetting, Mérial, Franz de Champagny, etc., etc.

Or ceci n'est que la moitié du travail ; il a fallu en outre vérifier les monuments et constater les lieux. Les champs de bataille, les camps, les voies antiques ont été l'objet d'explorations ; de plus, une quantité de fouilles ont été accomplies en France, en Espagne, en Italie, etc., et l'on a fait des découvertes jusqu'au point d'en pouvoir meubler un musée de médailles, d'armes, d'ustensiles, en un mot de monuments de tout genre qui seront d'un si grand prix pour l'instruction des Archéologues ; enfin un Atlas a été entrepris qui contiendra un grand nombre de plans, dont la plupart inédits et qui ont été levés avec un soin infini.

Il y a donc tout profit à prendre connaissance de cet ensemble de travaux, “ dans lesquels,” nous dit la *Revue de Dublin*, “ l'illustre auteur “ n'a craint aucune sorte de recherches, tandis qu'il s'en est servi avec “ un tact et une sobriété qui montrent ses hautes aptitudes littéraires et “ historiques ; le lecteur y est éclairé, mais il n'est pas égaré sous un fatras “ d'érudition.”

Si ces travaux sont intéressants pour les amateurs d'histoire, ils sont précieux pour le chrétien parce qu'ils se rapportent à un personnage venu cent ans juste avant N.-S., et qui est l'un des principaux instruments de la Providence dans les œuvres qu'elle accomplissait pour préparer la venue du Messie. A cette époque, tout concourait à réunir les diverses nations en un seul corps, et l'histoire chrétienne et profane de ce siècle qui semblent s'ignorer l'une et l'autre, se touchent cependant par tous les points. L'élargissement de la Cité Romaine, le droit de citoyen donné à des peuples entiers, aidèrent les nations à se connaître, à s'unir, à se fondre ; l'on voit la part que J. César a eu à ce mouvement. Les vastes guerres qu'il dirigea sur tous les points du monde contribuèrent notablement à ce résultat. Il conduisait des populations armées de la Germanie en Afrique et des Gaules en Syrie, avec une célérité jusque là sans exemple. C'est ce que nous dit M. de Champagny dans son livre des Césars :

“ La guerre, ce grand moyen de rapprochement entre les hommes, ne “ se fit jamais sur un plus vaste théâtre. . . . dans ses dix ans de guerre “ au-delà des Alpes, J. César avait rapproché de Rome, la Gaule, la “ Germanie, la Bretagne, des peuples et des contrées dont Rome ignorait “ même l'existence ; dans les cinq années de luttes contre Pompée et ses “ partisans, il mena ensuite avec lui la Gaule et la Germanie en Italie, “ en Egypte, en Espagne, au pied du Caucase, dans Athènes, Alexan-

“ drie, Carthage et Jérusalem. Personne qui ait jamais plus cheminé les “ armes à la main.” Bossuet nous en dit le résultat : “ *Le commerce de “ tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres et réunis “ sous la puissance romaine, a été un des grands moyens dont la Provi- “ dence se soit servie pour donner cours à l’Evangile.*” Tout ceci s’opéra successivement jusqu’au jour où, à l’unité maternelle, vint s’ajouter l’unité des coeurs et des intelligences que proclamait d’avance St. Paul en tombant sous le fer du bourreau, où il n’y eut plus ni esclave ni homme libre, ni Grec ni barbare, mais où tous furent unis en Jésus-Christ et Jésus-Christ fut en tous.

Nous allons d’abord considérer quel était l’état de la société romaine lorsque vint J. César, cent ans avant la venue de J.-C. ; nous verrons ensuite les qualités qui ont brillé en lui, et en considérant d’une part à quelle dégradation était arrivée la société romaine et de quels vices elle entacha la grande nature et les admirables facultés de l’un de ses plus grands citoyens, il nous sera facile de vérifier ce que la société en général et l’individu, si grand qu’il fut, avaient à gagner à l’avènement des lumières et des vérités du Christianisme.

L’Auteur, après avoir fait un brillant tableau des vertus politiques et morales des premiers Romains qui, plus que tout autre chose, contribuèrent à leurs merveilleux succès, montre ensuite, dans une esquisse étendue, l’état de toutes ces nations fameuses qui entouraient le grand bassin de la Méditerranée. Ce tableau est des plus remarquables et parfaitement présenté ; il y a des appréciations utiles pour les amateurs de la science historique. La peinture du commerce et de la richesse des anciennes nations est complète et elle n’avait pas encore été faite ; elle forme un essai admirable de géographie politique et commerciale en ces temps éloignés *qui suffirait*, nous dit la “ Revue de Dublin,” *pour faire remarquer un écrivain.* Ensuite l’Auteur expose la décadence rapide de cet état de grandeur morale et matérielle vers les temps qui précèdent César.

Toute cette admirable organisation Romaine que nous avons vue en était elle-même venue à une anarchie complète. Les politiques avaient laissé altérer cet amour du bien public qui distinguait Rome ; la guerre n’avait plus ce caractère élevé d’honneur et d’humanité qu’elle avait aux premiers temps ; on ne combattait plus que pour une vaine gloire, l’ambition ou les richesses. On ne savait plus respecter et s’assimiler les populations vaincues ; on ne combattait que pour les écraser sous une tyrannie et une cupidité sans entrailles. L’avidité et l’ambition ne bornaient pas leurs ravages au dehors, elles infestaient tout au dedans : une lutte terrible se livrait sans cesse au sein de l’empire, c’était comme une révolution permanente. Quand la guerre à l’étranger est finie, la guerre civile commence, et celle-ci laisse des inimitiés sans retour. Quand elle ne se fait point sur les champs de bataille, elle va envahir le forum. Les généraux romains

Marius, Sylla, Lucullus, Crassus reviennent de leurs expéditions avec leurs soldats transformés en électeurs, qui arrivent sur le forum pour faire valoir leurs prétentions l'épée ou le bâton à la main ; ces armées sont puissantes et nombreuses, car on compte jusqu'à 900,000 électeurs. Lorsque Caius Gracchus est nommé tribun du peuple, la ville avec ses rues ne peut suffire au torrent des voteurs venus de toutes les colonies romaines, et on constate qu'il y avait bien plus de monde sur le toit des maisons que dans les rues et les places publiques. Tout Rome était alors comme une fourmilière humaine, et ce spectacle fut souvent renouvelé depuis. L'intrigue, devenue le grand ressort des événements, réclamait impérieusement un pouvoir fort, intelligent et permanent que l'on ne pouvait trouver nulle part. D'ailleurs cette société sans force contre elle-même, était sans puissance contre ses ennemis extérieurs.

Les esclaves multipliés chaque jour et traités indignement, s'exaspèrent et se soulèvent avec des chefs audacieux et intrépides ; les gladiateurs avec Spartacus résistent pendant deux ans à toutes les armées romaines. Les Scythes menacent les frontières avec Mithridate ; les Cimbres et les Teutons, au nombre de plusieurs millions, avancent par le nord. Les pâtres se révoltent en Sicile. Des nations de pirates couvrent les mers et arrêtent des corps entiers de troupes se rendant en Orient ou en Afrique ; il aurait fallu les vertus des anciens temps pour résister : elles n'existent plus. Les principaux citoyens donnent l'exemple des plus grands désordres et de tous les vices. Catilina, Lucullus Sylla sont des orateurs, des grammairiens, des poètes, mais des cœurs pleins d'égoïsme et de corruption. On pille des provinces pour enrichir des musées, on livre des batailles pour avoir des tableaux et des statues. L'affreux proconsul Verrès était un érudit et un archéologue remarquable. On ne sait plus que faire des dettes pour suffire aux raffinements de l'orgueil et de la mollesse la plus impudente. Milon avait 14 millions de dettes, c'était le grand ami de Cicéron ; Curion 12 millions ; Antoine, 8 millions. César, élevé plus tard au pouvoir, mais suivant les mêmes errements, pouvait dire en partant pour l'Espagne : qu'il s'en fallait de 250 millions de sesterces (40 millions de francs) que sa fortune fut à zéro, en une année il avait tout réparé. Comme on ne pouvait alors faire fortune qu'en arrivant aux emplois, ils étaient âprement disputés.

A ces désordres se joint tout l'emportement de cœurs implacables. Lorsque Marius arrive au pouvoir, pour le conserver il couvre l'Italie de massacres et de proscriptions. Sylla lui succède en 672 et il dépasse de beaucoup son prédécesseur : il fait mourir à Preneste tous les sénateurs partisans de Marius, ensuite il proscriit à Rome 4700 citoyens dont 90 sénateurs et 15 consulaires, 2700 chevaliers, il fait passer au fil de l'épée 12,000 citoyens de Preneste, et dans le Cirque de Rome 6,000 soldats de Marius. On tuait, sur son ordre, dans les maisons, sous les portiques, dans les temples et jusque sur les degrés de son tribunal. Pour donner une idée

des mœurs de cette époque, on peut rapporter ce trait : l'austère Sylla, au moment de triompher, apprend que sa femme Metella est mourante et pour que les funérailles de sa femme ne viennent pas attrister son triomphe, il se hâte de la répudier et le même jour épouse Valéria.

Au milieu de tant de désordres et dans une dégradation si profonde, pour fonder un ordre de choses durables, “ il fallait, nous dit l'Auteur, un homme “ qui, s'élevant au-dessus des passions vulgaires, réunit en lui les qualités “ et les idées justes de ses devanciers, mais évitât leurs défauts et leurs “ erreurs. A la grandeur d'âme et à l'amour du peuple qui distinguaient “ les tribuns, il fallait joindre le génie militaire des grands généraux et le “ sentiment profond des dictateurs pour l'ordre et la hiérarchie. L'homme “ capable d'une si grande mission existait déjà, mais peut-être, malgré son “ nom, serait-il resté longtemps encore inconnu, si l'œil pénétrant de Sylla “ ne l'eut découvert au milieu de la foule et, par la persécution, désigné à “ l'attention publique. Cet homme c'était César.”

Nous admettons bien qu'il réunit en lui les qualités de plusieurs de ses devanciers, nous admettons même qu'il les posséda au suprême degré, mais nous ne pouvons reconnaître qu'il n'eut aucun des défauts de son âge, de son temps et de son siècle. Nous croyons qu'il fut, au contraire le plus frappant représentant des qualités et des défauts de l'âge où il vivait ; il n'en est pas moins intéressant pour nous à étudier, parce qu'il nous montre comme le paganisme pouvait obscurcir et gâter les plus nobles caractères et les plus belles intelligences.

Vers l'époque où Marius, par ses victoires sur les Cimbres et les Teutons, sauvait Rome d'une formidable invasion, naissait à Rome celui “ qui devait “ un jour, en domptant les Gaulois et les Germains, retarder de plusieurs “ siècles l'invasion des barbares, donner aux peuples opprimés la conscience “ de leur droits, assurer à la civilisation romaine sa durée, et léguer aux “ chefs futurs des nations, son nom comme emblème consacré du pouvoir.”

Caius Julius César naquit à Rome le 4 des ides de Quintilis 654, mois qui, plus tard, reçut en son honneur le nom de Julius. Il était de cette famille qui prétendait descendre des anciens rois du Latium et de Venus, famille réputée royale et divine et qui permettait de dire à César suivant les traditions populaires : *mes ancêtres réunissent à la majesté des Rois qui sont les maîtres des hommes, la sainteté des Dieux qui sont les maîtres des Rois.* Il perdit son père à l'âge de 12 ans et fut élevé par sa mère Aurélia, femme d'un caractère élevé et de mœurs sévères, qui contribua surtout à développer, par une direction sage et éclairée, ses heureuses dispositions et le prépara à se rendre digne du rôle que lui réservait la destinée. “ Cette première éducation donnée par une mère tendre et vertueuse “ a toujours autant d'influence sur notre avenir que les qualités naturelles “ les plus précieuses.” Il eut les meilleurs maîtres de Rome, entr'autres Marcus Antonius Gnaphon, un gaulois, professeur de philosophie et d'élo-

quence, sous lequel il devint aussi habile dans la littérature grecque que dans la littérature latine. On a remarqué que lorsqu'il tomba sous les coups de ses assassins ce fut en grec qu'il adressa ces paroles à Brutus : *et toi aussi mon fils : και συ τεκνον*. Il ne négligea rien pour acquérir les talents qui rendaient dignes des honneurs publics ; dans sa jeunesse il composa des ouvrages qui sont restés et qui dénotent déjà les grands talents littéraires qui brillèrent plus tard dans ses autres écrits.

César se soumit avec une grande application à ces études que les grandes familles imposaient aux jeunes patriciens. Ils étaient astreints aux épreuves les plus diverses ; l'éloquence, la science des lois civiles et religieuses, la connaissance de l'administration politique, de plus l'escrime à pied et à cheval, la connaissance de la manœuvre sur terre et sur mer, etc., enfin tout ce qui devait convenir à ceux qui pouvaient prétendre à tant d'emplois, et être appelés aux fonctions de juge, de prêtre, de guerrier, de tribun et de gouverneur.

L'éducation avait donc fait de César un homme distingué avant qu'il fut un grand homme. Les meilleures qualités de l'esprit et du cœur le prédisposaient à profiter de tous ces travaux comme de toutes les circonstances. C'est ce que nous témoignent les écrits du temps : *Il réunissait la bonté et la générosité du cœur à une haute intelligence*, nous dit Velleius Paterculus ; *à un courage invincible une éloquence entraînante*, nous dit Cicéron, bon juge sur un pareil point. *Une mémoire remarquable et une libéralité sans bornes*, ainsi s'expriment Latinus Pacatus et Plinè. *Il avait la réputation d'être sobre et tempérant malgré tous les entraînements de l'exemple*, suivant Caton, son adversaire politique le plus déclaré. Il possédait de plus une qualité bien rare, *le calme dans la colère*, nous dit Sénèque. Aussi quand il lui fallut punir, le plus souvent il préféra faire grâce, les autres fois *il supprima tous les accompagnements odieux de tourments qui déshonoraient les châtimens les plus légitimes* (Suetone.) Enfin, aux talents qui font les hommes remarquables, il avait su unir dès sa jeunesse ces qualités aimables qui seules font l'homme sociable. *Son affabilité, sa politesse étaient extrêmes, les grâces de son accueil étaient au-dessus de son âge, et lui attiraient l'affection de tous ceux qui l'abordaient*, c'est ce que nous dit Plutarque.

On a conservé des traits qui peignent ces heureuses dispositions : une nuit il se résigna à recevoir la pluie, cédant pour cela la seule chambre vacante d'une chaumière à un de ses compagnons malades et il dit : il est vrai que les chefs doivent avoir la place d'honneur, mais il faut laisser aux malades ce qui leur est nécessaire. Un jour à un dîner, ses compagnons se récriant contre la mauvaise cuisine de leur hôte, César les arrêta en leur disant : qu'ils étaient libres de ne pas manger, mais qu'ils manquaient de savoir vivre en contristant leur hôte par de telles observations. Passant par un village, ses officiers se moquant de son peu d'éten-

duc devant les gens du lieu, César reprit agréablement : qu'il aimerait mieux être le premier dans ce village que le second dans Rome. Une autre fois qu'ils distribuait aux solliciteurs tout ce qu'il trouvait dans le trésor de Rome, ses amis se récrièrent sur sa prodigalité, il leur répondit : qu'il le faisait ainsi pour ne rien laisser à donner à ses ennemis, s'ils s'emparaient à leur tour du trésor.

César était d'une haute taille, de manières distinguées, le front haut et large, les yeux d'un éclat extraordinaire, le teint pâle et mate, le profil d'une régularité parfaite, tel que nous le représentent ses médailles, l'air aimable, enjoué, la bouche bienveillante et remarquable par l'expression de la bonté. "Sa voix, nous dit Cicéron, était admirablement sonore et vibrante." Né délicat dans son extérieur, il s'était rendu des plus robustes par la frugalité et l'habitude de s'exposer à toutes les intempéries ; suivant Plutarque, supportant sans peine, la marche, les fatigues, les privations, les veilles, les courses les plus longues à pied, à cheval, dans de mauvaises voitures, ne s'arrêtant jamais. Après de longues marches, passant des fleuves à la nage, ou sur des outres gonflées, comme c'était alors la pratique dans les contrées éloignées ; extrêmement habile aux exercices du corps, réunissant à ces qualités physiques les dons les plus raffinés ; le goût des lettres, de l'art de bien dire, la passion pour les tableaux, les statues remarquables, les bijoux merveilleux ; en lui, on trouvait deux natures qui semblent ordinairement s'exclure ; la délicatesse des manières et le tempérament fort des hommes de guerre, les grâces de l'esprit et la profondeur des pensées, l'amour du luxe et des arts avec la passion de la vie militaire dans toute sa rudesse, l'affabilité des formes et l'énergie du caractère.

Il donna bientôt des preuves de sa fermeté : en 671 il avait épousé Cornélia et en avait eu Julie qui fut la femme de Pompée ; Sylla voulut alors le forcer de répudier sa femme pour l'attacher à lui, en lui donnant sa belle fille Emilia en mariage. César résista au dictateur implacable et tout puissant et il brava toute menace ; bien plus, il aima mieux perdre les fonctions qu'il avait, la dot de sa femme, tous ses droits d'héritage et errer dans la Sabine avec la fièvre quarte, au risque d'être pris et tué par les cavaliers de Sylla mis à sa poursuite, mais il ne céda pas et ne fit aucune démarche pour faire révoquer l'acte de proscription. Il n'avait alors que 19 ans ; enfin au bout d'un an, Sylla céda à des sollicitations pressantes et comme Pompée moins fier, avait consenti à répudier sa femme pour épouser la belle fille de Sylla, celui-ci fit grâce à César, disant à ceux qui le sollicitaient : " Soit, puisque vous le voulez, mais sachez que celui dont vous demandez la grâce, causera un jour la ruine de votre parti, car il y a en lui plusieurs Marius."

En effet, dit l'illustre Auteur, plusieurs Marius se trouvaient en lui, " Marius, grand capitaine, mais avec un plus vaste génie militaire ; " Marius, ennemi de l'aristocratie, mais sans passions haineuses et sans

“ cruauté ; Marius, non plus l’homme d’une faction, mais l’homme de son siècle.”

César gracié, pour éviter de nouvelles difficultés, s’en va en Orient, et il est remarqué dans les armées romaines, comme il l’avait été dans Rome par ses qualités naturelles et acquises ; il fait ses premières armes à Mitylène, où il fait connaître son courage ; ses autres talents le font choisir pour une mission diplomatique auprès d’un roi de l’Asie ; il n’avait pas encore vingt ans. La guerre étant finie, il revint à Rome vers l’âge de vingt-deux ans et alors il croit pouvoir commencer sa vie politique en attaquant les abus des partisans anciens de Sylla, et principalement Dolabella et Hybrida. Ils furent absous par des juges alors vendus au pouvoir, mais tout Rome admira le courage et le talent qui s’étaient révélés dans le descendant des Césars, tandis que le parti libéral sut bon gré au descendant de l’une des plus vieilles familles patriciennes, d’embrasser les intérêts des plébéiens.

César montra en particulier en ce moment, le bon sens qui était en lui ; bien qu’il eût suivi assidûment le cours complet des études libérales d’alors, et qu’il eût tellement réussi en cette circonstance, que les plus experts assuraient qu’il serait un orateur du premier ordre ; bien qu’il eût déjà fait plusieurs ouvrages qui avaient attiré l’attention pour les plus rares qualités du style : bien que le parti populaire, qui comptait peu de noms illustres depuis la mort de Marius, semblât lui donner toute sa faveur, César, qui avait déjà 25 ans, jugea qu’il n’était pas encore mûr pour la vie publique, et il quitta Rome, se rendant en l’île de Rhodes, en Asie, où se trouvaient alors les maîtres les plus célèbres de l’art oratoire, se condamnant de lui-même, lorsque l’ambition et la faveur le retenaient à Rome, au rôle plus pénible et plus humble de disciple des maîtres de l’Orient.

Il est pris par les pirates ; on lui demande 20,000 piastres de rançon ; il répond avec orgueil qu’il en promet 50,000 ; il écrit à ses amis, se procure la somme, s’en va chercher des forces, revient s’emparer des pirates et de tout ce qu’ils possédaient, et après cette exploit il s’en va tranquillement étudier à Rhodes, d’où il ne part qu’au bout de deux ans, lorsqu’au dire de ses maîtres il a acquis tout ce qu’ils pouvaient lui enseigner.

Revenu à Rome, il ne se presse pas encore d’entrer dans la vie politique. Toutes les grandes affaires à Rome, en Orient et ailleurs étaient conduites par des anciens partisans de Sylla, et César ne les aimait pas. Lucullus combattait contre Mithridate, Crassus était en Italie, Pompée en Espagne ; il n’avait confiance ni dans les uns ni dans les autres ; enfin, le régime adopté lui semblait aussi mal dirigé que mal affermi.

Il pensait déjà, avec cette puissance de prévision qui le distinguait, que cette organisation ne pouvait tenir. L’autorité, suivant lui, était trop

dépendante du parti populaire pour rien entreprendre, et trop changeante pour rien mener à bien. Elle ne pouvait donc ni vouloir, ni exécuter ; ceux qui arrivaient aux dignités dépendaient trop de ceux qui les élevaient ; de plus la corruption se répandait partout par la nature des choses. Dieu voulait montrer que les plus grands génies et la meilleure organisation ne pouvaient rien contre le mal, et les grandes qualités de César devaient encore faire ressortir une telle impuissance.

Voilà ce que disait alors l'austère Caton, plus remarquable, il est vrai, par ses vertus que par ses talents ; il voyait le mal, mais par un attachement systématique au passé, il ne voulait d'aucun remède ; “ Au lieu des
 “ vertus de nos ancêtres, nous avons le luxe et la cupidité ; la pauvreté
 “ de l'état accompagne l'opulence des particuliers ; nous vantons la
 “ richesse, nous chérissons l'oisiveté ; on ne fait plus de distinction entre
 “ les bons et les méchants ; les récompenses dues au mérite sont la proie
 “ de l'intrigue ; chacun ne voit que son intérêt : chez soi on est esclave
 “ des voluptés, ici esclave des richesses ou de la faveur.”

Cicéron s'exprime de même : “ Les élections sont le résultat d'un trafic
 “ sans pudeur, l'achat des consciences est un métier ; les provinces
 “ gémissent et réclament contre notre cupidité et nos violences, il n'est
 “ pas un lieu dans lequel l'injustice et la tyrannie de nos concitoyens
 “ n'aient pénétré.”

César, arrivé au tribunal militaire, ne négligea rien pour se faire aimer des soldats dont il comprenait si bien l'utilité et la puissance ; il prenait soin de tous suivant les dispositions heureuses de son caractère, il semblait toujours s'oublier pour que rien ne manquât aux soldats. Questeur, il ne néglige jamais les intérêts du peuple ; relégué dans les fonctions d'Edile, il s'en occupe avec un tel soin, avec des idées si justes, qu'il conquiert l'estime universelle. Il s'occupa d'abord de faire réparer toutes les voies romaines, principalement celles qui environnaient la ville, ensuite il passa à une autre amélioration qui se rapportait aux égouts, et il eut encore en cette circonstance l'assentiment universel. Quelques fêtes triomphales ayant eu lieu pendant qu'il était en fonctions, il leur fit donner toute la pompe imaginable ; ainsi il plaisait au peuple qui aimait la splendeur, de plus il se faisait l'ami des triomphateurs, enfin il posait des précédents dont il devait profiter plus tard.

Les jeux étaient dans sa dépendance ainsi que les cirques et les combats qui s'y livraient ; ceux-ci furent plus beaux que jamais ; en un mot, s'intéressant à tout et voyant d'avance toute éventualité, il faisait soustraire à la mort les gladiateurs qui avaient combattu et par là il s'en faisait de dévoués partisans. C'est lui qui fit placer des sièges pour les spectateurs plébéiens qui auparavant se tenaient debout et qui n'oublièrent jamais cette marque d'égards ; enfin c'est lui qui fit construire à l'extérieur des cirques, des galeries qui servaient de promenade et d'abri

contre la pluie et le soleil aux promeneurs et aux oisifs, et où les petits marchands pouvaient à l'aise étaler leurs marchandises.

Quand il fut consul avec Bibulus, on disait que c'était le consulat de Caius et de Julius César, pour marquer la pré-éminence qu'il avait sur son collègue qui ne paraissait en rien près, d'un homme si populaire, si actif et si entreprenant ; on chantait aussi des vers où l'on disait *qu'on ne se souvenait pas qu'aucun événement eut eu lieu sous le consulat de Bibulus.*

Cependant les années s'écoulaient, et pour tous ceux qui connaissaient César et l'activité ardente qui faisait le fond de son caractère, il y avait de quoi s'étonner qu'il ne songea pas encore à entrer dans aucun des partis politiques qui prétendaient à la direction des affaires. Vers l'année 690, César avait déjà 36 ans, et jusque là il ne s'était occupé qu'à développer par l'étude les qualités éminentes qui étaient en lui, et il n'avait pas songé à arriver aux dignités les plus brillantes, mais seulement à remplir avec zèle les fonctions subalternes qui lui avaient été confiées. Il avait même plus d'une fois refusé les offres qui lui avaient été faites, parcequ'il trouvait que les circonstances et les hommes étaient au-dessous de lui ; il jugeait avec regret que les grandes idées qui pouvaient sauver le pays n'avaient pas de chance favorable ; d'une part les hommes qu'il estimait le plus étaient opposés systématiquement à tout remède et à tout changement, et d'autre part les meilleures idées étaient compromises à ses yeux par le concours et l'assistance des hommes sans crédit et sans avén. C'est donc un grand mal, nous dit l'auteur, " pour un pays en proie aux agitations, quand le parti des bons n'embrasse pas les idées nouvelles en les modérant ; cela laisse le champ libre à ceux qui valent moins qu'eux et entretient le doute dans l'esprit de cette masse flottante qui juge les partis plus par l'honorabilité des hommes que par la valeur des idées."

Quatre hommes personnifiaient alors les opinions principales qui prétendaient sauver la république ; d'abord Caton, qui ne voulait d'aucun changement, Catilina qui ne rêvait que ruines et bouleversement, Pompée sans décision et sans énergie et enfin Cicéron que l'on voyait entre les différents partis, sans savoir auquel il devait s'arrêter.

Caton reconnaissait le mal et censurait les désordres, mais il attaquait tout changement quel qu'il fut. Cet homme, d'une vertu antique et d'une austérité extraordinaire, était sans prévision et sans initiative ; c'était un de ces caractères qui savent plus résister et se raidir, qu'agir et entreprendre ; il voyait des ennemis de la chose publique en tous ceux qui avaient la faveur populaire, ou des vellétés même d'action ; ainsi il redoutait Pompée, le serviteur dévoué de l'aristocratie ; il craignait le crédit dont il jouissait par ses grandes actions militaires et il fit tout pour diminuer son importance. Qu'en résultat-il ? Pompée abandonna la cause

du Sénat, se rejetta vers le peuple, et, à la stupéfaction de Caton, finit par s'unir à César dont il épousa la fille. Caton, dans le même temps, au nom des intérêts du Sénat, attaqua l'ordre des Chevaliers avec tant de violence, qu'il les sépara de la cause de l'aristocratie ; c'est alors que Cicéron écrivait à Attiens, liv. II, lettre I, *“ avec les meilleures intentions, “ notre Caton gâte les affaires, il opine comme dans la république de “ Platon et nous sommes la lie de Romulus.”*

Cicéron, qui tenait à l'ancien état de choses, ne faisait pas moins de fautes que celui qu'il condamnait, et par sa parole brillante et emportée, il savait les institutions qu'il voulait défendre. Dans ses harangues contre *Verrès*, il signalait la vénalité de l'ordre aristocratique, les exactions de ses délégués et de ses partisans, il montrait la corruption des mœurs, la vénalité des emplois, le défaut de patriotisme ; effrayé des périls, il commença par réclamer l'établissement d'un pouvoir fort, remis entre les mains d'un seul, comme le seul remède ; puis, quand il a épuisé son talent à montrer l'excès du mal et la nécessité du remède, il conseille l'immobilité.

*“ Rien n'arrêtait donc le cours des évènements ; le parti de la résis-
“ tance les précipitait plus que tout autre ; on marchait vers une révolu-
“ tion, mais une révolution est un torrent qui renverse et inonde. César
“ voulait lui creuser un lit ; Pompée, assis fièrement au gouvernail, croyait
“ commander aux flots qui l'entraînaient. Cicéron, irrésolu, tantôt se
“ laissait aller au courant, tantôt croyait pouvoir le remonter sur une
“ barque fragile ; Caton, inébranlable comme un roc, se flattait de résister
“ à lui seul au cours irrésistible qui emportait la vieille société romaine.”*

Enfin, après avoir laissé passer divers évènements qui ne lui semblaient pas opportuns, César laisse les divers compétiteurs du pouvoir à Rome et il accepte l'administration de la province d'Espagne dont personne ne voulait ; là, en peu de temps, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, il obtint, par ses mesures et ses concessions habiles, des sommes considérables, il paye ses dettes qui étaient devenues énormes, il fait de plus des économies et quand il revient à Rome au bout d'une année d'administration, il apporte avec lui des trésors qui ne devaient pas rester oisifs en ses mains. En effet, il obtient le triomphe pour ses exploits en Espagne et, peu après, le consulat, et il s'y comporte de manière à gagner la faveur de tous ceux qui étaient mécontents de l'ancien état de choses.

Les Chevaliers, rejetés par le Sénat, se dévouent à lui ; les colonies, à cause de son administration libérale, le portent aux nues, le peuple le distingue parmi tous les autres prétendants au pouvoir, à cause de ses spectacles et de ses distributions. César continue ses mesures libérales et ses largesses, et enfin, au bout de quelques mois de consulat, on put découvrir que par ses démarches et l'habileté de ses procédés vis-à-vis des premiers citoyens de la république, il était parvenu à former par serment une alliance étroite avec les deux principaux chefs de parti à Rome ;

Pompée revêtu de tout le prestige de la gloire militaire, et Crassus qui disposait d'immenses trésors et d'une foule innombrable de clients. Quand un pareil secret eut été découvert, on s'expliqua la facilité des récents succès de César auprès des différents partis, et on put même prévoir qu'avec de si puissants éléments à sa disposition, un esprit si audacieux, si habile et si entreprenant ne s'en tiendrait pas là. C'est ce que la suite nous fera voir.

Ici, M. l'Orateur a terminé sa seconde leçon sur l'histoire de Jules César, qu'il a envisagée jusqu'à la formation de cette alliance célèbre que l'on a appelé le Triumvirat ; il a conclu en faisant ressortir les grandes qualités que J. César a déployées dans cette première période de sa vie. On ne peut trop admirer, il est vrai, le talent dont il a fait preuve, le bon sens qui le porta à ne se produire sur la scène publique que lorsqu'il se serait complètement développé par des études sérieuses et prolongées. On ne peut trop remarquer non plus le parti qu'il sut tirer des circonstances défavorables dans lesquelles il était placé. A cause de sa parenté avec Marius, il était haï des chefs du gouvernement, et il ne put d'abord prétendre qu'à quelques charges secondaires ou d'autres se seraient laissé anéantir par l'oisiveté et l'ennui, mais il ne se découragea pas et sut profiter de ces humbles positions, de manière à conquérir toute la confiance du peuple par des somptuosités et des libéralités bien entendues. L'homme politique ne se laissait donc abattre par rien et ses qualités éminentes savaient se faire jour partout et mettaient toute circonstance à profit. Enfin, si l'ambition accompagna plus tard quelques-unes de ses actions, en ce moment on aime à voir apparaître surtout le mobile de sentiments plus nobles, l'amour de la patrie, le désir de la rendre unie au-dedans et forte et redoutable au-dehors ; voilà ce que l'on peut surtout distinguer même en étant justement sévère contre les défauts qui en ces temps ont entaché les plus nobles et les plus généreux caractères. D'ailleurs l'illustre Auteur de cette nouvelle vie, tout en se montrant admirateur de son héros, n'a pas caché la vérité, et en dévoilant les taches qui atténuent la gloire de celui qu'il veut faire connaître, il a montré suffisamment dans Jules César l'un des héros les plus remarquables de l'antiquité, mais avec tous les vices et les imperfections qui pouvaient se rencontrer en celui qui ne pouvait connaître qu'une lumière bien faible et des vertus bien imparfaites, telles que pouvait les donner la doctrine si fautive du paganisme.

CIRCULAIRE AU CLERGE DU DIOCESE DE QUÉBEC.*

} ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
} 14 Mars 1867.

MESSIEURS,

Vous savez que, pendant les deux années qui viennent de s'écouler, il a été publié dans le pays plusieurs brochures sur la question des classiques. La dernière surtout, imprimée à Ottawa, sous le pseudonyme de George Saint Aimé, avait rempli mon cœur d'amertume, tant elle était injurieuse à l'autorité ecclésiastique et aux maisons de haut enseignement sur lesquelles elle exerce sa vigilance.

Mais ce qui m'affligeait encore davantage, c'était les divergences d'opinion excitées à cette occasion parmi les prêtres du diocèse, et dont l'effet était propre à détruire cette belle union qui faisait de notre Clergé un corps si puissant pour le bien.

Ayant lieu de craindre que les auteurs de ces publications et leurs approbateurs fussent peu disposés à s'en rapporter à mon opinion et à céder à mon autorité, j'ai cru devoir consulter l'autorité suprême, celle qui fait taire toutes les opinions particulières, qui est chargée de constater le véritable sens des traditions catholiques, et devant laquelle chacun doit s'incliner avec respect, sous peine de s'exposer à tomber dans le schisme et l'hérésie. J'ai donc exposé à la S. Congrégation de l'Inquisition et du Saint Office, le triste état où se trouvaient les esprits dans le diocèse, et je lui ai demandé " si l'usage presque exclusif des auteurs payens, tel " qu'il se pratique dans les Institutions de Rome, dans la plupart des " Séminaires et des Colléges du monde catholique, et en particulier dans " notre Séminaire diocésain, dont j'envoyais en même temps le pro- " gramme d'études (1), si cet usage, dis-je, n'est que *toléré* par l'Eglise, " et si elle ne le souffre qu'à cause de la grande difficulté de le faire dis- " paraître ; si, dans les Conciles de Latran et de Trente, dans l'Encyclique " *Inter multiplices*, et autres documents authentiques, l'Eglise a voulu " que les écrits des Saints Pères eussent la plus large part dans les études " classiques, et si, en particulier, l'on doit entendre la seconde partie de " la septième règle de l'Index, en ce sens qu'elle défend aux enfants la " lecture des auteurs payens, quels qu'ils soient ; si l'étude des classiques

* Sur la question des classiques. Note du Rédacteur.

(1) Ce programme a été publié dans l'Annuaire de l'Université-Laval, pour l'année académique 1863-64, page 55.

“ payens, telle que pratiquée dans nos collèges, est de nature à inculquer
 “ le paganisme dans l’esprit des jeunes gens, à mettre en danger leur foi
 “ et leurs mœurs, à en faire des sceptiques et des incrédules, et si enfin
 “ cette étude est bien réellement une des causes de tous les maux qui
 “ menacent aujourd’hui la société, comme on a voulu le prétendre, de
 “ sorte qu’un des moyens de salut pour la société chrétienne serait de
 “ cesser d’enseigner les auteurs payens, au moins dans les basses
 “ classes.” (1)

Je suis doublement heureux de la réponse faite à mes questions, par Son Eminence le Cardinal Patrizzi, au nom de la S. Congrégation ; d’abord parce que, répondant à un évêque qui consulte pour rétablir la paix dans son diocèse, à l’occasion d’une question de doctrine, la décision qu’il donne est officielle et fait autorité (2), et ensuite parce que cette décision est très-claire, très-catégorique, et plus explicite que ne l’ont été les autres documents publiés jusqu’ici par Rome sur la question de l’enseignement. Je me fais un devoir de vous communiquer ce document important que vous lirez sans doute avec intérêt :

*Illustris ac Reverendissime Domine
 uti frater.*

Ex tuis litteris die 23. novembris anno proximo elapso ad me datis, Eminentissimi Patres Cardinales unà mecum Sacrae Inquisitioni prepositi aegrè admodum intellexerunt graves in istâ diocesi obortas esse et adhuc commoveri dissensiones inter viros potissimum ecclesiasticos, propterea quia in tradendis humanioribus litteris, tum in Seminario diocesano, tum in aliis puerorum juvenumque collegiis vigilantia atque auctoritati tue commissis libri ab ethnicis auctoribus conscripti, licet emendati, præleguntur. Non est profectò, cur qui hujusmodi libros à litterarum studiis amandandos existimant, hæc in re vehementer sollicitos anxiosque se præbeant. Explorata enim res

*Illustre et Révérendissime Seigneur et
 Frère.*

Par vos lettres du 23 novembre dernier, à moi adressées, les Eminentissimes Cardinaux qui composent avec moi la Sacrée Congrégation de l’Inquisition, ont vu avec beaucoup de chagrin, qu’il s’est élevé, dans votre diocèse, et qu’on y soulève encore, principalement parmi les membres de votre clergé, de graves dissensions, sur ce que, dans les cours d’études littéraires, tant du séminaire diocésain, que des autres communautés d’enfants et des jeunes gens confiées à votre vigilance et à votre autorité, on explique les ouvrages des auteurs payens, tout expurgés qu’ils soient. Il n’y a assurément rien qui puisse justifier la préoccupation et l’ardente sollici-

(1) Il est bon de remarquer que la S. Congrégation du St. Office, avant de donner sa réponse, a eu sous les yeux la brochure de M. George St. Aimé, intitulée “ La Méthode Chrétienne.”

(2) “ La Congrégation du St. Office, ou de la Suprême et Universelle Inquisition, veille à la pureté de la Foi, punit les crimes qui la blessent... Elle rend des décisions “ interprétatives sur les choses de la Foi ou des mœurs, et répond aux consultations qui “ lui sont adressées sur ces points, après avoir pris l’avis du Souverain Pontife.”

est et antiquâ constantique consuetudine comprobata, adolescentes etiam clericos germanam dicendi scribendique elegantiam et eloquentiam sive ex sapientissimis Sanctorum Patrum operibus, sive ex clarissimis ethnicis scriptoribus ab omni labe purgatis, absque ullo periculo addiscere optimo jure posse. Id ab Ecclesiâ non toleratur modò, sed omninò permittitur, et à SSmo Domino Nostro Pio Papâ IX perspicuè declaratum fuit in epistolâ encyclicâ ad Galliarum Episcopos die 21. martii 1853. missâ. Quum igitur antiqui libri ab ethnicis græcè aut latinè conscripti, qui in seminario et collegiis istis adhibentur, non ii nimirum sint, qui res lascivas seu obscenas tractant, narrant, aut docent, imò ab omni labe sint jam diligentissimè expurgati, sicut insigni testimonio tuo ultrò fateris, idcirco nihil est quod in usu hujusmodi librorum jure possit reprehendi. Verumtamen illud maximè dolendum est, quod hanc ob causam, disturbatâ isthic cleri concordia, non parùm commoti sint animi: quia si semper, nunc certe viri catholici, præsertim ecclesiastici, non in agitando fovendisque importunis controversiis, sed in catholicâ tuendâ veritate et in Sanctæ Ecclesiæ juri- bus quæ ad eò divexatur, propugnandis omnem operam et industriam debent impendere. Quarè Te maximoperè Sacra hæc Congregatio in Domino cohortatur, ut non minori contentione quam pastorali caritate ecclesiasticos istos viros concordissimis animis id ipsum dicere omnes, et in eodem sensu atque in eadem sententiâ perfectos esse moneas; atque efficias, ut ab omni quæstionum vanitate a Chorrentes, sedulo naviterque Dei et proximorum negotium agant. Non dubitatur, quin pro spectatâ tuâ prudentiâ à procurando hoc salutari officio nunquam desinas; et

tude de ceux qui veulent que l'on banisse des études littéraires les ouvrages de cette sorte. Car c'est une chose d'expérience et autorisée par un antique et constant usage; que les jeunes gens, même ecclésiastiques, peuvent fort bien et sans aucun danger, puiser, soit dans les sages écrits des Saints Pères, soit dans les plus célèbres auteurs payens soigneusement expurgés, les vrais principes de la belle littérature et de l'éloquence. Non-seulement l'Eglise le tolère, mais elle le permet complètement, et c'est ce qu'a nettement déclaré Notre Saint Père le Pape Pie IX, dans son encyclique adressée aux évêques de France le 21 mars 1853. Or, comme les auteurs anciens, grecs ou latins, dont on fait usage dans votre séminaire et vos collèges, ne sont point de ceux, sans doute, qui renferment, racontent ou enseignent des choses lascives ou obscènes, comme vous en donnez vous-même un éclatant témoignage, il n'y a donc rien que l'on puisse raisonnablement blâmer dans l'usage de ces sortes d'auteurs. Il est cependant fort à regretter qu'on se soit servi de ce prétexte pour causer une assez grande excitation dans les esprits, en troublant la concorde dans votre clergé: car, c'est bien aujourd'hui, plus que jamais, que les catholiques et surtout les ecclésiastiques, doivent mettre tout leur soin et leur zèle, non à soulever et à fomentier des controverses inopportunes, mais à garder fidèlement la vérité catholique, et à défendre les droits de la sainte Eglise en butte à tant de vexations de toutes parts. C'est pourquoi, cette Sacrée Congrégation ne saurait trop vous exhorter dans le Seigneur, à avertir ces ecclésiastiques avec non moins de fermeté que de charité pastorale, de se maintenir tous dans une parfaite union et de paroles et

interim fausta cuncta ac felicia Tibi
precor à Deo.

Romæ die 15. februarii 1867.

Amplitudinis Tuæ

Addictissimus uti frater,

(Sign.) C. CARD. PATRIZI.

R. P. D. Episcopo Administratori

Apostolico Diœcesis Quebecensis.

de sentiments, et à faire en sorte qu'ils s'éloignent avec horreur de toute vaine discussion, et s'appliquent avec soin et diligence à l'œuvre de Dieu et du prochain. Nul doute, qu'avec votre prudence bien connue, vous ne vous employiez sans relâche à l'accomplissement de ce devoir salutaire ; et, sur ce, je prie Dieu qu'il vous accorde en tout succès et félicité.

De Votre Grandeur,

Le très-dévoû frère,

C. CARD. PATRIZI.

Rome, le 15 février 1867.

Après avoir lu cette lettre remarquable du Préfet de la S. Congrégation, je ne doute pas que tous ceux qu'elle concerne ne s'empressent de dire sans arrière-pensée : *Roma locuta est, causa finita est.*

Toutefois, Messieurs, comme la S. Congrégation me fait une espèce de devoir, *maximoperè cohortatur*, de travailler à ramener tous les esprits à un même sentiment, je crois devoir appeler votre attention sur quelques passages de sa décision qui ont rapport à certaines doctrines émisees au sujet des Classiques, et sur lesquelles il ne doit plus y avoir de discussion à l'avenir.

On a prétendu 1^o qu'il y avait grande importance à discuter la question des Classiques, et cela malgré l'autorité diocésaine. Réponse :—*Non est profectò, cur qui hujusmodi libros amandandos existimant, hâc in re vehementer sollicitos anxiosque se prebeant. Explorata enim res est.....*

On a prétendu 2^o qu'une expérience de trois siècles avait prouvé le danger qu'il y a de faire usage des auteurs payens. Réponse :—*Explorata res est, et antiqua constantique consuetudine comprobata, adolescentes etiam clericos germanam dicendi scribendique elegantiam et eloquentiam, sivè ex SS. Patrum operibus, sivè ex ethnicis scriptoribus ab omni labe purgatis, absque ullo periculo addiscere optimo jure posse.*

On a prétendu 3^o que l'Eglise n'avait fait que tolérer l'usage des auteurs payens. Réponse :—*Id ab Ecclesiâ non toleratur modò, sed omninò permittitur.*

On a prétendu 4^o, et pour cela on s'est appuyé sur l'Encyclique *Inter multiplices*, que les auteurs payens étaient condamnés, ou du moins n'étaient que tolérés. Réponse :—La S. Congrégation dit que N. S. Père le Pape Pie IX déclare nettement dans cette Encyclique, à *SSmo Domino nostro Pio Papa nono perspicuè declaratum fuit*, que l'usage des auteurs payens, n'est pas seulement toléré, mais tout-à-fait permis.

On a prétendu 5^o que la seconde partie de la septième règle de l'Index prohibait absolument tous les livres écrits par les payens. Réponse :—A.

Rome, on distingue parmi les ouvrages payens, ceux qui traitent *ex professo* de choses lascives ou obscènes, ou qui les racontent ou les enseignent ; ce sont ceux-là seuls qui tombent sous la défense de la septième règle de l'Index. Quant aux autres : *Cùm antiqui libri ab ethnicis conscripti, qui in Seminario adhibentur non ii nimirum sint, qui res lascivas seu obscenas tractant, narrant aut docent, idcirco nihil est, quòd in usu hujusmodi librorum, jure possit reprehendi.*

On a prétendu 6° que l'étude des classiques payens, telle que pratiquée, dans nos Colléges, est de nature à inculquer le paganisme dans l'esprit de nos jeunes gens, à mettre en danger leur foi et leurs mœurs, etc. Réponse : — Ce que l'Eglise déclare " approuvé par une coutume ancienne et constante, et être non-seulement toléré, mais tout-à-fait permis et d'un usage en rien répréhensible," ne saurait exposer la jeunesse à ce prétendu danger.

Le Cardinal suppose dans sa lettre que nos classiques payens sont suffisamment expurgés. Là-dessus vous ne pouvez douter que je ne me sois assuré d'avance qu'il n'y a rien à désirer à ce sujet ; c'est un point important qui n'a jamais manqué d'exercer la sollicitude du premier Pasteur.

Maintenant, pour corroborer la décision déjà si nette et si précise de la S. Congrégation, je crois devoir vous apprendre ce qui se pratique à Rome, dans le Séminaire Pie, qui est le Séminaire diocésain du Pape, placé sous sa surveillance immédiate. Voici le texte authentique du programme d'études qui est suivi dans cette institution.

RATIO STUDIORUM
IN PONTIFICIO SEMINARIO ROMANO

Studia incipiunt à Grammaticâ latinâ et italicâ, quæ studia dividuntur in duas classes. In utrâque traduntur præcepta *Ferdinandi Porrettii*, pars prima in classe inferiori, pars altera in classe superiori. Auctores pro inferiori sunt Phedri fabulæ selectæ, et Cornelii Nepotis Vitæ : pro superiori, M. T. Ciceronis Epist. famil., de Officiis, de Senectute, et Ovidii Nasonis Tristium vel de Ponto. In utrâque classe demùm traduntur nonnulla elementa linguæ italicæ, et notiones nonnullæ historiæ Sacræ et profanæ, Geographiæ, etc., etc.

In scholâ Humanitatis præcepta traduntur ad Artem rhetoricam (auctore De Colonia), et latini classici, id est, M. T. Ciceronis Orationes,

*Programme d'Etudes du Séminaire
Pontifical Romain.*

Les études commencent par la Grammaire latine et la Grammaire italienne ; et elles se divisent en deux classes. Dans l'une et dans l'autre, se donnent les préceptes de Ferdinand Porretti, la première partie dans la classe inférieure, la seconde partie dans la classe supérieure. Les auteurs, pour la classe inférieure, sont les fables choisies de Phèdre, et les Vies de Cornélius Népos ; pour la classe supérieure, les Lettres familières de Cicéron, les Devoirs, la Vieillesse, les Tristes et les Pontiques d'Ovide. Dans les deux classes enfin, on donne quelques éléments d'italien et quelques notions d'histoire Sainte et d'histoire profane, de Géographie, etc., etc.

Dans la classe des Humanités se

historiæ C. Crispi Sallustii, Virgilio Æneis, Tibulli et Propertii carmina.

In scholâ Rhetoricæ præter auctores supradictos, M. T. Ciceronis *de Oratore*, Titi Livii historia, C. J. Cæsaris Commentaria, Horatii Flacci Carmina, et Dantis Aligherii *La Divina Commedia*.

In utrâque classe traduntur elementa linguæ græcæ juxta Grammaticam ad usum Seminarii Patavini, nec non notiones Geographiæ, historiæ romanæ, etc., etc.

Auctores græci sunt Esopi fabulæ, Lucianus, Xenophontes, Thucydides, Plutarchus, Homerus, Demosthenes, Sophocles, Eurypides, etc., etc.

Philosophia elementaris duobus annis docetur, hoc ordine :

Anno primo, Logica, et Metaphysica juxta institutiones *Bonelli*, in lucem editas ; Algebra et Geometria juxta elementa ab ipso Professore (Fontana) typis edita.

Anno secundo, Philosophia moralis juxta prælectiones *Pacetti* in lucem editas ; Jus naturæ et gentium, juxta prælectiones ab ipso Professore (Biondi) typis editas ; Physico-Mathesis juxta lectiones ab ipso Professore in lucem edendas ; Physico-Chimica, juxta lectiones ab ipso Professore (Regnani) in lucem editas.

Notandum.— Anno primo, Philosophiæ, id est, auditoribus Logicæ, etc., extat ad libitum spatium Horæ frequentandi scholam græcæ Litteraturæ.

donnent les préceptes de la Rhétorique (par de Cologne), et l'on explique les classiques latins, c'est-à-dire les Discours de Cicéron, Histoires de Salluste, l'Enéide de Virgile, les poésies de Tibulle et celles de Propertius.

En Rhétorique, outre les auteurs ci-dessus, Cicéron de l'Orateur, les Histoires de Tite-Live, les Commentaires de César, les poésies d'Horace, et la Divine Comédie de Dante.

Dans les deux classes, on explique les éléments de la langue grecque, suivant la Grammaire du Séminaire de Padoue, et l'on donne quelques notions de Géographie, d'histoire romaine, etc., etc.

Les auteurs grecs sont les fables d'Esop, Lucien, Xénophon, Thucydide, Plutarque, Homère, Démosthène, Sophocle, Eurypide, etc., etc.

La Philosophie élémentaire s'enseigne en deux ans, dans l'ordre qui suit :

Première année, la Logique et la Métaphysique, suivant les institutions de Bonelli, publiées. L'Algèbre et la Géométrie, suivant les éléments publiées par le Professeur lui-même. (Fontana).

Seconde année, la Morale, suivant les leçons de Pacetti, publiées ; le Droit de la Nature et des Gens, suivant les leçons publiées par le Professeur lui-même (Biondi) ; la Physico-Mathématique, suivant les leçons que doit publier le professeur lui-même ; la Physico-Chimie, suivant les leçons publiées par le professeur lui-même (Regnani).

Note.— La première année, les élèves de Philosophie, c'est-à-dire, de Logique, etc., ont la faculté de suivre, pendant une heure, un cours de Littérature grecque.

S. Theologia quatriennii spatium completur hoc ordine :—

Anno primo, *Loci Theologici*, juxta prælectiones ab ipso Professore in lucem edendas ;

S. Scriptura, juxta prælectiones ab ipso Professore typis edendas ;
Theologia moralis, juxta prælectiones S. Alphonsi de Liguori à Gury
 compend. ;

Lingua Hebraïca.

Anno secundo, *S. Scriptura* ;

Theologia moralis ;

Theologia dogmatica, juxta prælectiones Joannis Perrone, S. J.

Sacramentaria, juxta prælectiones ab ipso Professore in lucem edendas.

Anno tertio, *Historia Ecclesiastica*, juxta prælectiones auctoris *Palma* ;

Theologia moralis ;

Theologia dogmatica et Sacramentaria.

Anno quarto, *Historia Ecclesiastica* ;

Theologia dogmatica et Sacramentaria.

Utriusque Juris curriculum triennii spatium perficitur, hoc ordine :

Anno primo, *Institutiones Juris canonici, civilis, et criminalis*.

Anno secundo et tertio, *Textus Canonici et Civilis*.

In Philosophiâ, Theologiâ et utroque Jure conferuntur gradus Académici, et Laureæ cum iisdem juribus et privilegiis ut in quâlibet universitate.

L † S.

(Sign.)

J. B. VALLETTI,

Præfectus.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter que le même programme est en usage dans une autre institution, la plus célèbre de la Ville Éternelle, le Collège Romain, tenu par les RR. Pères Jésuites, et fréquenté par plus de 1700 élèves.

Enfin, Messieurs, pour me conformer à l'invitation des très-illustres Cardinaux de la S. Congrégation du St. Office, je vous supplie, au nom de la divine charité, d'avoir en horreur les vaines discussions, les controverses inopportunes, qui ne sont propres qu'à semer le trouble et la zizanie parmi les frères, mais de n'avoir tous qu'un cœur et qu'une âme pour travailler d'un commun accord à procurer le bien de l'Église, soumise à de si cruelles épreuves, dans les jours mauvais où nous vivons.

Je ne puis toutefois finir cette lettre, sans vous recommander d'une manière toute particulière d'éviter de donner votre approbation à des doctrines non-seulement hasardées, mais encore tout à fait repréhensibles, comme la suivante, entre plusieurs autres, qui se lit en toutes lettres dans une des brochures dont j'ai parlé plus haut : “ La première charité du chrétien, y est-il dit, c'est l'amour de la vérité. . . . Un chrétien, quel qu'il soit, fût-il même le dernier d'entre ses frères, s'il est vaincu que l'intérêt de la vérité et de la foi exige qu'il parle, il parlera.” Or ceci n'est vrai qu'en autant que le chrétien est soumis à

l'autorité ; autrement, d'après de semblables maximes, nous n'avons rien à dire au ministre protestant, ou autre personnage sans plus de mission, qui se dit " convaincu que l'intérêt de la vérité et de la foi exige qu'il parle." Il faut donc que celui qui veut enseigner ses frères, soit non-seulement convaincu de la vérité, mais encore qu'il soit soumis à l'autorité, ou qu'il ait mission d'enseigner cette vérité. Ces paroles : *Ite, docete omnes gentes*, n'ont pas été dites à tous les chrétiens, mais aux seuls apôtres et à leurs successeurs.

Je termine, Messieurs, en priant Dieu, du fond de mon cœur, qu'il vous bénisse, et que sa paix, " qui surpasse toute intelligence, garde vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ."

† C. F., EVÊQUE DE TLOA,
Administrateur.

Voici le programme (pour 1865-66) des études du Collège Romain, auquel Mgr. l'administrateur fait allusion dans sa circulaire.

Matières et Auteurs des Cours Inférieurs.

GRAMMAIRE INFÉRIEURE, 2^e ordre.—Premiers rudiments de la grammaire latine—Morceaux choisis de Cicéron—Eléments d'italien—Histoire sainte de l'Ancien Testament—Premiers éléments de Géographie.

GRAMMAIRE INFÉRIEURE, 1^{er} ordre.—Première partie de la grammaire latine—Morceaux choisis de Cicéron, les Vies de Cornélius Népos, fables choisies de Phèdre—Première partie de la grammaire grecque—Grammaire italienne, et exercices sur les meilleurs auteurs de la langue du pays—Histoire sainte du Nouveau Testament—Notions générales de Géographie, et géographie de l'Europe—Arithmétique.

GRAMMAIRE MOYENNE.—Seconde partie de la grammaire latine—Morceaux choisis de Cicéron—Vies des empereurs illustres, de Cornélius Népos—Morceaux choisis d'Ovide et de Phèdre—Seconde partie de la grammaire grecque—Morceaux choisis des auteurs grecs—Grammaire italienne, et exercices sur les meilleurs auteurs de la langue du pays—Histoire des Empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Constantin—Géographie de l'Asie et de l'Afrique—Arithmétique.

GRAMMAIRE SUPÉRIEURE.—Troisième partie de la grammaire latine—Cicéron, des Devoirs, de la Vieillesse; de l'Amitié—Commentaires de César—Poésies choisies de Virgile, d'Ovide, de Tibulle, de Catulle—Troisième partie de la grammaire grecque—Morceaux choisis des auteurs grecs—Grammaire italienne, et exercices sur les meilleurs auteurs de la langue du pays—Histoires des Empereurs romains depuis Constantin jusqu'à Augustule—Géographie de l'Amérique et de l'Océanie—Arithmétique.

HUMANITÉS.—Précéptes de la Rhétorique—Discours choisis de Cicéron.—Histoires de Salluste—Enéide de Virgile—Poésies de Tibulle et Odes

choisies d'Horace—Syntaxe grecque—Morceaux choisis en prose et en vers grecs—Précèptes d'éloquence italienne, et exercices sur les meilleurs auteurs de la langue du pays—Chronologie—Sphère armillaire.

RHÉTORIQUE DU MATIN.—La Rhétorique de Cicéron—Les livres historiques de Tite-Live et de Tacite—Morceaux choisis des auteurs grecs en prose—Exercices sur les meilleurs auteurs de la langue du pays—Notions plus relevées de géographie ancienne, et surtout d'Italie.

RHÉTORIQUE DE L'APRÈS-MIDI.—Poésies de Virgile, d'Horace, de Catulle, de Propertius—Exemples choisis des poètes grecs—La Divine Comédie de Dante—Histoire de la Littérature.

(Les cours de Philosophie intellectuelle et de Sciences embrassent trois années.)

BREF DE N. S. P. LE PAPE PIE IX A MGR. BAILLARGEON.

A L'OCCASION DE SA TRADUCTION FRANÇAISE DU NOUVEAU TESTAMENT.

Il y a quelques mois, Monseigneur l'Administrateur du diocèse déposait aux pieds de Sa Sainteté, par l'entremise de Son Eminence le Cardinal Barnabo, Préfet de la Propagande, un exemplaire de la Traduction française du Nouveau Testament qu'il a publiée l'année dernière, et soumettait son ouvrage au jugement suprême du Chef de l'Eglise. Le digne Prélat vient de recevoir de la part du Saint Père un Bref signé de sa propre main, et conçu en des termes aussi flatteurs pour lui que consolants pour ceux qui désirent étudier les saintes Ecritures dans cette Traduction. Nous sommes heureux de pouvoir faire connaître aujourd'hui à nos lecteurs ce document précieux, qui ne peut manquer d'intéresser vivement tous les fidèles de la Province, à qui l'ouvrage de Mgr. Baillargeon est spécialement destiné. (1)—*Courrier du Canada.*

*Venerabili Fratri Carolo Francisco Episcopo
Tloano, Administratori Archidiaecesis
Quebecensis.*

PIUS PP. IX.

Venerabilis Frater, Salutem et
Apostolicam Benedictionem.

Cùm illud in primis prospiciendum
sit Episcopo, ut gregem sibi creditum
tueatur à lupis, pabulisque salutaribus
nutriat, utroque officio te functum esse

[Traduction.]

*À Notre Vénérable Frère Charles-François,
Evêque de Tloa, Administrateur de
l'Archidiocèse de Québec.*

PIE IX, PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Protéger contre la fureur des loups
le troupeau qui lui a été confié, et
lui donner une nourriture salubre,

(1) Ce bref du Souverain Pontife va être annexé au Nouveau-Testament. Les personnes qui ont déjà acheté cet excellent livre pourront se procurer, *gratis*, une copie du dit bref à la librairie de M. Léger Brousseau.

gaudeamus per vernaculam Novi Testamenti translationem. Ubi enim venenum passim ingeritur populo per vitiata sacrorum bibliorum exemplaria, opportunum perfectò antidotum ci malo adhibuisti, sincerum fidelemque omnibus obijciens Scripturarum textum, brevibus perspicuisque illustratum adnotationibus, quæ nativam divini verbi sententiam exponant. Et quoniam omnis scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudendum in justitiâ, per hujusmodi lectionem consuluisti etiam spiritali populi alimonie, eique instruendo idoneis armis adversus errores ac aptissimâ pietatis fovendæ ratione. Quibus et illud accedet, ut heterodoxi rursùm explosam videant per hunc librum calumniam centies rejectam, qua vulgare consueverunt, vetitam esse ab Ecclesiâ fidelibus Scripturarum lectionem. Gratulamur itaque tibi, tuoque operi amplissimum, quem optas, fructum ominamur; ejusque auspiciem et præcipuæ nostræ benevolentie pignus Apostolicam tibi Benedictionem peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 22. Decembris 1866, Pontificatûs Nostri anno XXI.

PIUS PP. IX.

voilà où doivent tendre les efforts d'un Evêque : vous vous êtes acquitté de ce double devoir, en publiant une traduction française du Nouveau-Testament ; et nous nous en réjouissons. Tandis que l'on cherche à répandre dans le peuple le venin de l'erreur, au moyen d'éditions corrompues des livres sacrés, vous avez opposé à ce mal un antidote bien opportun, en montrant à tous le texte véritable et exact des saintes Ecritures, et l'enrichissant de notes courtes et claires qui exposent le vrai sens de la parole divine. Et comme toute Ecriture inspirée de Dieu est utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger, pour former dans la justice, vous avez pourvu, par votre traduction, à la nourriture spirituelle de votre peuple, vous lui avez fourni des armes puissantes contre l'erreur, et un aliment très-propre à nourrir sa piété. En outre, votre livre vient de nouveau réduire au néant cette calomnie déjà cent fois repoussée, mais que les hérétiques ont coutume de publier sur les toits, que l'Eglise interdit à ses enfants la lecture des Saintes Ecritures. Nous vous faisons donc nos félicitations ; et vous retirerez de votre ouvrage, nous l'augurons, les très-grands fruits que vous en espérez. Pour vous en donner l'assurance, en même temps que le gage de notre bienveillance toute particulière, nous vous accordons très-affectueusement notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de S. Pierre, le 22 décembre 1866, l'an vingt-et-unième de notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

LÉGENDE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Le néophyte devenu brigand.—La brebis ramenée au bercail.—La perdrix de l'évangéliste.—Apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ.—Mort de Saint Jean.—Tombeau merveilleux.

La tradition nous a conservé plusieurs traits de la vie de l'Apôtre bien-aimé. En voici quelques-uns.

Saint Clément raconte, au troisième livre de son histoire ecclésiastique, que saint Jean ayant rencontré dans ses courses évangéliques, un jeune païen d'une grande beauté et d'un heureux naturel, le convertit, et, après l'avoir baptisé, le confia à un évêque pour qu'il achevât de l'instruire.

Après cela, saint Jean, persuadé qu'il avait mis son protégé entre bonnes mains, continua de parcourir les églises d'Asie, prêchant partout le royaume de Dieu et arrachant au démon des milliers de victimes.

Deux ans après, ses courses l'ayant ramené dans le même pays, il alla trouver l'évêque et lui demanda aussitôt des nouvelles du jeune néophyte.

À cette question, l'évêque se troubla et, levant les yeux au ciel :

— Hélas ! père, dit-il, l'enfant est mort !

— Mort ! s'écria le saint ; et quelle maladie m'a enlevé ce fils de ma tendresse ?

— La plus terrible de toutes ; le péché qui donne la mort aux âmes.

— Et c'est ainsi, ajouta l'Apôtre courroucé, que vous avez veillé sur le dépôt que je vous avais confié ! Allez, vous êtes un gardien infidèle, car vous avez laissé mourir l'âme de votre frère !

Et après qu'il eut longuement sangloté, l'Apôtre s'écria :

— Où est-elle la brebis égarée, pour que j'aie à sa poursuite ?

L'évêque chercha à le détourner de ce dessein, lui disant qu'après s'être enfui, le jeune homme s'était fait chef d'une bande de voleurs, et infestait avec eux la montagne.

Mais l'évêque eut beau dire, rien ne put changer la résolution du courageux vieillard. Il demanda aussitôt un cheval, et, quoique la nuit fût proche, il se dirigea seul vers la montagne.

Quand, après beaucoup de fatigue, saint Jean se fut engagé dans un étroit sentier qui menait au repaire, un homme aux cheveux épars et à l'air farouche se présenta à lui faisant mine de l'attaquer. Mais quand il eut considéré un instant la face vénérable de l'Apôtre, le brigand tourna bride et s'enfuit plein d'effroi à travers la gorge.

Saint Jean qui l'avait reconnu aussi, oublie son âge et, piquant son cheval de l'éperon, il se met aussitôt à sa poursuite.

Le brigand fuyait toujours, et l'apôtre lui criait d'une voix pleine de larmes :

— Mon cher enfant, mon cher enfant, pourquoi fuis-tu devant ton père?... Regarde, je suis vieux et tu es jeune et fort; que peux-tu craindre de moi?... Je sais que tu as beaucoup offensé Dieu, mais prends confiance, sa bonté est plus grande que tes misères... D'abord, moi, je me porterai ta caution auprès de Jésus-Christ. Comme il est mort pour nous, s'il le faut, moi aussi je mourrai pour toi. Reviens donc, mon fils, reviens, car c'est Dieu qui m'envoie vers toi!

Enfin le jeune homme, ne pouvant plus longtemps résister à de telles prières, tourna bride et, descendant de cheval, il se prosterna en sanglotant aux pieds de l'apôtre.

Aussitôt celui-ci le releva avec bonté, et après l'avoir serré quelque temps en silence contre son cœur :

— Ah ! c'est bien moi, s'écria-t-il, qui suis le vrai coupable, car j'aurais dû ne pas t'abandonner, et me souvenir que la jeunesse est faible, et tombe bientôt si on ne la soutient !

Et en disant cela, saint Jean baisait à genoux, les mains du jeune homme comme si la pénitence les eût déjà purifiées.

Enfin, après ces effusions et beaucoup de larmes, ils reprirent tous deux le chemin de la ville. L'apôtre obtint par ses prières et ses mortifications la grâce du coupable, et celui-ci revint à Dieu avec tant de sincérité, qu'il fut jugé digne, quelques années après, d'être sacré évêque.

Cassius rapporte qu'un pauvre homme que saint Jean avait obligé, ne sachant comment reconnaître son bienfait, lui fit don d'une perdrix apprivoisée.

Non-seulement l'apôtre accepta le présent, mais, naïf et bon comme tous les grands saints et tous les grands esprits, il se plaisait à jouer souvent avec l'innocent volatile.

Or, un jour qu'il se délassait de ses grands travaux, des enfants le virent et l'un d'eux dit à ses caramades :

— Voyez donc ce vicillard qui joue, comme l'un de nous, avec sa perdrix !

Eloigné par une assez grande distance, saint Jean connut par révélation ce que l'enfant venait de dire, et lui faisant signe d'approcher :

— Comment s'appelle, lui dit-il, cet instrument que tu tiens à la main ?

— Nous l'appelons un arc, répondit l'enfant.

— Et à quel usage sert-il ?

— S'il passe quelque oiseau ou quelque bête, nous nous en servons pour les tuer ou les blesser.

— Eh bien, tends un peu ton arc, afin que je voie comme vous faites.

Et l'enfant tendit son arc avec effort; puis, après quelques instants, comme l'apôtre ne disait point assez, il laissa doucement aller la corde.

— Que fais-tu là, dit le vieillard, et pourquoi as-tu détendu ton arc ?

— Ne voyez-vous pas, s'écria l'enfant, que s'il restait toujours tendu, il perdrait son ressort et bientôt ne vaudrait plus rien pour lancer mes flèches ?

Pendant ce dialogue, les autres enfants s'étaient approchés et, aussis d'autres personnes qui passaient, et saint Jean, prenant occasion de ce petit incident, leur dit ces paroles :

— Tant qu'il habite sur la terre, l'homme, si grand qu'il soit, tient toujours à l'humanité par quelque endroit. Ainsi, pendant que son âme se livre aux plus hautes contemplations, son corps l'attire en bas et demande, lui aussi, ce qu'il faut pour vivre : son repos et sa nourriture.

L'esprit lui-même, quoique immatériel de sa nature, se fatigue aux opérations qui semblent plus spécialement de son ressort, et alors, il faut donner quelque répit à ce pauvre voyageur, qui s'élançe aux hauts lieux comme vers son royaume, mais pour qui cette ascension n'est pas sans quelque péril.

Voyez l'aigle, il monte au-dessus des nuages et regarde en face le soleil sans être ébloui ; c'est un sublime privilège de sa noble nature ; mais après qu'il s'est joué ainsi quelque temps dans ces régions inaccessibles à l'homme, il faut bien qu'il redescende, pour nourrir son corps, boire aux sources, réchauffer ses petits et reposer ses ailes fatiguées.

Il en est ainsi de l'esprit de l'homme. Sans les petits délassements qu'il s'accorde, il ne pourrait se livrer avec ardeur à la méditation des choses célestes.

C'était sous le règne de Trajan, soixante-six ans après la passion de Jésus-Christ ; saint Jean étant presque centenaire, Notre-Seigneur lui apparut et lui dit :

— Tous tes frères sont morts ; viens-donc à moi, mon bien-aimé, viens t'asseoir avec eux à la table de mon père céleste !

Saint Jean se leva aussitôt pour le suivre, mais Jésus ajouta ;

— Pas encore ; mais dimanche, qui est le jour du Seigneur, tu entreras dans mon royaume.

Le Dimanche étant venu, l'Apôtre rassembla tout le peuple dans l'église à laquelle on avait donné son nom. Là, il prêcha selon son habitude, exhortant les fidèles à demeurer fermes dans la foi et à garder les divins commandements. Il leur renouvela le grand précepte de l'amour, qui est le fond de toute la doctrine évangélique. Puis, ayant fait creuser une fosse au pied de l'autel, il s'y coucha lui-même, et, tenant ses mains jointes appuyées sur sa poitrine, il dit à Dieu :

— Seigneur, invité à votre festin, je vous rends grâce de ce que vous m'avez rendu digne de partager avec vos élus la divine nourriture ! Vous savez, mon Dieu, que depuis longtemps je désirais ce jour avec ardeur !

Saint Jean achevait à peine cette prière, qu'une lumière éblouissante descendit du ciel, et personne ne pouvait en soutenir l'éclat. Quand la lumière disparut, les fidèles s'approchèrent de la fosse, et ils la trouvèrent toute remplie de manne.

Aujourd'hui encore, dit saint Isidore qui raconte ce miracle, le sépulchre de saint Jean l'Évangéliste est recouvert d'une poudre élatante, pareille au sable fin qui repose au fond des fontaines.

PRIVILÉGES DE LA CHARITÉ.

(Suite.)

QUATRIÈME PRIVILÈGE.

L'homme charitable est le plus sage et le plus heureux marchand du monde.

“Celui qui a compassion du pauvre, dit l'Écriture, prête à Dieu lui-même.” (*Eccli.* XIX.) C'est placer l'argent dans les trésors du ciel, comme dit l'Évangile : “Vends tout ce que tu as, et donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel.” (*Luc*, XVIII.)

“Vous aurez le centuple.” Le revenu ne périra jamais : “Vous posséderez la vie éternelle.” Les promesses de l'Évangile garantissent le placement : “Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde pour eux-mêmes.”

“Heureux l'homme charitable, qui a Dieu pour débiteur, pour garant, pour caution et pour hypothèque !” (Saint Augustin.)

Saint Jean Chrysostôme dit que l'aumône est le plus lucratif des métiers, et qu'elle est une usure sacrée : *Ars est omnium artium quæstuosissima. Eleemosyna vera et sacra usura est.*

Saint Grégoire : “Tout ce qu'on donne à un pauvre est plutôt un prêt qu'un don, parce que tout ce qu'on donne est infailliblement restitué avec usure.”

Saint Ticon, dans son enfance, envoyé par son père pour vendre du pain, le distribua aux pauvres ; son père lui ayant demandé l'argent, il répondit qu'il avait donné le pain à Jésus-Christ, qui en fit un reçu. En effet, le grenier fut trouvé rempli de blé.

Cosme, grand-duc de Toscane, faisait de grandes aumônes. Son trésorier l'ayant averti qu'il ferait bien de régler ses aumônes, il répondit : “Je note dans un registre ce que je donne à Dieu et ce que Dieu me donne. Or, je n'ai jamais pu rendre à Dieu ce que je lui dois ; plus je donne plus je reçois. Je trouve donc toujours que Dieu est mon créancier.”

CINQUIÈME PRIVILÈGE.

L'homme charitable vit content et heureux, parce que sa maison est comblée des bénédictions du ciel.

Dieu promet de bénir toutes les œuvres de l'homme charitable. “ L'orphelin et la veuve viendront et ils seront rassasiés, en sorte que Dieu te bénisse dans toutes les œuvres de tes mains.” (Deutéronome, XIV.)

“ Heureux celui qui arrête sa pensée sur le malheureux et le pauvre ! Dieu le rendra heureux sur la terre.” (Psaume XL.) “ Heureux l'homme miséricordieux !” (Ps. CXI.)

Nous lisons dans les Proverbes de Salomon : “ L'homme enclin à la miséricorde sera béni.” (Prov., XXII.)

Jésus-Christ a dit : “ Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.” (Act. XX.) A peine Zachée a-t-il promis de donner la moitié de ses biens aux pauvres, Jésus dit : “ Aujourd'hui Dieu a sauvé cette maison.” (Luc, XIX.)

Saint Paul a coutume de présenter l'aumône comme un délicieux parfum et une hostie d'agréable odeur. En remerciant les Philippiens de leurs aumônes, il demande à Dieu pour eux l'accomplissement de tous leurs désirs, et non-seulement les trésors de l'éternelle gloire, mais aussi les honneurs, les grandeurs et la gloire temporelle.

Dieu exauce certainement les pauvres : leurs malédictions renversent les maisons des avarés ; et leurs bénédictions obtiennent aux hommes charitables tous les biens du ciel et de la terre. “ Engraisse les entrailles des pauvres, et ton âme s'enrichira des dons de la saintété.” (Saint Augustin.)

SIXIÈME PRIVILÈGE.

Dieu récompense l'homme charitable de la plus petite chose qu'il fait pour le pauvre.

Jésus promet dans l'Évangile : “ Quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous êtes du Christ, en vérité je vous dis qu'il ne perdra pas sa récompense.” (Marc, IX.)

La veuve de l'Évangile ne donne que deux oboles, et pourtant Jésus s'empresse de faire son éloge.

Saint Jean Chrysostome dit : “ Donne une miette, et prends tout.” Saint Augustin : “ Donne du métal, et reçoit Dieu en échange.” Saint Grégoire : “ Donne du pain, et prends le Paradis.” *Da micam, et accipe totum. Da nummum, et accipe Deum. Da panem, et accipe Paradisum.*

“ Heureuse aumône, qui fait acquérir des trésors éternels pour quelques pièces de monnaie !” (Saint Ambroise.)

Léon Ier devint empereur pour avoir eu pitié d'un pauvre aveugle et l'avoir conduit à une fontaine ; pendant qu'il le conduisait, il vit le ciel

s'entr'ouvrir, et la sainte Vierge lui apparut en disant : " Léon, mettez un peu de bouesur les yeux de cet homme : il recouvrera aussitôt la vue. Pour vous, je vous promets la couronne impériale pour cet acte de charité." (*Annales de Baronius, 459.*)

Saint Etbïn ne fit pas autre chose que tendre la main pour relever un pauvre estropié. Aussitôt le Saint et son compagnon virent passer Jésus-Christ, qui leur dit : " Vous n'avez pas eu honte de moi dans mes tribulations : je n'aurai pas honte de vous dans mon royaume. Votre héritage est chez moi ; et tous ceux pour qui vous prierez, trouveront le salut dans mon royaume."

Deux compagnons de Saint Dominique donnèrent un pain à un pauvre ; et Dieu, qui voit les plus petites choses, envoya deux anges avec deux corbeilles d'un très-beau pain, qui suffit pour plus de cent religieux.

Un avare pour un pain jeté avec colère à la tête d'un pauvre, obtint de grandes bénédictions et devint un grand Saint.

SEPTIÈME PRIVILÈGE.

L'aumône conserve la santé et prolonge la vie.

Nous lisons dans le prophète Isaïe : " Partage ton pain avec le pauvre, et ta santé se rétablira sans retard." *Frangere esurienti panem tuum, et sanitas tua citius orietur.*

Dieu prolonge la vie de l'homme charitable : *Longitudine dierum replebo eum.* Il lui donne une vieillesse heureuse et prospère.

" Si vous aviez donné aux pauvres ce que les médecins vous ont coûté, vous seriez guérit depuis longtemps." (Saint Jérôme.)

L'aumône ne guérit pas seulement celui qui la fait ; elle rend parfois la santé à celui qui la reçoit. Saint Gille guérit instantanément un pauvre malade en le recouvrant de sa tunique.

On lit dans les *Vies des Pères* qu'un jardinier donnait aux pauvres tout ce qui lui restait d'aliments et de vêtements, conformément à l'Évangile : " Avec ce qui reste, faites l'aumône." (Luc, XI.) Le démon lui mit en tête qu'il devait prudemment mettre de côté un peu d'argent pour ses vieux jours, tentation si commune et si dangereuse. Le jardinier cessa de faire l'aumône et remplit un sac d'argent en peu de temps. Mais Dieu, qui conserve la santé aux hommes charitables, permit que le jardinier, devenu avare, fut atteint d'un cancer, qui fit dépenser tout l'argent et exigea l'amputation du pied. Le pauvre homme reconnut sa faute et promit de redevenir généreux envers les pauvres, si Dieu lui rendait la santé. Il fut exaucé : un ange fut envoyé pour le guérir ; lorsque les médecins se présentèrent le lendemain pour faire l'amputation, ils le trouvèrent travaillant à son jardin.

HUITIÈME PRIVILÈGE.

L'homme charitable est préservé des fléaux et de toutes les tribulations.

“ Sois miséricordieux comme tu pourras : car tu te réserves une belle récompense pour le jour de la nécessité.” (Tobie, iv.) T'ol est l'avis que Tobie donnait à son fils. Cela montre que les épreuves et les malheurs se changent en récompenses et en trésors pour l'homme charitable. Les deux Tobies devraient être les protecteurs des hommes aumôniers : ils pratiquèrent éminemment cette vertu, et ils nous ont laissé de précieux conseils, ainsi que l'archange saint Raphaël. Toutes les bénédictions qu'ils obtinrent de Dieu furent la récompense de leurs œuvres de charité.

“ Malheureux Nabuchodonosor ! dit saint Ambroise . . il fallait si peu de chose pour te sauver et préserver ton peuple des fléaux qui le menaçaient. Le diamant de ton anneau, donné aux pauvres, suffisait pour arracher ton royaume à de si grands malheurs.”

Nous lisons dans saint Jean Chrysostome : “ Si quelque chose de fâcheux vous arrive, faites aussitôt l'aumône, et vous verrez quelle joie s'ensuivra et vous vous réjouirez d'avoir éprouvé ce malheur.”

Lorsque Charlemagne était attaqué par une puissante armée, il ordonnait de construire une église où Dieu fût loué nuit et jour ; il mettait sa confiance dans les larmes et les prières des serviteurs de Dieu, et il les croyait plus puissantes que toutes ses armées.

Saint Elzéar, pressé par ses créanciers, envoyait des aumônes aux pauvres, en disant qu'ils payeraient ses dettes, ou que Dieu se rendrait caution en leur nom.

Sainte Elisabeth de Portugal faisait distribuer de grandes aumônes lorsqu'elle était en proie à des afflictions ou à des querelles domestiques : les prières des pauvres ramenaient la paix.

Le Bienheureux Amédée de Savoie, toutes les fois qu'il avait une affaire compliquée, disait à ses gens : “ Courez aux hôpitaux, faites donner à dîner à cent pauvres : leurs prières ouvriront le ciel, et feront descendre sur nous la miséricorde divine, avec le secours de laquelle nous sortirons de ce labyrinthe.”

Le Pape Innocent III raconte qu'il y avait à Antioche un homme charitable qui ne se mettait jamais à table sans avoir quelque étranger. Un jour, il rencontre hors de la ville trois étrangers vêtus de blanc, et il les prie d'honorer sa maison en y acceptant l'hospitalité. Le plus âgé, tenant à la main un mouchoir mouillé, dit : “ Tu ne pourras pas, homme de Dieu, préserver Antioche de sa ruine.” Levant le bras, il exprima son mouchoir sur la moitié de la ville, qui fut immédiatement renversée, en engloutissant les habitants sous ses ruines. Le bon homme tomba à la vue de cet épouvantable tremblement de terre ; l'étranger le releva, en disant : “ Ne crains pas : ta maison n'a eu aucun mal, grâce à tes aumônes, qui ont

apaisé la colère de Dieu." Il leva les bras sur l'autre partie d'Antioche, et il voulut exprimer son mouchoir ; mais les deux autres étrangers le retinrent en le conjurant par des supplications mystérieuses de contenir sa fureur, et il se retint ; alors ils disparurent tous trois. Le bon homme alla à sa maison, et trouva toute sa famille en sûreté.

NEUVIÈME PRIVILÈGE.

L'homme charitable donne à Jésus-Christ tout ce qu'il donne au pauvre.

Jésus-Christ dit dans l'Évangile : " Ce que vous avez fait à un de ces pauvres, c'est à moi que vous l'avez fait." (Matth., xxv.)

Dieu reçoit et récompense comme fait à lui-même tout ce qu'on fait aux pauvres, et il punit de même tous les mauvais traitements qu'on leur fait.

" Dieu se cache dans la pauvreté. Le pauvre tend la main, et c'est Dieu qui reçoit." (Saint Jean Chrysostome.)

Saint Pierre Chrysologue : " La main du pauvre est la main du Christ. Lorsque tu fais l'aumône, la main du Christ la reçoit."

" Peu importe, dit saint Jean Chrysostome, que vous donniez au pauvre ou à Jésus-Christ lui-même : car c'est tout à fait la même chose." Le saint docteur ajoute que " c'est une plus grande grâce de soulager les pauvres que de ressusciter les morts, parce que l'aumône constitue Dieu notre débiteur, au lieu qu'en ressuscitant des morts nous sommes débiteurs à l'égard de Dieu."

Saint Valérien, évêque, dit que nous devons voir Jésus-Christ dans la personne du pauvre : cet aveugle, ce pauvre en guenilles, nous devons croire que c'est Jésus ; cet homme couché sur la paille, ce malheureux homme qui meurt de froid, c'est Jésus-Christ. Les Mages le reconnurent à de pareils signes ; ils firent l'aumône au Sauveur dans une étable, couché sur le foin, transi de froid, couvert de pauvres langes.

Saint Martin donna la moitié de son manteau à un pauvre ; le Seigneur, au milieu d'une troupe d'anges, le montrait en disant : " Martin mon serviteur m'a recouvert de cet habit."

Le bienheureux évêque Jean, après avoir donné aux pauvres tout son patrimoine et même le mobilier de sa chambre, eut le bonheur de revêtir de son habit Jésus-Christ, qui lui demanda l'aumône sous la forme d'un pauvre déguenillé et couvert de plaies. Le saint évêque avait la tête entourée d'une auréole en disant la messe ; lorsqu'il mourut, on vit son âme monter au ciel sous la forme de brillantes étoiles.

On lit dans les *Annales* de Baronius que Charlemagne avait l'usage de faire chaque jour dîner avec lui un grand nombre de pauvres, mais sur des tables très-basses, au pied de celle de l'empereur. Un prince saxon, assistant au dîner, dit à l'empereur : " Comment pouvez-vous traiter ainsi les pauvres, vous chrétiens, qui croyez que votre Christ est dans

le pauvre, et que ce qu'on lui donne est reçu par votre Dieu ? et pourtant vous placez ce pauvre sous vos pieds." Ce reproche, dans la bouche d'un païen, impressionna vivement Charlemagne. Il disait que les pauvres étaient sa garde ; il les appela dorénavant ses maîtres.

Le Pape Saint Léon IX fit l'aumône à Jésus-Christ sous la forme d'un lépreux.

Saint Pierre Damien rapporte qu'un saint abbé, étant malade, eut envie de manger du poisson ; on lui en apporta, mais il s'en priva pour le donner à un pauvre, qui, après l'avoir reçu, disparut dans les airs. Deux sacrifices en un seul acte : tempérance et charité.

Plusieurs écrivains rapportent que Théobald, comte de Blois, rencontra en voyage un pauvre déguenillé, qui lui demanda son manteau ; le comte donna le manteau. Le pauvre demanda l'habit et les autres vêtements, et il les obtint. Ne se contentant pas, il demanda le chapeau. " Oh ! pour ceci, fit le comte, je ne puis pas vous contenter." A ces mots, le pauvre jeta les habits et disparut miraculeusement. On dit que le comte ne voulut pas donner son chapeau, parce qu'il était chauve. Et pourtant son refus déplut à Dieu.

Jésus-Christ apparut à sainte Catherine de Sienne sous la forme d'un pèlerin, et lui demanda des vêtements ; elle quitta son manteau et le donna. La nuit suivante, Jésus se montra avec ce vêtement, qui était resplendissant et couvert de précieux diamants ; il accorda à la Sainte, entre autres faveurs, qu'elle conserverait cet habit jusqu'à sa mort, sans qu'il s'usât.

DEUX ORPHELINES.

CHAPITRE IER.

Il y a quelques années, le long des larges rues sinueuses et des raides sentiers en ligne droite qui se croisent dans le village d'Overton-Brow, on entendait tous les soirs le tintement d'une petite clochette bien connue des habitants. Elle annonçait que la petite vendeuse de gâteaux faisait sa ronde quotidienne.

Overton-Brow est un spacieux faubourg, ou plutôt village de plaisance, adossé aux flancs d'une colline, au-dessus d'un vaste port appelé Marston, non loin de l'embouchure de la Tamise. Le rapprochement de ces deux centres de population fait ressortir entre eux un contraste auquel le voyageur étranger à l'Angleterre a toujours de la peine à s'habituer. Autant les habitations du premier s'étalent coquettes et somptueuses, autant celles du second, à l'exception de quelques hauts bâtiments publics en bordure des quais, sont serrées, noires et étroites.

Le travail n'est point rare à Marston, et les ouvriers qui y accourent en foule sont presque toujours sûrs d'y trouver de l'ouvrage. Le commerce s'accroît tous les jours : les manufactures s'ajoutent aux manufactures, et malheureusement aussi les tavernes aux tavernes ; mais l'ouvrier, comme partout, est imprévoyant, et si la richesse publique ne cesse de s'accroître, c'est en s'accumulant dans un petit nombre de mains privilégiées, où s'entassent des fortunes prodigieuses. À côté de cette haute et puissante aristocratie de la houille et du coton, la foule croupit ou même s'enfonce plus avant dans la misère, bien loin de remonter vers l'aisance.

Le nombre des pauvres à Marston est depuis longtemps en disproportion complète avec celui des logements qui leur sont destinés. Chaque nouveau dock ajouté aux anciens, chaque magasin agrandi par son opulent propriétaire, chaque restauration de quais ou élargissement de débarcadères a été un empiétement sur le quartier des pauvres. Celui-ci ne pouvait reculer à son tour sur les hauteurs d'Overton-Brow, dont aucun des gracieux jardins ou des élégants pavillons n'aurait consenti à disparaître ou à se rétrécir. Il ne le pouvait pas davantage sur les falaises qui couronnent le rivage. Là, il est vrai, les terrains à bâtir ne manqueraient point ; mais ils se vendent par grands lots, à des prix élevés, et, parmi les spéculateurs qui les couvrent de villas pour les visiteurs d'été, aucun ne s'est avisé, jusqu'ici, d'y construire des habitations modestes à portée de la ville et surtout à portée des petites bourses.

C'est ainsi que les pêcheurs, matelots, portefaix, ouvriers des fabriques et artisans de tous genres, malgré des salaires suffisants, continuent à s'entasser les uns sur les autres, depuis la cave jusqu'aux mansardes, dans des réduits mesquins, souvent humides, presque toujours mal éclairés et toujours insuffisamment aérés. Comment est-il possible à des familles d'habiter proprement et décemment dans de pareils bouges ? se demande-t-on en traversant les étroites ruelles ; aussi ne sont-ils habités, en général, ni proprement ni décemment. Il y règne une promiscuité forcée à laquelle la morale ne gagne rien.

Cependant, du sein de cette atmosphère fumeuse, on voyait monter chaque jour, aux derniers rayons du soleil couchant, la petite marchande, précédée du son argent de sa clochette.

Elle portait devant elle, à la hauteur de ses bras, une corbeille ovale munie de deux anses, une de chaque côté. Un épais cordon noir était passé dans ces deux anses et suspendait la corbeille à son cou.

Qui était-elle et d'où venait-elle ? La plupart des acheteurs ne s'inquiétaient guère que de la qualité de sa marchandise, et comme celle-ci était excellente, leur curiosité n'allait pas au-delà. Ceux qui auraient voulu en savoir davantage n'avaient obtenu que des réponses polies, mais évasives.

Au nombre de ces derniers était la femme d'un capitaine de vaisseau qui n'habitait point d'ordinaire Overton-Brow. M. Barnold venait de prendre la mer pour une mission importante et lointaine, et Madame Barnold s'était installée dans un modeste, mais charmant cottage de la colline, afin d'y passer le moins tristement possible une de ces périodes de veuvage intermittent si fréquentes dans la vie des femmes de marins.

Madame Barnold, sur le continent, eût passé pour très-riche ; mais au milieu des opulents land-lords ou manufacturiers de son voisinage, sa fortune ressemblait plus à l'aisance qu'à la richesse. Femme sérieuse et d'habitudes très-chrétiennes, elle vivait fort retirée. Une gouvernante française, du nom de Juliette, qui l'avait aidée à élever ses deux fils et leur avait servi d'institutrice pour le français et pour les études élémentaires, formait toute sa famille depuis la rentrée des classes au collège et le départ du capitaine.

Cette gouvernante avait cessé d'être jeune. Elle prétendait n'avoir jamais pu s'habituer à l'Angleterre, bien qu'elle évitât soigneusement toute occasion de s'en éloigner. Elle détestait en théorie tous les Anglais du monde, deux exceptés, bien entendu ;—on devine que c'était les deux jeunes Barnold ;—mais, dans la pratique, elle n'avait que des soins affectueux pour tous.

Dès les premiers jours de son arrivée à Overton-Brow, Mme. Barnold avait entendu la petite clochette et observé qu'elle n'avait point l'impatience et la brusquerie des clochettes ordinaires des marchands des rues, mais un son égal, mesuré, plein de douceur. On eût dit une voix calme, mélancolique, à la fois tendre et résignée, et l'on était encore plus frappé de cette impression lorsqu'on apercevait la figure pâle, mais toujours sercine, qui se penchait au-dessus de la corbeille, et les doigts effilés, blancs comme la cire, qui vous en offraient le contenu. Mme. Barnold se leva de sa broderie et se dit qu'elle voulait acheter des muffins.*

Il est à supposer que la même idée était venue à Juliette, car celle-ci passa sans bruit devant la porte que sa maîtresse allait ouvrir, et Mme. Barnold entendit la conversation suivante :

— Ici, petite !

— Voici, Madame.

— Avez-vous des muffins ?

— Oui, Madame, choisissez.

— Et ils sont bons ?

— Excellents, bien que nous soyons en plein été. Vous n'avez qu'à les goûter, Madame.

— Je m'en garderai bien. Je ne suis pas si friande, pour ma part, de vos fades pâtes anglaises. C'est vous qui les faites ?

* Le muffin est une sorte de gâteau sec qu'on sert en Angleterre avec le thé et dont on fait une grande consommation, surtout en hiver.

—Non, Madame, je vends pour M. Houston, qui a la plus belle boutique de la ville. Tout le monde connaît M. Houston.

—J'en prendrai une douzaine. Quel âge avez-vous ?

—Plus que je ne parais : près de quinze ans.

—Quinze ans ! On dirait plutôt douze. Avez-vous des frères et des sœurs ?”

L'enfant répondit avec quelque hésitation :

“ Une sœur.

—Plus âgée ou plus jeune que vous ? ajouta Juliette, qui parut n'avoir pas remarqué son hésitation.

—Plus âgée.

—Vend-elle aussi des gâteaux ?

—Non, Madame.

—Que fait-elle donc ?

Ici plus de réponse. L'enfant, sérieuse, mais toujours paisible, tendit la main pour recevoir la monnaie.

—Un instant, insista Juliette tenant l'argent dans sa main. Et votre mère ? Vous n'avez donc point de mère ? Pas de père non plus ? Où demeurez-vous ? Quelle terrible existence pour une jeune fille au milieu de cette Babylone là-bas ! Avez-vous au moins quelqu'un qui prenne soin de vous ?”

L'enfant, sans répondre, retira sa main toujours tendue et traça, d'un mouvement imperceptible, un signe rapide sur son cœur. Elle avait sans doute exécuté ce geste bien des fois sans que personne ne le remarquât ; mais il n'échappa point à l'œil attentif de son interlocutrice.

“ Qu'est cela, mon enfant ? Refaites-le, ce signe que vous venez de tracer Le signe de la croix. Pauvre, mais heureuse enfant ! vous êtes donc catholique ? Vous êtes encore plus riche et mieux gardée que des milliers de filles de votre âge dans ce pays où l'on fait tant d'argent. Tenez, voici votre monnaie. Je ne vous retiens pas en ce moment, puisqu'il vous plaît d'être muette. Allez finir de vendre votre marchandise, et revenez me parler dès que vous aurez terminé.”

L'enfant leva ses yeux d'un bleu sombre et profond, un bleu de violette ; ils étaient remplis de larmes. Elle indiqua d'un geste gracieux la grande ville qui grondait à ses pieds, semblable à un monstre vomissant de la fumée.

“ Il faut, dit-elle, que je traverse toutes ces rues avant minuit. Bonsoir, ma bonne dame. Puisque vous êtes catholique aussi et que vous me témoignez de l'intérêt, songez à moi dans votre prière ce soir, et moi je penserai à vous en redescendant toute seule là-bas. C'est la volonté de Dieu, et jamais il ne m'arrive de mal. Bonsoir.”

La petite clochette se remit à promener ses notes argentines, et Juliette, toute émue, parut devant Mme. Barnold et lui offrit les muffins pour le thé

“ J’ai tout vu, Juliette, lui dit Mme. Barnold, et tout entendu. Cette petite, avec sa tristesse et sa piété angéliques, cette petite m’intéresse. Il y a quelque chose là-dessous, peut-être quelque infortune secrète à soulager, très-certainement un exemple d’édification à recueillir. Tachez de conserver votre curiosité éveillée jusqu’à demain et d’interroger encore.

— Oh ! pour cela, Madame y peut compter, dit Juliette. Je suis Française, mais cela n’empêche pas d’être curieuse, au contraire. Je vais m’endormir en rêvant au meilleur moyen de faire causer l’enfant.”

Il plut toute la nuit, pluie fine, calme, incessante. Il faisait plutôt chaud que froid. Mme. Barnold contemplant de sa fenêtre l’obscurité qui s’étendait au-dessous. Il en sortait un roulement continu, bas comme un murmure, à travers lequel perçaient par intervalles des jets bruyants de fumée ou de flammes qui rougissaient l’atmosphère au sommet des hauts fourneaux, des sifflements de locomotives, des battements de roues de bateaux à vapeur et quelquefois la voix imposante de la mer. C’était, pensait Mme. Barnold, la respiration d’une grande cité, d’une vie industrielle composée de milliers de vies humaines ; et elle se demandait si la petite fille à la clochette argentine avait aussi sa part dans ce concert immense qui couvrait, pour ainsi dire, sous l’épaisseur de la nuit, et sous la pluie toujours incessante et toujours silencieuse.

Le lendemain fut un jour radieux, et le soir surprit Juliette et sa maîtresse, la maîtresse presque aussi attentive que la gouvernante, à guetter le son de la clochette aux petits gâteaux ; mais elles guettèrent vainement. Elles attendirent trois heures : point de muffins ! Ce fut comme un événement sur la rue en terrasse qu’elles habitaient.

La concierge de la maison d’en face venait à chaque instant sur le pas de sa porte et se fatiguait les yeux à regarder en haut et en bas. La servante d’une voisine d’à côté, l’apercevant, sortit lui demander où pouvait être la petite marchande. Juliette ne put résister au désir d’intervenir à son tour et de changer en trio le dialogue commencé. Elle acosta les deux commères, dont elle obtint, sans la moindre difficulté, toutes les confidences. Elle apprit que la petite fille faisait sa ronde tous les jours depuis trois ans, et toujours si gentille, si modeste, si comme il faut, qu’on n’eût jamais attendu un tel langage et de telles manières d’une simple marchande foraine. Mais son nom, sa demeure, personne ne les connaissait.

La soirée suivante arriva et les trouva encore aux aguets, elle s’écoula sans amener la petite marchande. Mme. Barnold se sentit irrésistiblement poussée à faire quelques recherches à son sujet. Elle appela Juliette et lui dit :

“ Vous feriez bien, je crois, d’aller chez M. Houston et de lui demander quelle est cette petite.

—Très-volontiers, Madame ; seulement il est déjà nuit, et la distance est de plus d'un mille.

—C'est à quoi je pensais aussi de mon côté, Juliette ; aussi vaudrait-il mieux ne pas aller à pied. Faites chercher un fiacre, j'irai avec vous."

Quelques minutes après, une voiture était à la porte, et les deux dames roulaient vers le centre de Marston, jusqu'à la porte de M. Houston, le pâtissier à la mode, le premier fabriquant de pains de fantaisie, de biscuits et de muffins. C'était une grande boutique et pleine de monde. Mme. Barnold fit quelques emplettes, puis elle demanda à une jeune femme d'un air fort respectable, si l'on pouvait parler à M. Houston.

"Je crains que non, répondit la jeune femme, du moins en ce moment. Il est excessivement occupé. Mais je suis Mme. Houston, et peut-être pourrez-vous me confier ce que vous avez à lui dire."

Mme. Barnold expliqua l'objet de sa visite et apprit que la petite marchande était connue sous le nom de Margaret, où, par abréviation, de Meg, Meg la commissionnaire."

"Et il y a longtemps que vous la connaissez ?

—Un peu plus de trois ans, Madame, et voici comment. Nous avons l'habitude d'aller à l'église tous les matins, quand nous le pouvons, et d'assister à l'office divin.

—Pardon, interrompit Mme. Barnold ; comme il n'y a d'office quotidien que dans la chapelle catholique, est-ce à la messe que vous voulez dire ?

—Précisément, Madame ; je n'ai aucun motif de vous le cacher ; mais je ne vois pas

—Oh ! reprit Mme. Barnold, en appuyant doucement sa main sur celle de la pâtissière, cette circonstance n'est pas de nature à vous nuire dans mon esprit : je fais moi-même exactement comme vous.

—Vous êtes catholique aussi ? dit Mme. Houston ; Dieu en soit loué ! et permettez-moi de m'en réjouir pour l'objet même qui vous amène : vous comprendrez mieux le peu que j'ai à vous raconter. Vous savez qu'il y a deux messes.

—Oui : l'une à sept heures, et l'autre à huit.

—Notre commerce nous oblige à aller à celle de sept, et s'il y en avait encore plus tôt, ce serait celle-là que nous choisirions ; car voyez-vous, Madame, un pâtissier qui veut faire ses affaires doit être sur pied de bonne heure. On ne se figure pas ce qu'il y a de besogne dans notre partie."

Et mistress Houston, qui avait la parole facile, entama un cours complet de pâtisserie. Mme. Barnold, dont le but n'était point de se faire initier aux secrets du gouvernement d'un four, ni à l'histoire des affinités réciproques du lait, du sucre, du beurre et des œufs, eut quelque peine à retirer son interlocutrice du milieu de la pâte et de toutes les préparations savantes inventées pour la modifier.

“ Pour en revenir à la messe, Madame, est-ce là que vous avez rencontré Meg la commissionnaire ?

— Justement, Madame, à la messe de sept heures. Là je remarquais depuis longtemps une jeune enfant, belle, oh ! mais fort belle. Elle en a perdu beaucoup, de cette beauté ; mais elle est trop jeune pour n'en pas garder quelque chose.

— En effet, observa Mme Barnold, ses traits ont pour le moins une véritable distinction.

— Oui, Madame ; il y a des beautés éclatantes et tapageuses ; d'autres qui n'ont pour elles que la fraîcheur de la jeunesse, ce qu'on appelle la beauté du diable, je ne sais trop pourquoi . . . ”

Mme Barnold fut obligée d'interrompre encore et de couper court à une dissertation sur la théorie de la beauté. Mais une fois rentrée en plein dans l'histoire de Meg, Mme. Houston laissa voir bientôt qu'elle avait du cœur, autant au moins que de langue. Elle se laissa, sans plus d'écarts, entraîner par son sujet et, de bavarde, elle devint presque éloquente.

“ Je vous disais donc, Madame, que sa beauté m'avait frappée. Ce qui me faisait encore plus d'impression, c'était son attitude. Je vous assure, Madame, que cela faisait du bien à l'âme d'observer cette petite à la messe. Elle me paraissait s'occuper si peu de ce qui l'entourait qu'elle ne se doutait certainement pas d'avoir pu attirer l'attention. Elle était misérablement habillée : des haillons, de vrais haillons, qui parfois tenaient à peine autour d'elle ; mais toujours décentement vêtue. Ses pieds seuls étaient nus. Jamais ni bas ni souliers. A mesure que la pauvre enfant entra dans l'église et portait ses doigts à l'eau bénite, son visage se transformait : on eût dit un ange. Le monde entier restait pour elle en dehors ; cela se voyait dans toute sa démarche. Elle s'avancait humblement ; mais avec une révérence tendre, et jetait vers l'autel des regards chargés d'amour. Pendant le Saint-Sacrifice elle ne perdait aucun des mouvements du prêtre : Elle restait suspendue, en quelque sorte, à tout ce qu'il faisait, se signant avec lui, se frappant la poitrine avec lui, s'inclinant imperceptiblement à chaque fois qu'il s'inclinait et toujours à genoux. Il fallait la voir surtout au moment de l'élévation ou quand le prêtre, se tournant vers les fidèles qui vont communier, présente la divine hostie entre ses doigts en disant en latin les paroles de Jean à l'aspect de Jésus : “ Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. ” Je ne pouvais m'empêcher de jeter un regard sur ce visage d'enfant, tant il exprimait de bonheur ! Plus d'une fois alors, bien que sa tête fût penchée, j'ai vu un sourire radieux sur ses lèvres, et des larmes brillantes dans ses yeux.

Quand la messe était finie, elle s'agenouillait une minute devant l'image de la Sainte-Vierge ; ensuite elle sortait reprendre avec l'eau bénite, le fardeau sans doute bien lourd pour elle de la vie extérieure.

Voilà tout ce que j'ai connu d'elle pendant longtemps. Elle ne paraissait jamais à l'école du dimanche ni à la grand'messe.

L'hiver arriva, et il fut particulièrement rigoureux. L'enfant avait ses pauvres petits pieds nus rouges, quelquefois si bleus, que cela faisait mal à voir. Ils enfièrent; alors elle les enveloppa d'un mauvais chiffon, mais ils saignaient à travers l'étoffe, et malgré cela elle paraissait toujours laisser ses souffrances à la porte de l'église, et elle continuait à venir à la première messe et à la suivre avec tant d'attention qu'on eût dit, pardonnez-moi l'expression, qu'il n'y en avait que pour elle. Le froid n'était rien à l'air de contentement de son pâle et maigre visage. Aussi un jour je n'y pus tenir et, la touchant sur l'épaule, je lui dis ces quelques mots à l'oreille : "Écoutez petite, j'aurais des bas et des souliers à vous donner." Comme la messe était à peine terminée à ce moment, elle ne me répondit que par un léger mouvement de tête, qui fut à peine pour elle une distraction; mais elle sortit en même temps que moi et me dit, après avoir reçu de l'eau bénite de ma main : "Merci, ma bonne Dame. Oh ! il y a longtemps que je vous connais, Madame Houston, et je me demandais si vous voudriez me confier quelques-unes de vos pâtisseries à vendre dans les rues. — Venez, lui répondis-je, venez parler à M. Houston et nous verrons."

Il me fut aisé de décider mon mari à accéder à sa demande. Nous lui donnâmes des habits décents, et elle commença le soir même à colporter des petits gâteaux pour nous. Les gens ont pris goût à elle autant qu'à sa marchandise et, pour notre part, nous n'avons rien perdu à l'employer, bien au contraire. Je la vénère à part moi comme une petite sainte. Après qu'elle a fini de débiter sa provision, elle nous fait nos commissions dans les boutiques ou tavernes du voisinage. Elle est aussi connue à Marston que le lord maire, et le plus souvent elle est par les rues jusqu'à minuit, sans que personne lui ait jamais manqué de respect.

"Quelle étrange existence ! s'écria Mme. Barnold.

—Oui, continua Mme. Houston, très-étrange en vérité, bien qu'il nous fût possible d'en trouver de plus étranges encore, je suppose, si nous les connaissions toutes. Toutefois, Meg n'a pas paru chez nous aujourd'hui ni hier et, vu son exactitude habituelle, j'en suis très-surprise, presque inquiète. Mais on est si occupé ici qu'on n'a pas le temps de se retourner. Si elle ne vient pas demain, il faudra bien que je trouve un moment pour chercher de ses nouvelles. Elle ne me sort pas de l'esprit.

—Vous ne savez donc pas où elle demeure ?

—Non, vraiment. Je le lui ai demandé une fois; ma question parut l'embarrasser et je n'insistai point. Ces gens-là, ça ne demeure nulle part.

—Comment, nulle part? que voulez-vous dire ?

—Ah ! reprit la pâtissière, on voit bien, Madame, que vous ne connaissez pas le fond des misères de notre Marston ! Quand je dis nulle part, j'en-

tends nulle part de fixe. Il y a ici des centaines de familles qui changent de logis ou plutôt de chambre à chaque terme de trente jours, faute de pouvoir s'acquitter exactement du terme échu. L'émigration catholique irlandaise nous fournit beaucoup de ces familles, et c'est à l'une d'elles, je présume, qu'appartient Meg. Pauvres âmes errantes, que Dieu leur soit en aide !

— Savez-vous au moins ce que font ses parents ?

— Elle n'en a plus, de parents, si ce n'est, ce me semble, une sœur, mais que je n'ai jamais vue.

— N'importe, répliqua Mme. Barnold avec un soupir de regret, je voudrais bien savoir où elle demeure."

Mme. Houston, pendant cette conversation, n'avait cessé de suspendre à chaque instant son récit pour servir des pratiques. En ce moment elle parut tout heureuse d'avoir devant elle quelques minutes de liberté.

"Voudriez-vous entrer un instant ? dit-elle en ouvrant une porte vitrée. Il me revient que notre bonne doit savoir quelque chose. Ces deux filles causaient quelquefois ensemble."

Mme. Barnold fut introduite dans une chambre où une servante robuste et proprette lavait des moules de gâteaux et des verres de toute forme, de toute espèce.

"Emma, commença Mme. Houston, nous sommes étonnées de l'absence de Meg. Savez-vous ce qu'elle peut être devenue ?

— Malade, je suppose, fit la jeune fille.

— Mais où ? Demeure-t-elle loin d'ici ?

— Je n'en sais rien ; Meg n'est pas parleuse ; avec elle il n'y a guère moyen de jaser.

— Mais, si elle était malade, quelqu'un serait venu de sa part.

— Pas facile, elles ne sont que deux.

— A quoi ressemble sa sœur ?

— Ma foi, je ne sais guère ; à personne autre de ma connaissance, pas même à Meg.

— Vous l'avez vue ?

— Oh ! oui.

— Eh bien, faites-nous son portrait.

— C'est une grande, haute et hautaine créature. Je ne puis vous en dire davantage, sinon que, malgré la différence des caractères, la petite Meg lui est joliment attachée.

— Où l'avez-vous vue ? à la messe ? "

La servante se mit à rire :

"Non pas certes ; elle n'y vient point ; elle n'y a jamais paru, à ma connaissance.

— Mais où donc ? Dans les rues ? Sa conduite laisserait-elle à désirer ?

— Oh ! je ne dis pas cela non plus, la sœur de Meg ! . . . Oh ! non !

Pour mieux dire, je ne sais rien. Moi je ne fréquente pas les grandes demoiselles en guenilles.

—Grandes demoiselles en guenilles ! que voulez-vous dire, Emma ? De quelle façon entendez-vous ceci : grandes demoiselles ?

—D'aucune façon, Madame ; j'ai voulu dire seulement que cette sœur prenait des airs, qu'il n'y avait pas moyen de causer avec elle, pas plus moi que les autres bonnes ou ouvrières, quand on la rencontre. Ça fait sa princesse et ça n'a peut-être jamais mangé que des pommes de terre ! ça se laisse appeler miss, miss, clic, vic, clive, cleave... (1) Je ne me rappelle pas au juste."

On ne put en obtenir davantage. Mme. Houston elle-même en fut pour ses frais d'interrogations multipliées et d'exclamations naïves, elle qui ne comprenait pas qu'on pût négliger une aussi belle occasion de parler. Emma paraissait avoir été blessée quelque part dans son amour-propre par la sœur de Meg et elle refusa d'entrer dans de plus longs détails. On ne pouvait du reste douter de sa sincérité quant à son ignorance de la demeure des deux sœurs, car elle avait pour la petite commissionnaire une certaine affection protectrice et eût certainement aidé, si elle en avait connu le moyen, à découvrir ce qu'elle était devenue.

Mme. Houston parla à ce propos de constables, de registres de la police. Cette position attrista vivement Mme. Barnold ; elle n'éprouvait aucun empressement à l'accueillir malgré sa sagesse évidente, lorsque Juliette et Emma, qui s'étaient mises à chuchotter ensemble, prononcèrent le nom du "père Joseph."

"Père Joseph ! c'est cela, répéta Juliette d'une voix triomphante. La petite devait se confesser et, pour sûr, le Père Joseph doit la connaître."

Cette idée, en effet, était un trait de lumière ; mais il se faisait bien tard. Neuf heures sonnaient tout à côté, du haut du clocher de Saint-Nicolas. Mme. Barnold prit congé de Mme Houston, qui l'eût volontiers retenue encore, et remonta en voiture. Mais ce ne fut pas sans hésitation qu'elle ordonna au cocher de la conduire chez le Père Joseph.

Le nom de miss Cleave—si toutefois ce nom était exact—l'avait vivement frappée. Ce nom était précisément celui de son père, le nom qu'elle avait porté avant son mariage. Il avait été comme un coup d'aiguillon à sa curiosité, aiguillon bien absurde, selon toute apparence ; quel rapport une pauvre Irlandaise ?... Ah bah ! se dit-elle, Irlandaise ou Anglaise, cette enfant est une chrétienne et elle a peut-être besoin de moi ! Elle dit à Juliette de donner au cocher l'adresse du Père Joseph.

Décidément la soirée tournait en aventure. Mais, après tout, Mme. Barnold allait tout simplement chez un prêtre qu'elle connaissait déjà et qu'elle estimait ; elle n'allait pas au delà, pour le moment, et il n'y avait pas de quoi s'effrayer.

(1) Cleave, prononcez Clive.

La voiture s'arrêta ; Juliette sonna ; une femme âgée parut.

“ Le Père Joseph, demanda Mme. Barnold.

— Il n'est pas à la maison.

— Quand rentrera-t-il ?

— Je l'ignore.

— Pourriez-vous du moins me dire où il est ; je désirerais fort lui parler ce soir.

— Il est auprès d'une malade et je ne puis deviner le moins du monde le temps qu'il y restera. Peut-être une heure, peut-être moins, peut-être beaucoup plus.”

Il y eut une pose.

“ Il est *chez elle*, dit Juliette, incapable de contenir son impatience ; et regardant fixement la vieille femme : je parierais que le révérend père est justement auprès de la personne dont madame voulait l'entretenir ; je le sens aussi sûrement que s'il me l'avait dit. N'avez-vous aucun moyen de vous en assurer ? Nous sommes à la recherche d'une pauvre fille que nous supposons malade.

— Attendez, répliqua la vieille. Elle rentra, puis ressortit avec un chiffon de papier qu'elle présenta.”

Mme. Barnold y lut : “ Miss Cleave, Baltic Buildings, cour de la Couronne, 75, trois portes après la taverne des *Cinq Bals* ; ouvrir la porte “ et descendre ; deuxième porte à gauche, à la troisième marche de “ l'escalier.”

“ C'est bien cela ! s'écria-t-elle ; et elle ajouta à part elle : miss Cleave, absolument le même nom qui fut le mien pendant vingt ans de ma vie ! Elle était de plus en plus intéressée.

Cependant ce mot de “ Baltic Buildings,” désignait le recoin le plus misérable du plus misérable quartier de Marston, et du plus mal famé. Mme. Barnold regarda sa montre : il était neuf heures et demie. Au mouvement de perplexité qu'elle fit à cette vue, Juliette devina sa pensée :

“ Baltic Buildings n'est pas une place convenable pour vous, madame, à une pareille heure ; mais moi, je me sens le courage d'y aller avec le fiacre. Voulez-vous m'en donner l'autorisation et m'attendre ?

Elle avait les larmes aux yeux.

“ Aucune voiture ne peut passer par là, observa la servante du prêtre, et quant à descendre à pied, je ne le conseillerais point à ces dames, encore moins à mademoiselle toute seule.”

La justesse de cette remarque mit le comble à l'embarras des deux chercheuses. Mme. Barnold se reprochait presque d'être venue. Elle craignait de s'être embarquée à la légère dans un roman ridicule, une pure folie ; que n'était-elle encore tranquillement à Overton-Brow ? Complètement étrangère en ce lieu, elle poursuivait une jeune fille qu'elle avait entrevue à peine, une inconnue après tout. Quelle situation absurde de courir en

pleine nuit, seule avec une gouvernante, au travers des ténébreux mystères d'un faubourg perdu !

Elle était sur le point de faire tourner en arrière, du côté d'Overton-Brow, lorsque la peinture si vive qu'avait faite Mme. Houston de la piété de Meg lui revint à l'esprit. Une pareille enfant, à n'en pas douter, n'était pas la première venue ; elle avait quelque chose que n'ont pas les autres, et l'on pouvait bien pour elle hasarder une démarche insolite. Mme. Barnold ne courait du reste aucun danger, sinon celui du ridicule ; mais ce qui pourrait paraître tel aux yeux des hommes n'était-il pas de sa part un sérieux désir de faire le bien, et puis Dieu n'en jugerait-il pas autrement que les hommes ? Si son ange gardien avait à choisir en ce moment pour elle, quelle direction indiquerait-il ? Overton-Brow ou Baltic Buildings ?

Et elle cria au cocher penché sur son siège :

“ Baltic Buildings, 75, cour de la Couronne, ou du moins aussi près que vous pourrez aller vers cet endroit.

— Bien, madame, répondit celui-ci. Et Mme. Barnold observa que tout en ramassant ses rênes dans une main et en prenant son fouet de l'autre, il faisait à la servante du curé un signe d'adieu.

“ Bonsoir, Mills, dit la vieille. A propos, madame, ajouta-t-elle avec sa tête à la portière, je ne le reconnaissais pas d'abord, mais cet homme est un solide catholique autant qu'un solide gaillard, ce qui n'est pas peu dire, he ! ” Cette remarque ne laissait pas d'être doublement encourageante.

La voiture recommença à courir entre deux haies de réverbères beaucoup plus rares que dans l'intérieur de la ville. Elle roula pendant dix minutes, puis le cocher parut à la portière.

“ C'est ici, dit-il.

— Je croyais qu'on n'y pouvait pas arriver en voiture.

— Oh non ! pas d'après la direction qu'on vous avait donnée et qui est bonne pour venir à pied : j'ai fait un détour, plus bas et par une rue moins étroite, car il y a des rues carrossables même au travers de ces misères. Il en faut bien, ajouta-t-il avec un sourire triste et quelque peu sardonique, il en faut bien à l'usage des riches qui ont parfois la fantaisie de les traverser.”

Il avait fait cette remarque à demi-voix, plutôt pour sa satisfaction personnelle que dans l'espoir de la voir relevée par une lady. En effet, si l'on trouve sur le continent peu de grandes dames capables de condescendre à redresser les appréciations erronées d'un homme du peuple, en Angleterre on n'en trouve pour ainsi dire point. Une lady ne parle qu'avec les gens qui lui ont été présentés, et un cocher ne saurait être dans ce cas. Mais Mme Barnold savait se mettre au-dessus des préjugés de sa caste.

“ Mon ami, fit-elle observer à Mills, vous auriez tort de supposer que

les riches y viennent uniquement pour trouver dans un spectacle de détresse un motif de mieux apprécier ensuite leurs propres jouissances.

—Oh ! non, pas tous et vous en êtes une preuve, Madame.

—Ne soyons pas trop exclusifs, mon ami : je sais que vous avez comme moi le bonheur d'être catholique, mais ce n'est pas une raison pour juger mal si aisément tant de millions de nos compatriotes moins favorisés. Il y a des protestants très-charitables.

—Sans doute, Madame, il y en a qui donnent beaucoup, beaucoup, mais bien peu qui *apportent* et qui fassent comme vous la charité de leur personne. Allez, Madame, à vous voir entrer en pareil lieu et à pareille heure, on n'a pas besoin de votre profession de foi pour savoir ce que vous êtes."

Mme Barnold avait fait elle-même cette réflexion trop souvent pour avoir à la contredire ; toutefois cet encouragement, quoique dans la bouche d'un cocher, acheva de la raffermir dans sa résolution d'aller jusqu'au bout.

La gouvernante ajouta de son côté, par manière de conclusion :

“ Vous pouvez vous vanter, Monsieur le cocher, d'avoir causé aujourd'hui avec la meilleure lady des trois royaumes. J'ai toujours dit qu'elle était plus chrétienne qu'Anglaise.

—Et vous avez dit juste, morbleu ! répliqua le cocher : si simple que soit ce qu'elle vient de faire, on n'en trouverait pas deux qui en soient capables.

—Par où passerons-nous, demanda Mme Barnold à Juliette, car du côté où nous entrons, au lieu de descendre, je présume qu'il faut monter."

Elles entendirent de grands éclats de voix ; puis un rouet qui tournait, un enfant qui pleurait, une femme qui grondait à grands renforts de jurons. Un chien leur passa dans les jambes en poussant des hurlements de douleur ; une voix avinée entonna une chanson qu'elles se gardèrent bien d'écouter et, au bruit d'un raclement de violon, des pas de danse ébranlèrent une chambre dont on voyait la porte entrebâillée et d'où sortaient, à demi éclairées par le gaz de la rue, deux petites têtes blondes aux cheveux en broussailles, mais dont les yeux effarouchés et la bouche grande ouverte attestaient que la vue d'un fiacre arrêté devant l'allée n'était pas un spectacle sur lequel les gens du quartier fussent blasés.

Le cocher, devinant ce qui se passait dans l'esprit des visiteuses, s'était avancé dans l'intérieur de l'allée. Il revint, après quelques mots échangés avec une vieille femme qui portait un enfant en travers son épaule.

“ Ne craignez rien, Mesdames, dit-il. C'est bien ici, troisième porte à droite, au milieu de l'escalier. Le père Joseph y est depuis la tombée de la nuit."

Elles ne prirent pas le temps de le remercier. Elles montèrent tout droit. Sans avoir le temps de voir comment s'ouvrit la porte, les deux

courageuses femmes se trouvèrent tout d'un coup à l'entrée d'une chambre longue, assez large, mais très-basse. Une espèce de paravent vert, raccommoé de papier gris, paraissait avoir pour objet de la séparer en deux, de façon à faire du fond une chambre à coucher. Dans cette dernière pièce, il y avait deux lits dont l'un était occupé.

Le spectacle dont elles furent alors témoins est de ceux qui ne s'oublient jamais. Comme sa maîtresse, Juliette sentit du premier coup d'œil qu'il se passait là quelque chose de solennel et elle se mit silencieusement à genoux, sans qu'on parût prendre garde à elle, par côté et un peu en arrière du paravent. Mme Barnold resta derrière, debout et immobile.

La personne couchée était une petite fille. Elle paraissait n'avoir plus de vie que dans ses larges yeux qu'elle tenait élevés avec une expression suppliante vers une grande, très-grande jeune fille de dix-sept ans peut-être, et les visiteuses ne doutèrent pas une minute qu'elles ne fussent en présence de Meg et de sa sœur.

Les deux jeunes filles étaient misérablement drapées dans deux châles de même couleur et également usés. L'une avait le sien sur ses épaules, l'autre sur son lit en guise de couverture. D'amples bonnets en indienne, très-propres, mais sans aucune bordure ni garniture, enfermaient, ou plutôt ne suffisaient pas à enfermer leurs chevelures noires, brillantes, luxuriantes, dont les boucles ondulaient avec abondance autour de leur cou.

Celle qui paraissait l'aînée approchait de temps en temps son oreille de la bouche de la malade, d'où sortaient une voix à peine perceptible, puis elle se relevait et secouait la tête avec un air de morne désespoir.

Il serait difficile d'imaginer une taille plus souple et plus élancée, une figure plus merveilleusement belle que celle de cette jeune fille. Ses yeux étaient aussi noirs que sa chevelure ; ses moindres gestes avaient une grâce, une noblesse, à rendre une reine envieuse. Cela rappela tout de suite à Mme Barnold, en le lui expliquant, le dépit de la servante de Mme Houston.

Mme Barnold la voyait parfaitement et pouvait l'examiner à son aise. Sur son visage expressif se peignaient tour à tour la pitié, la tendresse, la douleur et plus souvent le désespoir dont nous avons déjà parlé.

Sur le sol, une chandelle de suif achevait de se consumer dans un chandelier de ferblanc et répandait autour d'elle une lumière intermittente et fumeuse. Au pied du lit de la malade, sur une chaise délabrée, un vieillard était assis. Mme Barnold reconnut le père Joseph.

Il était si tranquille et, avec son visage et ses yeux baissés, il paraissait si peu occupé de ce qui se passait devant lui, que les deux dames l'auraient cru endormi, sans le mouvement de ses doigts qui, de temps à autre, tournaient les feuillets d'un livre posé sur ses genoux. Elles comprirent qu'il se tenait momentanément à l'écart, par discrétion et pour ne pas troubler les épanchements des deux sœurs, les derniers peut-être.

“ Ne dites pas, Bessy (*), que je me suis tuée moi-même, disait faiblement l'enfant couchée. Si j'avais prévu les suites de cette humidité d'avant-hier soir, bien certainement je ne serais pas rentrée si tard à la pluie, et j'aurais prié Mme Houston de remettre ses commissions au lendemain. Bien certainement je n'aurais pas repris hier matin ces vêtements mouillés qui ont achevé de me donner la fièvre. Mais qui pouvait prévoir ceci ? j'avais déjà été mouillée tant de fois !

“ La grande jeune fille l'enlaça passionnément dans ses bras et prononça, d'une voix entrecoupée, quelques mots dont les derniers seuls arrivèrent jusque vers le paravent :

“ Levée avant le jour couchée après minuit.

— Oh ! reprit l'enfant, dont les lèvres s'épanouirent, cela n'était point pénible. Cela me rendait heureuse, tout heureuse ; cela semblait fait exprès pour moi.”

La grande jeune fille écoutait, la tête plongée dans les boucles soyeuses de la chevelure de sa sœur. Tout d'un coup elle se releva et, les mains serrées, les traits visiblement crispés, elle laissa échapper une sorte de cri de colère dont la présence du père Joseph réprima subitement la vivacité :

“ Non ! Dieu n'est pas juste ! jamais je ne me courberai devant cette force aveugle qui frappe ainsi l'innocence !

— Ne dites pas cela, ma sœur, répliqua la malade (les Anglais ne se tutoient jamais, même dans l'intimité) ; ne le dites plus ! Et elle l'attirait de nouveau vers elle et faisait un effort pour lui poser les doigts sur les lèvres . . . Vous n'avez jamais voulu comprendre, vous, ma pauvre Bessy, ce que c'est que la résignation. Oh ! si vous saviez combien est légère la souffrance acceptée !”

Bessy abandonna sa main à l'étreinte de la malade ; mais le mouvement convulsif de sa tête semblait encore dire : jamais !

— Ecoutez, Bessy, je donnerais le peu qui me reste à vivre—mince cadeau en vérité—pour vous faire comprendre seulement ce que j'ai senti de joie à la sainte messe.

— Oui, parlez-en de la messe, répliqua Bessy avec une ironie poignante et une exaltation qui ne tenait plus compte de la présence du prêtre ; c'est de là que vous êtes revenue hier matin pour vous mettre au lit !

— Bessy, j'en remercie le bon Dieu. Si c'est sa volonté que je ne me relève plus d'ici, ne suis-je pas bien heureuse que ma dernière visite au dehors ait été pour lui ? Je suis allée prendre congé de mon meilleur ami.

— Vous êtes un ange, Meg ! Oh ! je le reconnais, si j'avais pu être comme vous, comme au temps où nous allions communier ensemble, la vie

(*) Bessy, diminutif d'Elisabeth, comme Meg de Margareth (Marguerite).

me fût devenue moins amère. Mais alors il ne nous avait pas aussi complètement abandonnées ?”

Le père Joseph, à ces mots, laissa glisser son livre de ses genoux et se frappa la poitrine. Bessy remarqua ce mouvement : “ Pardon, ô mon père, s’écria-t-elle en se tournant vers lui ; ce n’est certes pas à vous que je reproche cet abandon. Si quelqu’un nous est resté ici-bas pour aider les pauvres orphelins, c’est vous, et vous seul !” Puis regardant de nouveau la malade :

“ Au moins, ma pauvre sœur, si vous vous étiez contentée de la messe des dimanches ! mais, appelée à huit heures seulement chez votre pâtissier, vous étiez toujours dehors avant sept heures !

—Mais, Bessy, pourquoi donc me serais-je privée de ma plus grande consolation ? Nous en avons si peu ! Je ne pouvais pas me passer d’y aller, à la messe. Quand notre mère mourut, quand notre grand-père la suivit, ils ne purent pas non plus s’en aller sans le bon Dieu. Moi alors je sentis que je ne réussirais jamais à vivre sans lui ; c’est pour cela que j’allais le voir tous les matins. Oh ! chez lui, je me sentais si confiante, si forte ! Je lui disais : Tu vois, Seigneur, tout ce que j’ai à souffrir ; eh bien ! parce que tu le sais et que tu le veux, je puis le supporter. Nos amis nous quittèrent : il le savait. Notre maison, notre *chez-nous* si calme : il le savait ! Nos meubles, nos meilleurs vêtements : il le savait ! J’étais de plus en plus contente chaque matin, oui, chaque jour plus contente lorsque j’entrais chez lui. Et après tout, Bessy, il a gardé les orphelins ; il a nourri notre faim, vêtu notre nudité, et nous n’avons jamais couché dans la rue ! Les gens avaient pitié de moi ; mais moi je n’ai jamais trouvé que j’eusse besoin de pitié. Ma journée était longue ; mais ne se passait-elle pas tout entière en sa présence ? je l’aimais telle qu’il me la faisait, et je le remercie de tout, de tout, Bessy. Ne voulez-vous pas le remercier avec moi, le remercier pour moi, sinon pour vous-même ?”

On vit des larmes sourdre lentement des yeux hautains et farouches de l’aînée, et rouler une à une sur le chevet où les deux yeux de Meg brillaient d’un éclat qui éclairait toute sa figure. Bessy murmura : Remercier, oh ! non, Margaret !

—Si ! si ! remerciez, insista la malade en s’efforçant de passer son bras autour du cou de sa sœur.

Bessy tomba à genoux et dit à son tour :—“ Eh bien oui, remerciez, même pour moi, car vous n’avez jamais su, Meg, à quels dangers j’ai échappé ; vous ne le saurez jamais . . .

—Pardon, Bessy, j’ai soupçonné plus d’une fois que la tentation grondait dans votre âme ; mais j’ai tant prié, tant prié ! Et je n’ai pas douté un instant que la victoire ne vous restât. Je ne me suis point trompée, n’est-ce pas ?

—Non, ma bonne angélique sœur, non ! je n’ai pas cessé d’être digne

de vous. Merci de votre confiance en votre Bessy ; merci de vos prières !

—Merci à Dieu seul, ma sœur !”

Et la malade montrait du regard le crucifix suspendu à la muraille.

Les deux visages restèrent étroitement collés l'un contre l'autre, confondus, immobiles ; mais on entendait des sanglots profonds, étouffés, entrecoupés de baisers ardents.

Au bout d'un instant, Bessy se dégagea doucement de l'étreinte de la malade :

“ Enfin, dit-elle, rien n'est encore perdu. Vous pouvez guérir, ma bonne Meg. Demandez donc au bon Dieu, vous qui êtes son amie, demandez-lui pour votre sœur aînée, sinon pour vous, qu'il prolonge votre vie.

—La vie ? reprit la malade comme si le sens de ce mot lui échappait : qu'est-ce que la vie ? Elle n'est pas encore venue. La voici, la vie !” Ses yeux se fixèrent subitement comme sur un objet lointain que les nôtres ne pouvaient découvrir.

Le père Joseph se leva et se tint au chevet du lit :

—Voici l'heure, dit-il simplement.

Mme Barnold fit un pas en avant. Le père Joseph parut l'apercevoir pour la première fois et la reconnaître. Il lui fit signe de rester où elle était. Elle obéit et se mit à genoux. Les deux sœurs n'avaient pas encore remarqué son entrée.

“ La vie ? murmura Meg de nouveau ; et comme en présence de quelque vision mystérieuse, son visage s'illuminait et ses yeux restaient fixés loin, bien loin au devant d'elle.

—Écoutez-moi, mon enfant, dit le prêtre, et suivez mes paroles avec votre cœur. L'enfant fit un léger signe pour montrer qu'elle était attentive. Lui alors s'agenouilla aussi auprès de la grande jeune fille qui leva sur lui des yeux où se peignaient l'étonnement et l'anxiété !

Il commença par le signe de la croix, et la main de la malade fit un effort impuissant pour l'imiter.

—Seigneur Jésus, j'accepte si c'est votre volonté.”

Les deux étrangères attendaient les paroles ordinaires : “ J'accepte la mort comme un hommage et une adoration ;” mais ce n'était point cela que le prêtre jugeait convenir à cette petite sainte. Il lui demanda d'accepter la vie s'il le fallait, la vie telle qu'elle l'avait connue presque depuis qu'elle avait l'âge de raison, la vie de dénuement et de souffrance, les membres fatigués, le froid, la nudité, la privation de tout jeu d'enfant et de toute innocente parure, la pitié méprisante, le logis misérable et incertain, la nourriture insuffisante ; d'accepter tout cela de plein cœur ; d'être prête à se lever du lit et à recommencer l'existence ancienne pour des mois, pour des années, pour aussi longtemps qu'il plairait au souverain Maître ; de s'estimer heureuse d'avoir été jugée digne de souffrir pour

l'amour de Celui qui avait souffert pour elle ; d'être fière et glorieuse de pouvoir rendre encore témoignage à la vérité et attester par toute son humble personne que l'union avec Dieu c'est la paix, la joie, le triomphe, l'avant-goût des félicités célestes, même au milieu des plus dures épreuves d'ici-bas.

Bessy paraissait confondue de ces dernières paroles ; mais le visage de Meg rayonnait et chaque mot du prêtre élargissait le doux sourire fixé sur ses lèvres.

—O Dieu, je vous remercie, répétait de son côté Mme Barnold du fond de son cœur. Heureux ceux que vous choisissez pour être témoins du triomphe parfait de votre foi !

Le prêtre continua :

—Votre unique désir est-il de plaire à Dieu, de tout accepter de lui, uniquement pour lui, et parce que c'est lui qui l'ordonne ?

Il est impossible de décrire l'énergie d'acquiescement qu'exprimèrent les yeux de la malade.

—Eh bien, maintenant, offrez-lui cette acceptation, offrez-lui la soumission parfaite de votre volonté, pour obtenir de lui ce qui a été la prière de votre vie. Et ne doutez pas : il ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive !

—Bessy ! cria l'enfant avec une force surnaturelle dans un pareil état de faiblesse : j'accepte tout, la vie, la mort, tout pour que vous redeveniez ce que vous fûtes jadis !”

Bessy, silencieuse, tremblait de tous ses membres. Se jetant tout d'un coup sur sa sœur avec passion :

—Meg, Meg, moi aussi, j'accepte ! Nous reprendrons ensemble cette terrible existence et je serai soumise comme vous.

—Merci, Seigneur, reprit la malade d'une voix beaucoup plus faible. Oui, nous vivrons encore ensemble, Bessy, mais pas ici, pas ici !

—Ensuite, suggéra le prêtre, n'aurez-vous pas un souvenir pour ceux dont vous avez, hélas ! trop à vous plaindre ?

—Oh ! pour ceux-là, interrompit Bessy, de grâce pas un mot, à moins que ce ne soit pour les maudire . . .

—Pour ceux-là aussi, Bessy, que Dieu convertisse leur cœur ! Je le lui demande, non dans notre intérêt, mais dans le leur. Pardonnez-nous nos offenses, Seigneur, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés !”

La respiration lui manqua pour continuer, et elle se tut, les yeux fixés de nouveau droit devant elle, sur quelque chose d'invisible, mais beaucoup plus près que tout à l'heure.

—Prions pour elle, dit le prêtre.

Les trois femmes prièrent à haute voix, répondant après lui aux versets pour la recommandation de l'âme : “ Seigneur, ayez pitié d'elle !
“ Christ ayez pitié d'elle ! Sainte Marie, priez pour elle ! Tous

“ les saints et saintes, priez pour elle . . . De votre colère, délivrez-la, “ Seigneur ! Par votre croix et votre passion, délivrez-la, Seigneur ! ” Et le reste jusqu’à la fin. Les yeux de la malade attestaient qu’elle répondait dans son cœur à l’unisson des voix.

Le prêtre s’arrêta, la considéra un instant sans rien dire ; puis il reprit :

“ Sortez, âme chrétienne, sortez de ce monde ! Au nom du Père Tout-Puissant qui vous a créée, au nom de Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, “ qui vous a rachetée, au nom de l’Esprit qui s’est répandu sur vous ; au “ nom des Anges et des Archanges ! . . . Qu’à votre sortie de ce corps “ de boue vous soyez accueillie par les neuf chœurs des Anges ; que l’armée triomphante des Martyrs vienne au devant de vous ; que l’assemblée des Vierges s’ouvre pour vous recevoir.”

Mme Barnold avait eu plusieurs fois l’occasion d’entendre ces belles prières ; elle ne pouvait d’ordinaire les écouter sans une émotion pleine d’angoisse ; mais en ce moment elles lui parurent plutôt un chant de triomphe qu’une supplication à la miséricorde céleste.

Lorsque le prêtre en fut à ces mots : “ Daigne le Pasteur véritable “ vous reconnaître pour une de ses brebis, vous absoudre de toutes vos “ fautes et vous placer à sa droite et puissiez-vous voir votre Rédempteur “ face à face . . . ”

La malade se souleva comme pour s’élancer en avant et Bessy se précipita pour la retenir. Les assistants entendirent en même temps un cri de joie, mais si perçant, si étrange, qu’ils se regardèrent avec une terreur solennelle. Le corps de Meg retomba inanimé dans les bras de sa sœur.

Il y demeura pendant quelques minutes d’un silence plein de respect. Ensuite, prenant ce corps léger des bras de Bessy sanglotante, Juliette et Mme Barnold l’étendirent doucement dans le lit et, s’agenouillant à l’entour, répondirent aux prières pour les morts. Lorsque ces prières furent achevées, Juliette et Bessy furent laissées seules pour rendre les derniers devoirs à ce qui restait sur terre de la petite marchande de gâteaux.

Le père Joseph et Mme Barnold se retirèrent de l’autre côté du paravent, où ils trouvèrent deux chaises en bois plein et une petite table. Le vieillard appuya son coude sur la table, son front dans sa main, et demeura ainsi longtemps sans rien dire.

Lorsqu’il releva la tête, Mme Barnold lui dit : “ Ma bourse est à votre disposition en cette circonstance.” Elle ne put rien ajouter, car les larmes lui montèrent aux yeux en voyant que le vieillard pleurait.

“ Merci, Madame ; vous voulez dire pour les funérailles ?

— Oui, et quelque chose de plus, s’il m’est possible. N’y a-t-il rien à faire, par exemple, pour sa sœur ?

Il s’essuya rapidement les yeux et, se levant avec animation :

— Madame, c’est le ciel qui vous envoie ! Mais il y a là-dessous toute

une histoire et il faut que vous la connaissiez. Où pourrez-vous l'entendre, Madame ? Où et quand ? Il faut que je vous parle.

—Mais ici même, tout de suite, si vous le voulez bien.

Le prêtre regarda à sa grosse montre d'argent :

—Non, Madame, non ; je ne suis pas assez calme en ce moment ; et puis songez qu'il est près de minuit. Dieu vous tiendra compte, Madame, de vous être dérangée à cette heure tardive pour le visiter dans un de ses membres souffrants.

—Assez d'autres fois, mon père, je me suis dérangée encore plus tard pour des soirées mondaines et des bals.

—Vous avez raison, Madame ; mais moi j'aurai l'esprit plus libre demain, et vous-même, d'ici-là, pour éviter toute surprise de votre sensibilité, vous aurez le temps de vous consulter sur ce que vous pouvez faire.

—Eh bien, mon père, permettez-moi de vous inviter à déjeuner avec moi demain, à mon cottage d'Overton-Brow. J'assisterai à votre messe. A quelle heure ?

—Toujours à sept heures, la messe de cette créature céleste qui vient de nous quitter.

—A sept heures donc, et je vous ramènerai dans ma voiture.

—Fort bien, Madame. Mais, j'allais l'oublier, nous ne pouvons pas nous retirer en laissant la morte seule avec sa sœur.

—Voulez-vous, mon père, que je lui laisse ma gouvernante ?

—Non, Madame, vous avez besoin de Mlle Juliette pour vous accompagner. Veuillez seulement m'attendre un peu.

Il sortit et rencontra Mills, le cocher, tout au bas de l'escalier.

—C'est vous, Mills, qui avez amené ces dames ?

—Oui, père Joseph, et je les attends.

—Bon ; alors prenez-moi, moi-même pour quelques instants. Nous allons revenir, et votre obligeance m'aura valu, ainsi qu'à ces dames, une grande économie de temps.

—Oh ! dit Mills, tout en montant sur son siège, je n'y tiens pas tant que cela à économiser le temps : stationner devant une porte et laisser courir les heures, mais c'est le paradis pour mes chevaux !

—Et ce n'est pas l'enfer pour vous, Mills, je suppose, puisque vous gagnez commodément votre argent, tout aussi bien que si vous couriez au triple galop ; mais il faut être juste.

—Je le suis, père Joseph, je le suis. Où allons-nous ?

—Chez la mère Martins, la garde-malade.

Mme Barnold entendit le fiacre s'éloigner ; puis, au bout d'un quart-d'heure, s'arrêter de nouveau à la porte de l'allée. Le père Joseph rentra avec une femme d'âge moyen, de tenue très-propre, à laquelle il adressa à voix basse plusieurs recommandations :

“ On peut se fier à mistress Martins, dit-il ; tout ira bien.”

Il se tourna de nouveau vers elle et lui dit :

“ Nous allons partir ; envoyez-nous Miss Bessy.”

La femme passa dans l'autre pièce et revint aussitôt, conduisant par la main celle dont les traits avaient frappé si vivement Mme Barnold et qui pliait alors sous le poids du chagrin :

— Mettez-vous à genoux, ma fille, que je vous bénisse !

Elle leva ses yeux vers lui. Mme Barnold n'avait jamais vu une pareille expression. Bessy regardait comme si elle n'eût pas compris ; mais le visage qui soutint ce regard était si grave, si ferme et en même temps si bon, qu'elle obéit avec une douceur qui semblait étrangère à sa nature.

Il traça le signe de la croix en l'air au-dessus de sa tête inclinée, en appelant sur cette tête la protection des trois personnes divines, et il l'adjura d'avoir désormais toujours présents à la pensée le dernier vœu de sa jeune sœur et la promesse de résignation qu'elle lui avait faite au moment de la perdre.

La jeune fille releva son front où se peignait une énergie toute virile :

“ Non, mon père, je n'oublierai rien ! Et pour preuve, je vous prie de m'indiquer l'heure à laquelle vous pourrez m'entendre demain à votre confessionnal.

— A la bonne heure, ma fille, dit le prêtre en la relevant ; je savais bien que votre petite sainte vous obtiendrait cela. ~~Sortez~~ à l'église à six heures et demie ; je vous attendrai avant ma messe. Dieu bénisse vos courageuses résolutions, ma fille !”

Mme Barnold appela Juliette, non sans donner un regard d'adieu à la petite marchande de gâteaux qui ressemblait à un ange endormi. Le vieillard la contempla aussi, et on put remarquer qu'il s'éloigna brusquement, sans doute pour ne pas céder de nouveau, devant des témoins à son émotion.

Mme Barnold, avant de sortir, prit la main de Bessy et lui dit tout bas : “ Courage ! mon enfant, nous nous reverrons !” Bessy retint cette main, l'appuya contre sa poitrine soulevée par les sanglots et dit à Mme Barnold : — Oh ! merci, Madame ; vous êtes, depuis bien des années, la seule femme qui ait adressé une parole amie à la pauvre Elizabeth Cleave !

— Cleave ! se répétait tout bas la pieuse dame en descendant ; c'est singulier combien ce nom me rappelle de souvenirs confus, et comme il y a dans ces traits et jusque dans ce son de voix quelque chose qui m'est connu et que je ne puis démêler. La matinée éclaircira ce mystère, si mystère il y a.”

Les deux visiteuses remontèrent en voiture, déposèrent le Père à son domicile, et rentrèrent, sans autre incident, à Overton-Brow.

J.-M. VILLEFRANCHE.

(A continuer.)

COMPTE-RENDU D'UNE SÉANCE TENUE À L'ASILE NAZARETH EN FAVEUR DES AVEUGLES.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,—Permettez-moi de vous demander une petite place dans les colonnes de votre excellent journal, pour le compte-rendu d'une charmante soirée à laquelle j'ai eu l'avantage d'assister ces jours derniers.

C'était mercredi soir ; l'Asile Nazareth ouvrait ses portes pour un concert à une heure tout-à-fait en contravention avec les habitudes régulières et calmes de ces maisons religieuses. La charité devait y trouver son profit, et devant la charité cèdent bien des obstacles et disparaissent bien des difficultés.

Il était sept heures et demie du soir, et la principale salle de l'Asile de Nazareth, parfaitement éclairée, s'emplissait d'une foule calme et tranquille, mais amenée là par une vive curiosité. Il s'agissait tout bonnement d'une soirée donnée en partie par des aveugles et au profit des aveugles. Spectacle inouï pour notre ville de Montréal et digne d'émuvoir plus d'un noble cœur. Aussi nous avons pu nous convaincre que nous faisons partie d'une assemblée d'élite.

Le théâtre était orné avec goût et élégance ; mais la plus belle décoration fut d'y placer les aveugles avec leurs livres de lecture et leurs différents ouvrages manuels. Ce spectacle à lui seul parlait vivement au cœur et remuait profondément les âmes. Mais nous devons éprouver d'autres émotions. Un chœur de Montagnards, parfaitement exécuté par les musiciens de M. Boucher, ouvrit la séance. On applaudit avec raison et le choix des morceaux et le mérite des artistes.

Après ce début, le Révérend Messire Martineau, prêtre de St. Sulpice, déjà bien connu dans notre ville, nous parla, pendant plus d'une demi-heure, du sort de ses chers aveugles et de la bonne œuvre à laquelle il invitait en leur faveur toutes les personnes charitables de Montréal. Il s'agit de bâtir un établissement pour ces pauvres déshérités de la nature, et de fonder en Canada une institution qui y a été inconnue jusqu'à ce jour. La voix sympathique de l'orateur fut écoutée, applaudie à plusieurs reprises, et les souscriptions inscrites à la fin de la soirée ont prouvé qu'elle avait été comprise. Je n'ai pu retenir sa lecture, mais du moins j'ai pu me procurer deux petites pièces de vers, l'une récitée, l'autre chantée par

deux petites aveugles, et que je vous transmets avec cette lettre, pour que vous les fassiez connaître à vos lecteurs. Ces deux petits morceaux firent couler bien des larmes. (*)

Le travail et la lecture des aveugles excitèrent une véritable curiosité. On avait de la peine à se faire à cette idée que des aveugles pouvaient lire avec les doigts ; mais par quatre fois on a pu se convaincre de la réalité de ce fait.

Le travail manuel ne fut pas moins admiré : coudre, tricoter, faire avec des perles des ouvrages délicats et parfaitement symétriques, tresser solidement et délicatement ces joncs qui forment le siège et le dossier de nos berceuses et de nos chaises ; et tout cela sans que les yeux puissent guider les mains, ce sont des merveilles que nous avons pu contempler de nos yeux. Et c'est en face de ce résultat si bien commencé que nous avons compris parfaitement l'idée du Révérend Messire Martineau, et applaudi plus que jamais à son entreprise.

Un chanteur improvisé nous a fait entendre ensuite un air déjà connu, mais auquel il avait adapté des paroles toutes nouvelles et toutes canadiennes, qui ont soulevé plus d'un applaudissement.

Puis est venu le tour de ce charmant et inimitable M. Boucher, qui, dans sa leçon de *Solfège*, nous a fait admirer sa grande facilité et la gentillesse de sa charmante petite fille.

Un second chœur, frère du premier par l'inspiration, et son égal pour l'exécution, est venu terminer le programme auquel M. Boucher a ajouté deux de ses petites chansonnettes qui ont excité la plus franche gaîté, et parfaitement clos la séance.

Nous n'avons point eu à l'Asile Nazareth le luxe et le tapage des grands concerts, et cependant en sortant de la salle chacun disait : nous assisterions bien volontiers de temps à autre à un semblable concert. Avis aux organisateurs de cette fête. Si le premier coup n'a pas eu un succès complet, au point de vue des souscriptions, qu'on recommence l'année prochaine, ou dans les premiers jours d'automne, et les mêmes acteurs trouveront le même auditoire et la même sympathie.

Agrécz, Monsieur le Rédacteur, etc., etc.,

UN AMI DES PAUVRES AVEUGLES.

(*) Voir pages 313, 315.

LA PLAINTÉ, LA PRIÈRE DE L'AVEUGLE.

Mon Dieu, je viens me plaindre à vous,
Comme un enfant fait à son père ;
Je voudrais de votre lumière
Contempler les rayons si doux !

On dit que votre ciel immense
S'étend comme un pavillon bleu,
Et que mille étoiles de feu
Y scintillent dans le silence.

On dit qu'au matin, le soleil
Est si brillant après l'aurore ;
Que le soir on l'admire encore
Cachant sa couche de vermeil !

On dit que la neige est si belle
Quand ses flocons tombent des cieux,
Semblables au duvet soyeux
Que le Cygne porte à son aile !

On dit qu'au souffle du printemps
Les bois se couvrent de feuillage,
Et que partout dans le bocage
Fleurissent des bouquets charmants !

On dit que sous un pont de glace
Coule aujourd'hui le Saint Laurent,
Et puis, quand souffle un meilleur vent,
Les vaisseaux couvrent sa surface !

On dit que les petits enfants
Vont poursuivre dans les vallées
Ce qu'on nomme des fleurs ailées,
Papillons joyeux et brillants !

On dit qu'aux fêtes solennelles
Il fait si bon voir le Saint Lieu
Tout embelli pour le Bon Dieu
D'ornements et de fleurs nouvelles !

Mais on nous a dit que surtout
 Il est si doux de voir son Père :
 De voir sourire notre Mère
 Que son regard tient lieu de tout !

Il est doux de voir ceux qu'on aime,
 De contempler ses bienfaiteurs,
 Par leurs yeux de lire en leurs cœurs,
 Ce doit être un bonheur extrême !

Mais pour moi n'est pas ce bienfait !
 Depuis que je suis sur la terre
 Je n'ai jamais vu la lumière !
 Mon Dieu ! que vous ai-je donc fait ?

Mais non, Seigneur ; pas une plainte :
 Vous l'avez voulu, je le veux
 Je verrai la lumière aux cieus !
 Petite aveugle, sois sans crainte !

Aux pleurs loin de m'abandonner,
 J'aime mieux vous bénir sans cesse
 D'avoir ouvert à ma jeunesse
 L'asile où je puis vous aimer.

Ecoutez, mon Dieu, ma prière :
 Bénissez nos tant bonnes Sœurs
 Dont le dévouement dans nos cœurs
 A fait briller votre lumière !

Et nos bienfaiteurs qui, ce soir,
 Nous font une si belle fête,
 Oh ! daignez couronner leur tête
 De fleurs qu'au ciel nous puissions voir !

Mais notre vœu le plus sincère,
 Il est pour notre bon Pasteur :
 Nous lui devons tout ce bonheur !
 Mon Dieu bénissez notre Père !!!

DIEU LE VOIT.

1er Couplet.

Le petit nid d'oiseaux,
Caché sous les rameaux,
Tremble et penche
Sur la branche.
A le voir suspendu
Sur la cime
De l'abime,
On le croirait perdu !!!

Refrain.

Pour lui ne craignez rien ; car si petit qu'il soit,
Dieu le voit !

2me Couplet.

Le tout petit agneau,
Eloigné du troupeau,
Fait entendre
Sa voix tendre.
Mais, espoir superflu !
Sur sa tête,
La tempête !
On le croirait perdu !!!

Refrain.

Pour lui ne craignez rien ; car si petit qu'il soit,
Dieu le voit !

3me Couplet.

Le petit orphelin
Tend sa petite main
Plus de Père,
Plus de Mère !!!
Il n'est pas entendu
Et sa plainte
S'est éteinte !
On le croirait perdu !!!

Refrain.

Pour lui ne craignez rien ; car si petit qu'il soit,
Dieu le voit.

4me Couplet.

Quelque soit le malheur,
 Sous les yeux du Seigneur,
 Espérance,
 Confiance !!!
 Quand le cœur abattu
 Dans l'orage,
 Perd courage
 Quand tout semble perdu !!!

Refrain.

Non, non, ne craignez rien ; car si petit qu'on soit,
 Dieu nous voit !!!

CHRONIQUE.

Du Messager de la Semaine.

La fête d'Amiens à la mémoire de Mgr. Daveluy, martyr en Corée.—L'incrédule et le missionnaire.—Jeanne d'Arc et son juge, Pierre Cauchon.—Un incident au cours du R. P. Perraud, à la Sorbonne.

Nos lecteurs doivent avoir encore présent à l'esprit le récit des persécutions dirigées contre nos missionnaires en Corée. Deux seulement de ces courageux apôtres avaient pu échapper aux bourreaux, et l'un d'eux était parvenu à gagner la mer et à informer le commandant de la station navale française des cruels événements qui venaient de s'accomplir dans cette contrée païenne et encore peu connue. On se souvient aussi que l'un de ces martyrs français de la Corée était Mgr. Marie-Nicolas-Antoine Daveluy, évêque d'Ancône *in partibus*, né à Amiens. Mgr. Daveluy fut martyrisé le vendredi saint de l'année dernière.

Or, la ville d'Amiens a voulu honorer par une cérémonie d'un éclat particulier, la mémoire de ce saint missionnaire qui était un de ses enfants, et dont la famille est une des plus estimées du pays. C'était au jeudi 28 février qu'avait été fixée en effet cette cérémonie, qui a pris le caractère d'une grande manifestation religieuse. Mgr. l'évêque d'Amiens n'a rien négligé, écrit-on, pour rendre cette fête des plus intéressantes et des plus édifiantes tout à la fois ; et la population amiennoise a accueilli avec enthousiasme l'idée de son premier pasteur, qu'elle seconde de tout son pouvoir.

Des cardinaux et un grand nombre de prélats doivent ajouter par leur présence à la solennité de cette démonstration religieuse et populaire.

Mgr. Boudinet a invité plusieurs de ses vénérables collègues de France et de Belgique ; plus de vingt ont répondu à cette invitation, et l'on regardait comme certaine la présence de LL. EE. Mgr. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux ; Mgr. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon ; Mgr. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. S. Exc. Mgr. le prince Chigi, nonce du Saint-Siège, doit chanter à dix heures la messe pontificale, et Mgr. Mermillod, évêque d'Elébron *in partibus*, auxiliaire de Genève, raconter la sainte vie et la mort plus sainte encore du martyr. Doivent assister également à cette fête Nosseigneurs Régnier, archevêque de Cambrai ; Guibert, archevêque de Tours ; Lavigerie, évêque de Nancy et de Toul, archevêque nommé d'Alger ; Grioux, évêque de Beauvais ; Dours, évêque de Soissons ; Meignan, évêque de Châlons ; Forcade, évêque de Nevers ; Sergent, évêque de Quimper ; Bravard, évêque de Coutances ; Lequette, évêque d'Arras ; Ravinet, évêque de Troyes ; Maret, évêque de Sura *in partibus* ; de Montpellier, évêque de Liège ; Dechamps, évêque de Namur ; Clifford, évêque de Clifton en Angleterre ; Mgr. Haffreingue et Mgr. Obré, protonotaires apostoliques. On attendait également la réponse de Mgr. l'évêque de Chartres et celle de Mgr. de Tournai. Chaque prélat, au retour de la procession, a dû prendre place au siège surmonté de son écusson qui était préparé dans le chœur de la cathédrale. Des places ont été réservées pour les membres de la famille de Mgr. Daveluy, dont le père a été le président de la chambre de commerce, du conseil général et du conseil municipal d'Amiens, et le grand-père maire d'Amiens. A l'occasion de cette fête, Mgr. Boudinet a envoyé des lettres de chanoine honoraire à M. l'abbé Daveluy, frère du martyr, aumônier des orphelins de Louvencourt, à Saint-Acheul, qui doit remplir les fonctions de sous-diacre à la messe du 28 février.

Dans la lettre pastorale adressée par Mgr. Boudinet au clergé et aux fidèles de son diocèse à cette occasion, le prélat rappelle les derniers événements de Corée et la manière dont le Saint-Père, visiblement ému, s'est exprimé au sujet des martyrs Coréens dans une allocution récente. La sacrée congrégation a transmis à Mgr. d'Amiens les instructions que Sa Grandeur avait sollicitées de Rome pour convoquer son clergé à cette solennelle manifestation de la reconnaissance de l'église d'Amiens pour la gloire que lui fait le martyr d'un de ses fils. La lettre pastorale conclut que, puisque le christianisme a civilisé le monde et qu'il le civilise tous les jours encore par nos missionnaires, les fidèles doivent se montrer reconnaissants envers Dieu et prendre une part de plus en plus large à l'œuvre si féconde de la propagation de la foi.

La fête religieuse de la ville d'Amiens en l'honneur de son cher et glorieux martyr vient opposer une réponse opportune aux manifestations de l'incrédulité qui réclame des statues pour ses tristes et honteux coryphées.

Le rire impie de Voltaire a souillé et détruit beaucoup de saintes choses ; il a ravi aux intelligences la foi qui les guide et les affermit ; il a desséché les cœurs et en a arraché l'espérance, cette douce et grande consolation de ceux qui souffrent. Qu'y a-t-il donc là qui mérite d'être glorifié ? Au contraire, voici un homme qui, renouçant à tout ce que les autres recherchent avec le plus d'ardeur, va au loin porter son obscur dévouement, s'exposer à toutes les privations, à toutes les souffrances, pour implanter la foi dans des intelligences qui n'ont jamais reçu ce bienfait, pour annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile aux païens des contrées éloignées à qui elle n'est pas encore parvenue. Tandis que l'incrédule renverse et détruit, le missionnaire édifie et fonde ; c'est lui qui fait œuvre de progrès et de civilisation ; c'est lui qui appelle les peuples à la lumière, qui leur communique l'énergie, l'activité, l'amour du travail, ces grands leviers des sociétés chrétiennes ; c'est lui qui leur montre le but élevé de la vie dans ce monde et sa glorieuse récompense dans l'autre.

L'incrédule, en tarissant dans l'âme humaine la source de toutes les généreuses pensées, en y arrêtant tous les nobles élans, en n'y développant que l'égoïsme, conduit infailliblement à la barbarie. Bien différente est l'action du missionnaire, de cette homme qui, montrant la croix d'une main et de l'autre le ciel, enseigne à vivre, à aimer, à souffrir, à combattre, à lutter pour faire triompher la justice de l'injustice, la vérité de l'erreur, la vertu du vice, et entraîne après lui les peuples dans la voie féconde du travail et du perfectionnement moral. En prêchant ses doctrines de négation et de mort, l'incrédule ne néglige pas les biens de ce monde ; Voltaire était courtisan et riche. En prêchant ses dogmes de foi et de vie, le missionnaire est prêt à tous les dévouements, et lorsque Dieu lui fait la gloire de l'appeler au martyre, il donne volontiers son sang et chante au milieu des tortures des hymnes d'action de grâces.

Sont-ils davantage les gardiens de nos gloires nationales, ceux qui veulent ériger une statue à l'auteur de l'infâme libelle contre notre sainte et patriotique Jeanne d'Arc ? Le *Journal des Débats*, dans son numéro du 14 février, a essayé à ce propos de faire prendre le change à l'opinion. Il a osé imputer à l'Église la condamnation de l'héroïque jeune fille, parce qu'elle fut prononcée par un tribunal ecclésiastique que présidait l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, le grand promoteur de cette abominable affaire. La réponse a été catégorique. Qui ne sait qu'il y a eu, surtout aux époques troublées de l'histoire, des évêques que l'on peut à peine considérer comme des fils de l'Église ? Elus, élevés par des fractions politiques, ils ne furent que les agents de la tyrannie, de la conquête ou des discordes civiles.

Comme on l'a dit fort justement en répondant à l'article en question, l'Église, la religion ne sauraient être responsables de la conduite de ces personnages qui mirent leur autorité au service d'intérêts purement humains, et qui ne représentaient que les passions des partis ou les rivalités

des peuples." Or, jamais ce caractère extra-épiscopal ne fut plus accusé que dans cet évêque de Beauvais qui fut le juge de Jeanne d'Arc, Pierre Cauchon ou plutôt Chausson, ce complaisant et ambitieux apologiste des sanglants excès du duc de Bourgogne Jean-Sans-Peur, ce vil et odieux instrument de la haine et des vengeances des Anglais. On raconte que, malgré son endurcissement, Pierre Cauchon pleura au moment du supplice de sa victime : hommage le plus éclatant qui fut rendu à Jeanne ; mais parmi les Anglais eux-mêmes, beaucoup ne purent retenir leurs larmes.

Dans la dernière leçon qu'il a faite à la Sorbonne, le R. P. Ad. Perraud, de l'Oratoire, professeur d'histoire ecclésiastique, a été amené à parler de Jeanne d'Arc et à dire quelques mots de son procès. Il a raconté d'abord avec une vive éloquence la mission de Jeanne, et sous l'impression de l'article qui avait paru le matin même dans les *Débats*, l'éminent professeur s'est écrié : " Ainsi donc, si l'Eglise ne peut être accusée par des historiens de bonne foi du procès de Jeanne d'Arc, il est certain qu'un homme, moins évêque que détestable politique, est coupable de sa mort... Le nom de Jeanne rappelle à la postérité indignée deux hommes : le président du tribunal qui a condamné la noble fille, et l'auteur de *la Pucelle* qui a sali sa sainte mémoire. Ils veulent une statue pour Voltaire, ils sont dans leur rôle ; nous, au moins, nous n'avons pas le ridicule de vouloir en élever une à Pierre Cauchon... "

Des applaudissements, des acclamations ont accueilli ces paroles émus. Pas un murmure, pas une protestation ne se sont fait entendre. Le témoin qui rapporte cet incident du cours de la Sorbonne ajoute : " Et l'auditoire était fort nombreux ; il comptait beaucoup d'étudiants." Le succès de l'éloquente apostrophe du R. P. Perraud ne nous étonne pas : l'amour de la justice, le bon sens, le respect de la vérité, le patriotisme, voilà ce que signifiaient les applaudissements des jeunes auditeurs de la Sorbonne.

Nous sommes heureux d'apprendre que la neuvaine a été suivie à Québec avec le même empressement qu'à Montréal. Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Québec* :

" C'était hier* la clôture de la neuvaine. Une foule immense et compacte remplissait, comme dans les jours précédents, l'enceinte de la cathédrale, avide de recueillir les derniers accents de la voix sympathique de M. l'abbé Collin.

" Nous pouvons assurer que jamais les exercices de la neuvaine ont été suivis avec plus de zèle, de persévérance et de piété. Bien rarement, a-t-il été donné à la ville de Québec d'entendre deux prédicateurs aussi distingués que MM. les abbés Santenne et Collin. Ces deux messieurs sont faits pour prêcher de conserve.

" Les sujets de morale, l'exposition des grandes et terribles vérités de la

* 17 mars.

religion, comme de la mort, l'enfer et le jugement, conviennent bien à M. Santenne ; sa voix sonore remue vivement les cœurs et ébranle profondément les consciences. Quant à M. Collin, il réussit admirablement dans le genre dogmatique. On sent, à l'entendre, que c'est là son terrain propre. Il expose nettement et avec précision, et il a une manière vive, frappante, imagée, de présenter ses arguments, qui rend accessibles à tous, au plus humble comme au plus instruit de ses auditeurs, les vérités les plus sèches en apparence et les sujets les plus abstraits. C'est là, croyons-nous, le grand talent de M. Collin : il sait attacher à ses lèvres un auditoire immense et composé des éléments les plus divers, faire pénétrer dans les esprits l'intelligence de la foi, et *passer*, si nous pouvons ainsi nous exprimer, à ses auditeurs l'admiration et l'enthousiasme dont lui-même est rempli pour les beautés de notre religion.

“Plusieurs des sermons de M. Collin nous ont vivement frappé. Mais nous avons surtout admiré l'éloquent et savant prédicateur, lorsqu'il nous a fait voir la nécessité, dans la vraie église, d'une autorité vivante et parlante ; lorsqu'il nous a montré l'Église romaine, *colonne inébranlable de la vérité*, frappant d'un côté sur l'orgueil et l'idolâtrie de la raison lorsqu'elle repousse le rationalisme, mais vengeant aussi d'un autre côté les véritables droits de cette même raison par la condamnation du traditionalisme ; lorsqu'il a flétri ce funeste esprit de *tolérance* qui fait dire à tant de catholiques de nos jours—catholiques de nom plutôt que de fait—que *toutes les religions sont bonnes* ; lorsqu'enfin, il nous a fait voir dans un passage admirable d'éloquence, que la vraie charité du chrétien, le véritable libéralisme catholique, doit s'exercer non pas à mettre en pièces et à détruire la barque de l'Église par une indifférence coupable et sacrilège, mais à conserver intacte cette barque de salut afin que les pauvres naufragés de l'erreur puissent y trouver un refuge.

“Nous regrettons que le temps et l'espace ne nous permettent pas d'entrer dans de plus longs détails sur l'ensemble de toute la prédication de la neuvaine. Nous aurions bien des éloges à faire pour être, comme il conviendrait, l'écho de l'admiration universelle que MM. Santenne et Collin laissaient dans tous les esprits.

“Nous ne voulons pourtant pas finir sans exprimer aux deux savants et pieux prédicateurs, au nom de la ville de Québec, la vive reconnaissance qui leur est due, et sans former le souhait et le désir que ces Messieurs ne soient pas longtemps sans reparaitre dans la chaire de notre Cathédrale.

C'est par un mal-entendu que notre chronique est un peu trop raccourcie, et que nous ne publions pas dans ce numéro la troisième partie de la Lecture sur les *Météores cosmiques* (les étoiles filantes.) Nous réparerons ces incidents dans la prochaine livraison.